

# 2015 DOCUMENT DE RÉFÉRENCE



# DOCUMENT DE RÉFÉRENCE



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 9 mai 2016 conformément à l'article 212-13 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers

Ce document pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Des exemplaires du présent document de référence sont mis à la disposition de toute personne faisant la demande au siège social de la société.

Il est également consultable sur le site Internet Esker : http://www.esker.fr.

En application de l'article 28 du Règlement européen (CE) n° 809/2004, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- les comptes consolidés du Groupe et le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 tels que présentés aux pages 36 à 54 du document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 19 mai 2015 sous le n° D.15-0516,
- les comptes consolidés du Groupe et le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 tels que présentés aux pages 51 à 69 du document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 30 avril 2014 sous le n° D.14-0462,

Les informations incluses dans ces deux documents de référence autres que celles citées ci-dessus ont été, le cas échéant, remplacées et/ou mises à jour par des informations incluses dans le présent document de référence.

Les deux documents de référence ci-dessus cités sont disponibles sur le site Internet de la société, <u>www.esker.fr.</u>

# TABLE DES MATIERES

١.	PRESENTATION DU GROUPE ET DE SES ACTIVITES	4
	1.1. Indicateurs et chiffres clés	4
	1.2. Présentation et évolution du groupe	5
	1.2.1. Présentation générale de l'activité	5
	■ 1.2.2 Organigramme	7
	1.2.3 Propriétés immobilières, usines et équipements	8
	1.3. Description des activités	9
	■ 1.3.1. Marché et stratégies	9
	• 1.3.2. Recherche et développement, brevets et licences	11
	■ 1.3.3. Investissements	12
	1.4. Analyses et commentaires sur les activités de l'exercice	13
	• 1.4.1. Information sur les activités de la société	13
	■ 1.4.2. Contrats importants	20
	■ 1.4.3. Situation financière du groupe	20
	<ul> <li>1.4.4. Evolutions prévisibles, perspectives d'avenir et évènement significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice</li> </ul>	
	■ 1.4.5. Trésorerie, financement et capitaux	22
	<ul> <li>1.4.6. Présentation des comptes et affectation du résultat</li> </ul>	
	■ 1.4.7. Information sur les dividendes	22
	1.5. Facteurs de risques	23
	<ul> <li>1.5.1. Risques spécifiques relatifs à l'activité de la société</li> </ul>	23
	■ 1.5.2. Risques concernant les ressources humaines	23
	■ 1.5.3. Risques technologiques	
	■ 1.5.4. Risques juridiques	
	■ 1.5.5. Risques financiers	
	■ 1.5.6. Risques industriels et liés à l'environnement	
	■ 1.5.7. Assurances et couvertures de risques	
	■ 1.5.8. Faits exceptionnels et litiges	27
2.	GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	. 28
	2.1. Organes d'administration et de direction de la société	28
	2.1.1. Composition des organes d'administration et de direction de la société	
	<ul><li>2.1.2. Fonctionnement des organes d'administration et</li></ul>	
	de direction et conflits d'intérêt	29
	■ 2.1.3. Comités spécialisés	
	2.2. Rémunérations et avantages des dirigeants et administrateurs	
	2.3. Rapport du président sur le gouvernement d'entreprise et rapport des commissaires aux compte sur le rapport du président	
3.	INFORMATION EN MATIERE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIETALE	. 34
4.	COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2015	. 35
	4.1. Comptes annuels consolidés au 31 décembre 2015	35
	4.2. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	
	4.3. Comptes annuels sociaux au 31 décembre 2015	54
	4.4. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux	
	4.5. Information pro format	
_	INFORMATIONS SUB LA COCITTA TA COLUMNIA	
٥.	INFORMATIONS SUR LA SOCIETE ET SON CAPITAL	
	5 1 Evolution du capital au cours des cina dernières années	71

'2 '3
4
'5
76
7
7
78
79
80
30
30
31
32
32
32
36
88

# 1. PRESENTATION DU GROUPE ET DE SES ACTIVITES

### 1.1. INDICATEURS ET CHIFFRES CLÉS

	Chiffre d'affaires (en K€)	
2015		58 457
2014		46 060
2013		41 116
2012		40 260

Rés	sultat d'exploitation (en K€)	
2015		9 054
2014		5 700
2013		3 883
2012		4 265

	Résultat net (K€)	
2015		6 473
2014		4 650
2013		3 188
2012		3 001

	Résultat par action (€)	
2015		1,30
2014		0,97
2013		0,68
2012		0,64

(en milliers d'euros)	2015	2014
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier	10 984	7 917
Variation du besoin en fond de roulement lié à l'activité	1 136	290
Flux net de trésorerie généré par l'activité	13 226	8 545
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements	-15 654	-3 809
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	468	-1 403
VARIATION DE TRÉSORERIE	-1 960	3 333

(en milliers d'euros)	2015	2014
Actif immobilisé	25 184	12 552
Actif circulant	36 110	33 894
CAPITAUX PROPRES	29 188	21 506
Provisions pour risques et charges	567	541
Dettes financières	7 317	5 113
Autres dettes	24 222	19 286

### 1.2. PRÉSENTATION ET ÉVOLUTION DU GROUPE

### 1.2.1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTIVITÉ

- En 1985, Jean-Michel Bérard et Benoît Borrits fondent Esker dès la fin de leurs études d'informatique à l'INSA de Lyon. Dans un premier temps, la société réalise des prestations de services en informatique. Ces années permettent aux dirigeants de se familiariser avec le marché des systèmes Unix et des PC.
- En mars 1989, Esker commercialise la première version de Tun, logiciel de "Host Access" qui va assurer le développement de l'entreprise au cours des années suivantes. Les dirigeants décident alors de positionner la société en tant qu'éditeur de logiciels et ouvrent son capital à des investisseurs privés. Des premiers contrats sont signés avec des distributeurs européens.
- En 1991, Esker établit une filiale à San Francisco aux Etats-Unis qui est rapidement suivie par les filiales allemande, anglaise, italienne et espagnole. En 1997, Esker acquiert son principal distributeur à Sydney pour en faire son entité commerciale en Australie.
- Le 2 juillet 1997, Esker est introduit sur le Nouveau Marché de la Bourse de Paris pour renforcer ses fonds propres afin d'accélérer son développement sur le marché nord-américain et de diversifier son portefeuille de produits.
- En 1998, Esker acquiert la société Teubner & Associates (Stillwater, Oklahoma, USA).
- En 1999, Esker acquiert la société Alcom (Mountain View, Californie, USA) et la société Persoft (Madison, Wisconsin, USA)
- En 2000, Esker acquiert la société VSI (Lake Forest, Californie, USA)

L'ensemble de ces acquisitions permettent à Esker d'accéder à des bases importantes de clients et de distributeurs nord-américains et de se diversifier dans l'activité des serveurs de fax. La part de chiffre d'affaires des USA passe de 15% en 1998 à 53% en 2004.

Prenant acte du déclin inexorable de sa gamme de produit Host Access (-35% en 2000), Esker décide de renouveler son offre et de se repositionner sur le marché de la dématérialisation qui semble être plus en phase avec les besoins des entreprises. Ce mouvement stratégique donne lieu au lancement du produit Esker DeliveryWare en 2001. Dans le même temps, la société procède à une réduction importante de ses effectifs et réduit ses investissements sur les produits historiques au profit de son nouveau projet.

- En 2003, la dématérialisation représente 15% du chiffre d'affaires du groupe et marque le début du repositionnement de l'entreprise sur son nouveau marché. Esker complète son offre de dématérialisation avec des fonctions d'archivage et de composition de documents. L'activité de services est lancée pour accompagner l'installation de la solution Esker DeliveryWare au sein des grands comptes.
- En 2004, le retour à la croissance du groupe témoigne de la réussite de l'opération de repositionnement effectuée au cours des trois années précédentes. En 2004, la dématérialisation représente 25% du chiffre d'affaires d'Esker et augmente de 80% par rapport à l'année précédente. Plus de 900 clients comme Microsoft Corp., Whirlpool, France Télécom ou Groupama utilisent quotidiennement cette solution.
- En 2005, Esker complète sa gamme de solutions de dématérialisation avec le produit FlyDoc qui permet d'offrir les bénéfices de DeliveryWare "à la demande" à des sociétés de taille moins importante ainsi qu'à des non informaticiens. Ce lancement est un tel succès que la société procède à la fin 2005 à une levée de fonds destinée à financer les investissements matériels et logiciels pour assurer le développement de ce nouveau service. Au cours de cette même année, Esker établit une "Joint-Venture" avec le groupe Lippo. Basée à Singapour, cette entité couvre l'ensemble de l'Asie chinoise. En 2005, la dématérialisation représente 35% du chiffre d'affaires du groupe.
- En 2006, le retour à la profitabilité marque la fin de l'opération de repositionnement du groupe. La version 4.0 d'Esker DeliveryWare est mise sur le marché. Elle apporte la capacité de gérer les documents entrants sous forme d'image (fax et scan), cette version correspond à l'aboutissement de la vision initiée en 2000 qui consiste à automatiser intégralement les processus documentaires d'entreprise. Cette approche globale de la dématérialisation permet de multiplier par 1,5 la taille moyenne des affaires. En 2006, les différentes solutions de dématérialisation du groupe (DeliveryWare et FlyDoc) représentent 51% du chiffre d'affaires total en croissance de 59%.
- En 2007, le chiffre d'affaires du groupe a progressé de 8% à taux de change constant en légère dégradation par rapport à 2006. Cette moindre performance s'explique par une décroissance de 4% du chiffre d'affaires aux USA en raison de l'attentisme des grands comptes consécutif à la crise du crédit que traverse ce pays. A l'opposé, l'Europe et l'Australie ont accru leur chiffre d'affaires de 21% bénéficiant de conditions économiques normales. Les solutions de dématérialisation ont fortement progressé au cours de l'exercice (+31%) et représentent désormais 64% du chiffre d'affaires total de l'entreprise. La forte progression des solutions de dématérialisation s'explique, cette année encore, par une augmentation de 50% de la valeur des affaires moyennes et par une progression toujours forte des solutions de dématérialisation à la demande comme FlyDoc.

- En 2008, le chiffre d'affaires du groupe a progressé de 7% à taux de change constant. Cette performance démontre la capacité du groupe à maintenir une progression de ses ventes même dans un environnement de crise économique mondiale. Les solutions de dématérialisation d'Esker permettent en effet aux entreprises de renforcer leur compétitivité, tout en réduisant leurs coûts opérationnels. La version 5.0 d'Esker DeliveryWare mise sur le marché en septembre 2008 permet, grâce à de nouvelles fonctionnalités, de réduire le temps et le coût de traitement des bons de commandes clients et des factures fournisseurs. En complément, les offres "à la demande" (SaaS : Software as a Service) d'Esker facilitent l'accès à ces solutions en réduisant les investissements nécessaires à leur mise en place. Le revenu provenant de ces offres à la demande est ainsi en progression de 66 % sur l'exercice et représente aujourd'hui 25% du chiffre d'affaires du groupe.
- En 2009, le chiffre d'affaires du groupe a progressé de 2% à taux de change constant. ce qui marque un léger repli par rapport à 2008. Cette croissance est essentiellement générée par les solutions de dématérialisation, en hausse de 16 % sur la période, qui représentent 73 % du chiffre d'affaires du groupe. Le ralentissement constaté sur le continent américain a été compensé par le dynamisme de la zone Asie Pacifique qui représente aujourd'hui 8 % de l'activité et par une activité soutenue en Europe, notamment en France où la progression du chiffre d'affaires atteint près de 20%. Les services de dématérialisation à la demande, FlyDoc et Esker On Demand, réalisent une excellente performance sur la période avec une progression de 45 % par rapport à 2008 avec un chiffre d'affaires de près de 10 M€, soit plus du tiers de l'activité du groupe.
- En 2010, le chiffre d'affaires du groupe s'établit à 32,7 M€, en croissance de 19 % par rapport à 2009 (14% à taux de change constant). Cette performance s'explique essentiellement par le dynamisme des solutions de dématérialisation de documents d'entreprise qui progressent de plus de 21 % et en particulier par les offres "Cloud" qui affichent 36 % de croissance par rapport à 2009 et qui représentent sur l'exercice 41% du chiffre d'affaires total. A cette croissance des ventes vient s'ajouter un doublement du résultat opérationnel à 1,75 M€. Ce résultat est en ligne avec le plan de développement du groupe depuis plusieurs années. Esker combine d'année en année une recherche de croissance durable combinée avec une maîtrise des coûts opérationnels et des investissements en recherche et développement compatibles avec ses ambitions.

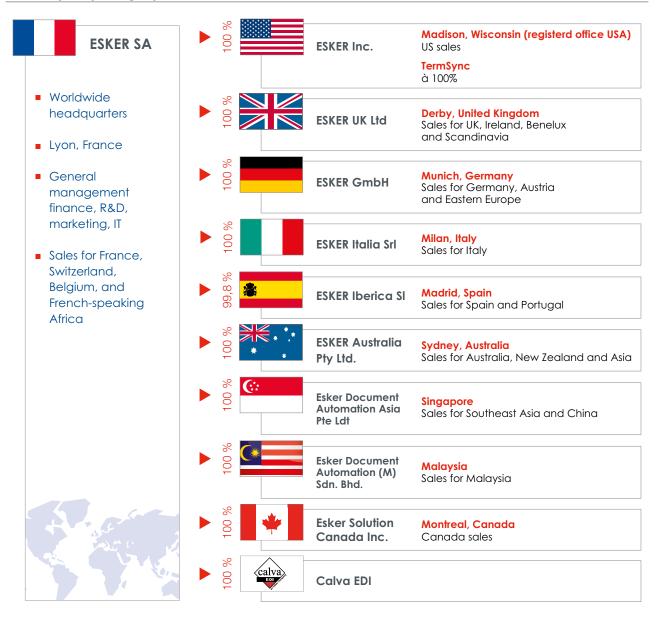
En aout 2010, Esker transfert la cotation de ses titres du compartiment C de NYSE Euronext Paris vers le marché de négociation Alternext.

- En 2011, le groupe réalise une performance historique en affichant les meilleurs résultats en termes de chiffre d'affaires, résultat d'exploitation et résultat net de son histoire. Le chiffre d'affaires groupe s'établit à 36,2 M€ en croissance de 11 % par rapport à 2010 (13% à taux de change constant). Esker réalise ainsi la meilleure année depuis sa création grâce aux solutions de dématérialisation : +17% sur l'exercice et 82% de l'activité du groupe en 2011.
- En 2012, le Groupe continue sur sa lancée en réalisant à nouveau une année record notamment en facturation (+11%) et en rentabilité (+14%) grâce à son positionnement et à son modèle "Cloud Computing". Le chiffre d'affaires du groupe progresse de 6 % à taux de change constant pour atteindre 40,3 M€. L'exercice 2012 a été marqué par une très forte accélération de l'adoption du modèle Coud par les entreprises, au détriment de l'activité traditionnelle de licences logicielles qui est amenée à marquer le pas.
- En 2013, confirmation du succès du SaaS avec un chiffre d'affaires 2013 qui progresse de 4% à taux de change constant pour atteindre 41,1 M€. Le chiffre d'affaires généré par les seuls clients en production au cours de l'exercice est ainsi en hausse de 16% pour représenter 25,2 M€, soit plus de 61% de l'activité d'Esker. Le Cloud s'affirme comme le modèle privilégié des entreprises de toutes tailles pour leur nouveaux investissements en informatique au détriment du mode licence traditionnelle.
- En 2014, Le succès des solutions Cloud se poursuit et permet une croissance dynamique. La société réalise ainsi la meilleure année de son histoire avec un chiffre d'affaires de 46,1 M€. Compte tenu d'un prêt de 2 M€ auprès de la BPIFrance, la trésorerie du groupe est largement positive à 17,6 M€. Ce niveau de trésorerie permet au Groupe de disposer d'une autonomie financière qui va lui donner les moyens de réaliser les acquisitions prévues en 2015.
- En 2015, Esker acquiert la start up américaine TermSync (Madison, Wisconsin, USA) et la société CalvaEdi (Paris, France). Ces acquisitions combinées à la croissance dynamique poussée par le succès des solutions Cloud et un effet devise favorable, permettent au groupe d'afficher un chiffre d'affaires de 58,5 M€, en hausse de 13% à taux de change et périmètre constant.

Cette performance se traduise par une hausse du résultat d'exploitation qui dépasse 9 M€ soit une croissance de 59%. Le cash-flow est également en hausse et permet au groupe de financer largement ses investissements.

### 1.2.2. ORGANIGRAMME

### Structure juridique du groupe Esker au 31 décembre 2015



Toutes les filiales sont détenues et contrôlées à 100% par Esker SA, à l'exception de la filiale espagnole contrôlée à 99,80% et de la société TermSync détenue à 100% par Esker Inc.

### Relations commerciales entre les sociétés du Groupe Esker

Les relations commerciales entre les sociétés du Groupe Esker sont résumées dans la liste des conventions libres (transactions courantes conclues à des conditions normales) de l'exercice 2015, établie par le Conseil de Surveillance. Les facturations groupe proviennent des éléments suivants :

- ventes de services par la société mère à ses filiales,
- rovalties,
- refacturation de dépenses marketing,
- refacturation de frais de personnel,
- intérêts sur avances.

Au cours de l'exercice 2015, Esker S.A. a facturé à ce titre un total de 10 161 K€ (9 090 K€ en 2014) à l'ensemble de ses filiales. Les filiales, quant à elles, lui ont facturé à ce titre un total de 785 K€ (455 K€ en 2014). Les charges et produits résultant des facturations entre les sociétés du Groupe sont éliminés dans les comptes consolidés. Ils n'ont donc aucune incidence financière sur les comptes consolidés du Groupe.

Les conventions réglementées conclues entre sociétés du groupe sont présentées dans le rapport des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées présenté au paragraphe 5.5. du présent document.

Les informations sectorielles figurent dans la note 1 de l'annexe aux comptes consolidés présentée au paragraphe 4.1. de ce document et l'information sur les parties liées est présentée dans la note 21 de cette même annexe.

### 1.2.3. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS

### Immobilisations corporelles importantes

Aucune société du groupe n'est propriétaire d'immeubles. Les locaux qu'elles occupent font l'objet de contrats de location dont les caractéristiques sont présentées ci-dessous :

Etablissements	Adresse	Expiration du bail de location	Surface
Esker France	Lyon - France	Mars 2018	2 538 m2
Esker France Production	Décines - France	Août 2019	1 471 m2
CalvaEdi	Paris - France	Février 2019	235 m2
Esker GMBH	Munich - Allemagne	Septembre 2019	317 m2
Esker Iberica	Madrid - Espagne	Mars 2018	180 m2
Esker Iberica Production	Madrid - Espagne	Juillet 2016	169 m2
Esker Italia	Milan - Italie	Fevrier 2019	800 m2
Esker Ltd	Derbyshire - Grande Bretagne	Fevrier 2019	271 m2
Esker Pty	Sydney - Australie	Novembre 2020	229 m2
Esker Inc	Madison - Etats-Unis	Juillet 2017	2 744 m2
Esker Pte Ltd	Singapour	Juin 2016	148 m2
Esker Sdn Bhd	Kuala Lumpur - Malaisie	Juillet 2016	150 m2

Au 31 décembre 2015, les engagements totaux au titre de ces contrats de location s'élèvent à 3 760 K€ (3 400 K€ en 2014).

Par ailleurs, les immobilisations corporelles du groupe sont principalement constituées :

- de matériel informatique (parcs d'ordinateurs, imprimantes),
- du matériel nécessaire à la production "on Demand" : machines de mise sous pli et imprimantes de production principalement.

La note 4 de l'annexe aux comptes consolidés, insérée en section 4 du présent document de référence présente les données chiffrées relatives aux immobilisations corporelles.

Il n'existe pas de charge majeure pesant sur ces éléments.

### Question environnementale pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles

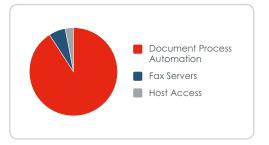
Les éventuelles questions environnementales relatives à l'utilisation des immobilisations corporelles sont évoquées dans la description des risques industriels et environnementaux du paragraphe 1.5.2 du présent document.

### 1.3. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

### 1.3.1. MARCHÉ ET STRATÉGIES

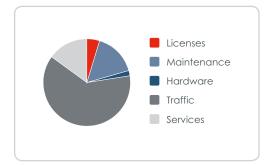
### Chiffre d'affaires par produit

	2015		2014	
En milliers d'euros	Montant	%	Montant	%
Dématérialisation	53 030	91%	40 285	87%
Serveurs de fax	3 511	6%	3 356	7%
Host Access	1 916	3%	2 419	5%
TOTAL	58 457	100%	46 060	100%



### Chiffre d'affaires par type de revenu

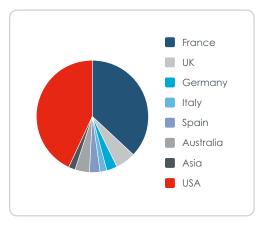
	2015		2014	
En milliers d'euros	Montant	%	Montant	
Licences	2 827	5%	3 555	8%
Maintenance	9 336	16%	8 830	19%
Hardware	925	2%	739	2%
Trafic SaaS	36 637	63%	27 039	59%
Service	8 732	15%	5 897	13%
TOTAL	58 457	100%	46 060	100%



Compte tenu de la montée en puissance des produits de dématérialisation à la demande, le chiffre d'affaires trafic est en forte progression et devrait continuer à croître sur les prochaines années.

### Chiffre d'affaires par pays

	2015		2014	
En milliers d'euros	Montant	%	Montant	%
France	21 680	37%	17 102	37%
Royaume-Uni	3 512	6%	3 006	7%
Allemagne	1 861	3%	2 222	5%
Italie	1 149	2%	982	2%
Espagne	1 841	3%	1 482	3%
Australie	2 233	4%	2 041	4%
Asie	1 149	2%	555	1%
Etats-Unis	25 032	43%	18 670	41%
TOTAL	58 457	100%	46 060	100%



Les ventes réalisées hors de France représentent 63 % de l'activité et les Etats-Unis à eux seuls pèsent 43%. Compte tenu de la hausse du dollar américain par rapport à l'euro constatée sur 2015, Esker a enregistré un bonus de croissance de 8%.

Par ailleurs, les sociétés acquises en 2015, la start up américaine TermSync (pour 11 mois d'activité) et le spécialiste français de l'EDI CalvaEDI (8 mois de consolidation en 2015), ont contribué à hauteur de 1,9M€ aux comptes du groupe. Cela représente 4 % de croissance complémentaire.

### La concurrence sur le marché de la dématérialisation

### **DeliveryWare**

Les concurrents identifiés sur le marché du produit DeliveryWare sont les suivants :

Sociétés	CA 2015 <sup>(1)</sup>	Produits ou famille de produits
Lexmark	3 215 M€	Documents
Basware	143,3 M€	
Open Text	1 677 M€	
ITESoft	23,2 M€	

<sup>(1) :</sup> Le chiffre d'affaires mentionné est celui de l'entreprise et non pas celui de la ligne de produit concurrente

Esker estime être le seul acteur de cette catégorie à offrir une solution capable de traiter aussi bien les documents entrants que sortants et autant de médias de diffusion. La disponibilité d'une offre intégralement "à la demande" est une exclusivité d'Esker par rapport à l'ensemble des solutions de cette catégorie. Cette offre lui permet de s'adresser aussi bien aux grandes entreprises qu'aux PME et TPE.

### **Esker on Demand**

La concurrence pour le segment SaaS de la dématérialisation est encore naissante. On peut considérer les entreprises suivantes comme opérant sur le même marché : SpringCM, Crossgate, Concur sans pour autant les considérer comme réellement des concurrents.

### **FlyDoc**

Seule la société Maileva (filiale du groupe La Poste) offre une véritable alternative au service FlyDoc en ce qui concerne l'envoi de courrier à la demande. Esker estime que FlyDoc est mieux intégré aux applications Windows que son concurrent français. FlyDoc est aussi moins cher et ne requiert pas le paiement d'une redevance annuelle.

### Eléments servant de base à toute déclaration concernant la position concurrentielle

Les éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle sont précisés dans le paragraphe "La concurrence sur le marché de la dématérialisation" ci-avant.

### 1.3.2. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

### Dépenses de recherche et développement

Esker a toujours investi un montant significatif dans son activité de recherche et développement. En 2015, ces dépenses ont représenté presque 10 % du chiffre d'affaires total du groupe. Elles permettent notamment à Esker de conserver son avance technologique qui est le seul véritable moyen de résister face à la concurrence. Au 31 décembre 2015, dans les locaux de Lyon, une équipe de 61 ingénieurs informaticiens développe les logiciels d'Esker. La rédaction de la documentation et le support technique de deuxième niveau sont assurés par 31 autres ingénieurs.

Le tableau suivant récapitule les dépenses R&D en fonction des principales lignes de produits, avant et après immobilisation de certains frais de développement (les notes 2 et 14 de l'annexe aux comptes consolidés présentée au paragraphe 4.1. du présent document fournissent des informations complémentaires à ce sujet) :

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Dépenses de R&D de la période	-5 583	-5 003	-4 115
Frais de développement immobilisés	3 836	3 343	2 762
Amortissements des frais de développement immobilisés	-2 509	-2 127	-1 799
DEPENSES DE R&D NON IMMOBILISEES	-4 256	-3 787	-3 152

L'investissement en recherche et développement porte principalement sur les lignes de produits de dématérialisation. L'investissement R&D sur les produits matures de "Host Access" et Fax a en effet été sensiblement réduit au fil du temps.

Les frais de développement immobilisés en 2015 concernent essentiellement les développements de nos solutions en mode SaaS (Esker On Demand et FlyDoc), activés tous les semestres.

### **Brevet**

Les technologies de reconnaissance, d'analyse de traitement et de routage des documents, développée par Esker, sont protégées depuis plusieurs années par des brevets accordés par l'USPTO (United State Patent and Trademark Office).

Il s'agit des brevets suivants:

- US 6906817 B1: Network system for directing the transmission of facsimiles
- US 8094976 B2: One-screen reconciliation of business document image data, image data, optical character recognition extracted data, and enterprise resource planning data
- US 8108764 B2: Document recognition using static and variable strings to create a document signature
- US 8396854 B2: Digital document management system
- US 8577826 B2: Automated document separation

### **Marques**

Les marques suivantes ont été déposées par Esker en France et dans d'autres pays du monde :

Esker

FlyDoc

General Document Recognition

VSI-FAX

- FaxGate
- Smarterm

- Smartmouse
- Tun

Tun Emul

Tun Mail

Tun Plus

Tun TCP

Persona

Pulse

### Indépendance de l'émetteur

Les services SaaS Esker sont fournis sur du matériel entièrement possédé et exploité par Esker. En revanche, les matériels informatiques sont hébergés dans des salles blanches sécurisées qui sont opérées par des prestataires extérieurs (Colt, CDW).

Les logiciels Esker sont généralement vendus sans produits tiers complémentaires, à l'exception du produit DeliveryWare qui intègre des modules de conversion de format de document et des modules de reconnaissance optique de caractères. Le produit Esker Fax est souvent commercialisé avec une carte fax intelligente.

### 1.3.3. INVESTISSEMENTS

Les investissements du groupe sont généralement autofinancés.

Les véhicules automobiles font cependant parfois l'objet d'un contrat de location.

Par ailleurs, les investissements réalisés pour les services FlyDoc et Esker on Demand ont été financés principalement par location financement (machine de mise en recommandé, imprimantes).

Les opérations de croissance externe ont en partie été financées par des emprunts auprès de la BPIFrance et d'un établissement bancaire.

### Principaux investissements réalisés en 2014 et 2015

(en milliers d'euros)	2015	2 014
Croissance externe	4 263	0
Coûts de développement DeliveryWare immobilisés	91	27
Esker On Demand  Dont contrats de location financement comptabilisés en immobilisations	<b>4 631</b> 1 132	5 <b>694</b> 2 480
Autres immobilisations	1 406	788
TOTAL	10 391	6 509

Les investissements de la société sont principalement consacrés aux développements de nos solutions en mode SaaS (Esker On Demand et FlyDoc), activés tous les semestres et aux imprimantes et machines de mise sous pli pour l'usine de production située en France.

Des informations complémentaires sont données dans les notes 2 et 4 de l'annexe des comptes consolidés présentée en section 4 du présent document de référence.

Les autres immobilisations sont essentiellement constituées de matériel informatique et de logiciels nécessaires à l'activité courante de l'entreprise.

### Principaux investissements en cours et futurs

Des investissements sont actuellement engagés en vue de développer l'infrastructure "Esker on Demand", nécessaires à la prise en charge des nouveaux clients FlyDoc et Esker on Demand et notamment :

- augmenter les capacités de traitement de ses centres de production existants sur les trois prochaines années,
- créer une nouvelle usine courrier en Italie,
- Améliorer les solutions de dématérialisation en mode SasS (Software as a Service) pour notamment accélérer leur mise en œuvre et leur paramétrage pour les clients de taille importante.

Ces évolutions nécessitent notamment l'acquisition de nouveaux serveurs de processing et de stockage, de nombreuses cartes fax et de nouveaux systèmes d'impression et de mise sous pli.

Les modes de financement de ces investissements sont présentés au paragraphe 1.4.5. de ce document.

Principaux investissements à venir pour lesquels des engagements fermes ont été pris par les organes de Direction Négnt.

### 1.4. ANALYSES ET COMMENTAIRES SUR LES ACTIVITÉS DE L'EXERCICE

### 1.4.1. INFORMATION SUR LES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Esker est concepteur et éditeur de logiciels pour les entreprises. Plus précisément, Esker est un fournisseur mondial de solutions de dématérialisation des documents de gestion pour les entreprises. Les logiciels Esker sont commercialisés sous la forme de services accessibles à la demande via Internet ou sous la forme de licences d'utilisation. 67% du chiffre d'affaires d'Esker en 2015 est constitué de ventes de licences logicielles ou de service à la demande. Le reste correspond soit à des prestations de services (formation et assistance à la mise en œuvre, refacturation de transport...), soit à la vente de contrats de support et de mise à jour, soit enfin à la fourniture de matériel (cartes fax) lié à ces produits.

Les produits de la société se classent en trois grandes catégories :

### Les solutions de dématérialisation











### Les produits "serveurs de fax"





### Les produits "Host Access"





### Les solutions de dématérialisation

### Le principe de dématérialisation des documents de gestion

La dématérialisation des documents de gestion consiste à éliminer l'usage ou la manipulation manuelle du papier au sein des processus d'entreprises tels que la facturation, le recouvrement, la gestion des commandes client, la gestion des factures fournisseurs ou tout simplement l'envoi d'un courrier à partir d'un poste de travail.

### Les besoins couverts par ce type de solution

Continuellement à la recherche de gains de productivité, les entreprises ont procédé, au cours des vingt dernières années, à la mise en place de logiciels de gestion. Le but recherché était d'automatiser les processus administratifs tels que la comptabilité, la prise de commande, la mise en production ou encore la gestion des ressources humaines. Cependant, lorsque ces processus doivent communiquer avec le monde extérieur (clients, fournisseurs, administration) ou avec d'autres services internes à l'entreprise, l'automatisation des processus s'arrête brutalement et donne généralement lieu à la réception ou à l'émission de documents papier (factures, relances, bons de commande...). Le support papier entraîne de nombreuses manipulations manuelles telles que la saisie, l'impression, la mise sous pli, l'affranchissement, le passage au fax, le rangement dans des classeurs, la photocopie ou la distribution dans les services internes. Outre la perte de productivité qu'elles entraînent, ces nombreuses tâches manuelles sont à l'origine de fréquentes erreurs et d'un allongement excessif des délais de traitement.

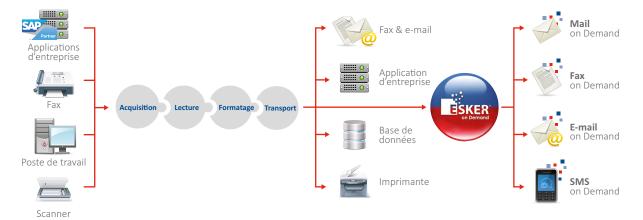
Esker considère que seule une fraction des gains de productivité liés à l'automatisation des processus de gestion a été obtenue grâce à la mise en place d'applications informatiques de gestion (ERP, CRM, ...). L'objectif des solutions de dématérialisation développées par Esker est d'achever complètement l'automatisation des processus de gestion en prenant en charge l'ensemble des tâches ayant trait à la réception ou à la diffusion des documents de gestion. Les solutions de dématérialisation lisent et interprètent les documents de gestion qu'elles reçoivent et elles se substituent aux imprimantes pour assurer leur acheminement en exploitant les canaux de distribution modernes qui ont été rendus accessibles par l'Internet (e-mail, publication sur le Web, courrier à la demande, SMS, archivage électronique, fax automatique, etc....).

Cette automatisation des processus liés aux documents sur papier donne lieu à une réduction significative du besoin en fond de roulement (BFR) des entreprises, à une amélioration importante de la productivité des services administratifs, à une réduction du nombre d'erreurs, à une réduction des coûts (papier, encre, affranchissement, téléphone) ainsi qu'à l'amélioration du service rendu aux clients (réactivité, personnalisation). Esker considère que ses clients remboursent leurs investissements dans une solution de dématérialisation dans un délai moyen égal à six mois avec les économies uniquement réalisées sur les consommables et le temps gagné.

Par ailleurs, les entreprises ont progressivement mis en place un certain nombre de solutions ponctuelles destinées à supporter partiellement les tâches manuelles liées à la manipulation des documents. Il s'agit d'équipements tels que les machines de mise sous pli, les photocopieurs, les imprimantes, les machines à affranchir, les machines fax, les classeurs, les agrafeuses ou le papier carbone qui encombrent la plupart des bureaux des entreprises d'aujourd'hui et qui sont souvent des investissements coûteux et relativement difficiles à maintenir. Esker considère que sa solution de dématérialisation permet d'éliminer tout ou partie de ces systèmes en simplifiant dans le même mouvement l'infrastructure technique des entreprises et en libérant les équipes informatiques ou techniques des nombreuses tâches de maintenance associées.

### Les technologies de dématérialisation Esker

Afin de répondre aux besoins des entreprises en matière de dématérialisation des documents de gestion, les technologies Esker s'articulent de la manière suivante :



- Nos logiciels sont capables d'acquérir tous les documents quelle que soit leur source. Ces derniers peuvent provenir d'une application d'entreprise, d'un poste de travail, d'une connexion fax ou être simplement numérisés par un scanner.
- Nos logiciels "lisent" ensuite ces documents. C'est-à-dire qu'ils en extraient intelligemment l'information qu'ils contiennent et ils la restituent dans un format directement manipulable par l'ordinateur.
- Le document et son contenu sont ensuite enrichis par des données ou des images, qui peuvent être l'ajout d'un fond de page, d'une pièce attachée ou d'une information manquante saisie au clavier par un opérateur.
- En fonction du contenu et des règles de routage, les documents sont ensuite transportés vers un ou plusieurs médias électroniques tels que le fax ou l'email, les imprimantes ou une application d'entreprise.
- Afin d'affranchir les utilisateurs des imprimantes, des machines de mise sous pli ou de coûteux systèmes de téléphonie, les documents peuvent être transmis au service "Esker on Demand" qui se chargera d'acheminer les documents via le média sélectionné (courrier, fax, SMS ou email).

Les quatre premiers points constituent le cœur de la technologie de dématérialisation d'Esker. Le Bureau Américain des Brevets (USPTO) lui a accordé le brevet N° 6 906 817. Le service de délivrance de document à la demande par courrier, fax, SMS ou email a été reconnu comme l'une des huit solutions les plus "Cool" de l'année par le Gartner Group en 2005.

### **EXEMPLE: LE TRAITEMENT DES BONS DE COMMANDE**

**Aujourd'hui**: Une entreprise reçoit les bons de commande de ses clients par télécopie. Ils sont imprimés sur une machine fax et le personnel de l'entreprise saisit les informations qu'ils contiennent dans l'application de gestion de l'entreprise (ERP). Une confirmation de commande est ensuite émise par fax ou par email en direction du client avant de dupliquer plusieurs fois le bon de commande pour l'archiver dans des classeurs. Lorsque l'expédition des biens est réalisée, le personnel de l'entreprise demande l'impression d'une facture qui sera pliée, mise sous pli, affranchie et remise en poste à destination du client. Plusieurs copies de la facture seront effectuées à des fins d'archivage.

**Avec la solution de dématérialisation d'Esker :** Nos logiciels reçoivent électroniquement les bons de commande des clients qui lui sont transmis par télécopie. L'information contenue sur les bons de commande est automatiquement extraite pour être présentée à un opérateur pour validation. Une fois confirmée, l'information est transformée pour être automatiquement et directement intégrée dans l'application de gestion. Dans le même temps, le bon de commande est électroniquement archivé et une confirmation de commande est automatiquement transmise par fax ou email aux clients. Lorsque l'expédition des biens est réalisée, le personnel de l'entreprise demande la génération d'une facture qui sera transmise au service "Esker on Demand" pour être matérialisée sous forme d'un courrier et remise en poste. Une copie de cette facture sera conservée électroniquement.

Dans cet exemple de processus, avec la solution de dématérialisation d'Esker, toutes les manipulations de papier ont été éliminées même si le client continue de faxer à la main et de recevoir ses factures sur papier par courrier.

### L'offre de dématérialisation d'Esker

L'offre produit de dématérialisation d'Esker est structurée de la manière suivante :









### Offre "SaaS" ou "Cloud":

- Le logiciel s'exécute sur nos serveurs.
- Le client paie à l'usage.



### Offre traditionnelle:

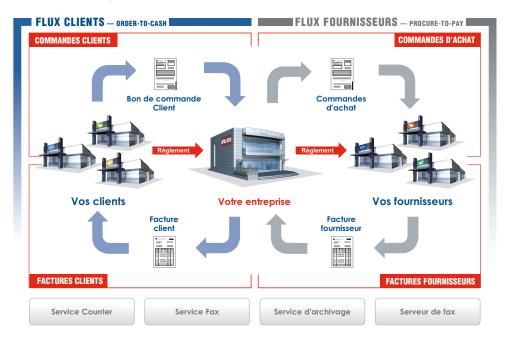
Le logiciel est installé sur le site du client qui achète une licence.

- Le service "Esker on Demand" offre les mêmes fonctionnalités que "Esker DeliveryWare". Mais au lieu d'être installé chez le client utilisateur, les logiciels sont hébergés et administrés directement par Esker. Les clients exploitent ce service à distance par le biais d'une connexion sécurisée sur Internet. Ils n'ont pas besoin d'installer de logiciels chez eux. "Esker on Demand" est commercialisé sous la forme d'une souscription mensuelle parfois associée à des prestations de service (consulting, installation, formation). La souscription mensuelle est fonction du nombre de transactions réalisées tous les mois.
- Le service "FlyDoc" est une version simplifiée du service "Esker on Demand". Il est destiné aux utilisateurs non-informaticiens ou aux PME qui souhaitent simplement envoyer du courrier ou des fax à partir de leur poste de travail ou à partir de petites applications de gestion. C'est un bureau de poste électronique.
- "CalvaEDI" est un service "à la demande" destiné aux donneurs d'ordres de transport industriels, commissionnaires et logisticiens, ainsi qu'aux transporteurs eux-mêmes pour échanger des ordres de transport en temps réel et de manière complètement automatique.
- "TermSync" est un service en ligne sur Internet qui permet de gérer le recouvrement de factures clients émises par Esker on Demand ou toute autre solution tierce. TermSync permet de définir des stratégies de recouvrement personnalisées par client (déclenchement des niveaux de relance), de déclencher des alertes automatiques en cas de dépassement du délai de paiement et d'outils de visualisation graphique pour représenter la balance âgée en temps réel ainsi que toutes sortes de statistiques sur les délais de paiement. La solution propose un portail qui permet au client de payer en direct ou de négocier des étalements de paiement 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.
- La solution "Esker DeliveryWare" est installée chez certaines grandes entreprises en conexion avec de grandes applications de gestion (ERP). Ce logiciel capture les documents entrants ou sortants de l'entreprise pour leur appliquer des règles de reconnaissance et de routage. "Esker DeliveryWare" est commercialisé de manière traditionnelle. Il se présente sous la forme d'une licence logicielle installée chez le client utilisateur qui est vendue en conjonction avec du service, de la formation, un contrat de mise à jour et de support et parfois avec du matériel (cartes fax).

### Le service "Esker on Demand"

Le service "Esker on Demand" est une plate-forme de dématérialisation "à la demande". Il permet d'externaliser et d'automatiser des processus d'entreprise liés à la circulation de documents (facturation, relance, administration des ventes). C'est un service qui permet d'éliminer ou de réduire l'usage du papier au sein des entreprises.

Les principaux services offerts par "Esker on Demand" sont les suivants :



- Traitement des demandes d'achats: Tous les employés d'une entreprise peuvent effectuer une demande d'achat, soit en remplissant un formulaire soit en téléchargeant un devis. La demande d'achat entre ensuite dans un circuit d'approbation qui aboutit à la création d'un bon de commande qui sera envoyé au fournisseur. Lorsque la facture sera reçue, elle pourra être automatiquement réconciliée avec le bon de commande. Cette manière de faire permet d'avoir une vision précise et en temps réel des engagements de l'entreprise et d'éviter les mauvaises surprise au moment de la facturation.
- Traitement des factures fournisseurs: Les factures sont scannées par un comptable et sont envoyées au format numérique sur la plateforme "Esker on Demand" qui se charge de lire leur contenu et de présenter les données utiles sur une page Web. Le comptable approuve, corrige ou modifie les données de saisie automatique. La même page Web circule d'un utilisateur à l'autre pour obtenir l'autorisation de paiement ou de comptabilisation. Les données validées sont ensuite injectées directement dans le système de gestion de l'entreprise.
- Traitement des commandes clients: Les commandes clients sont reçues par fax, email ou message XML par la plateforme "Esker on Demand" qui se charge de lire leur contenu et de présenter les données utiles sur une page Web. Le service client approuve, corrige ou modifie les données de saisie automatique. La même page Web circule d'un utilisateur à l'autre pour obtenir l'autorisation de livraison. Les données validées sont ensuite injectées directement dans le système de gestion de l'entreprise et les documents associés sont archivés électroniquement sur la plate-forme.
- Traitement des factures clients: Le service "Esker on Demand" se substitue aux imprimantes de l'entreprise et capte les flux d'impression de factures pour les acheminer dans les usines courrier du groupe où elles sont re-matérialisées et affranchies avant d'être remises dans le réseau postal. Pour les clients désireux de recevoir leurs factures au format électronique, les factures sont signées électroniquement (conformément aux lois fiscales en vigueur en Europe) par le service et présentées au destinataire par le biais d'un portail où elles sont conservées pour 10 ans.
- Envoi de "Courrier à la demande": les courriers sont envoyés au service "Esker on Demand" sous la forme d'un message électronique. En fonction de leur destination, ils sont acheminés vers l'usine courrier la plus appropriée qui se charge de réaliser l'impression, la mise sous pli, l'affranchissement et la remise en poste en temps réel.
- Envoi de "Fax à la demande": les télécopies à expédier sont soumises au service "Esker on Demand" sous la forme d'un message électronique. En fonction de leur destination, elles sont acheminées vers le serveur de fax le plus proche de la destination qui se charge de réaliser l'envoi en temps réel.
- **Réception de "Fax à la demande" :** Un numéro de téléphone est alloué à chacun des utilisateurs. Chaque télécopie reçue sur ce numéro est automatiquement transférée par email dans la boîte aux lettres de l'utilisateur.

- Archivage électronique des documents : Les documents soumis à la plateforme pour être envoyés par fax ou courrier peuvent être archivés pour une durée pouvant aller jusqu'à onze ans.
- Envoi de "SMS à la demande"

"Esker on Demand" se présente sous la forme d'un ensemble de serveurs sécurisés (clusters) situés à Lyon en France, à Madison aux Etats-Unis et à Sydney en Australie. Cette infrastructure est hébergée dans des salles blanches surveillées 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 et disposant d'une alimentation électrique, téléphonique et Internet redondante. Cette infrastructure est administrée à distance par le personnel d'Esker en rotation sur 24 heures (les Etats Unis et l'Australie prennent le relais lorsque la journée est terminée en France) et un système d'astreinte pour les weekends et les jours fériés.

Pour l'envoi et la réception des fax, "Esker on Demand" dispose de plusieurs centaines de lignes téléphoniques.

Pour l'envoi de courriers, "Esker on Demand" est relié à plusieurs usines courriers situées en France, aux USA, au UK et en Australie. Ces usines disposent d'une importante capacité d'impression, de machines de mise sous pli et de systèmes d'affranchissement automatique.

Le service "Esker on Demand" est intégralement basé sur la technologie "Esker DeliveryWare".

### Le logiciel "Esker DeliveryWare"

"Esker DeliveryWare" est la première solution d'automatisation des processus d'entreprise liés à la circulation de documents (facturation, relance, administration des ventes). C'est un logiciel qui permet d'éliminer ou de réduire l'usage du papier au sein des entreprises.

DeliveryWare capture les documents quelle que soit leur origine. Ces derniers peuvent provenir d'une application d'entreprise, d'un poste de travail, d'une connexion fax ou être simplement numérisés par un scanner. DeliveryWare "lit" ensuite ces documents. C'est-à-dire qu'il en extrait intelligemment l'information qu'ils contiennent et il la restitue dans un format directement manipulable par l'ordinateur. Le document et son contenu sont ensuite enrichis par des données ou des images. Ce peut être l'ajout d'un fond de page, d'une pièce attachée ou d'une information manquante saisie au clavier par un opérateur. En fonction du contenu et des règles de routage, les documents sont ensuite transportés vers un ou plusieurs médias électroniques tels que le fax ou l'email, les imprimantes ou une application d'entreprise.

Lorsque le ou les transports appropriés au document traité ont été déterminés, "Esker DeliveryWare" l'achemine vers l'un des médias électroniques suivants :

- Application d'entreprise par le biais d'un transfert de fichiers ou d'un connecteur spécialisé. Ce type de transport est adapté pour injecter le contenu des documents entrants (facture, bons de commande) dans le système d'information de l'entreprise.
- "Courrier à la demande" permet d'envoyer un message électronique via Internet à un centre d'impression et de mise sous pli qui va le transformer en temps réel en un courrier papier. Ce média permet d'envoyer et de dématérialiser des documents de gestion (factures, contrats, relances) sans changer les habitudes du destinataire. Ce service est fourni par "Esker on Demand".
- "Fax à la demande" qui permet d'envoyer un message électronique via Internet à un centre d'expédition de télécopie. Ce service est fourni par "Esker on Demand" et permet à l'entreprise utilisatrice de ne pas investir dans des équipements de téléphonie (lignes, modems).
- Fax automatique: pour envoyer des documents de gestion (bons de commande, devis) au format télécopie sans devoir réaliser une impression préalable.
- Courrier électronique (email), avec ou sans signature électronique, pour envoyer des copies des documents de gestion aux autres services internes. Dans le cadre de la loi de juillet 2003, ce média permet aussi de dématérialiser complètement les échanges de factures (facture électronique) en Europe.
- Messages sur téléphones mobiles par SMS pour transmettre des alertes ou des notifications.
- Archivage électronique : pour garder une copie des documents qui sont envoyés.
- **XML**: format standard mondial de présentation de données en environnement B-to-B permettant d'échanger des informations de gestion entre les entreprises directement ou par l'intermédiaire d'une place de marché.
- **EDI**: Electronic Data Interchange: format standard mondial de présentation de données en environnement B-to-B permettant d'échanger des informations de gestion entre les entreprises connectées en point à point.
- **Publication sur sites Web**: Esker DeliveryWare offre la possibilité de publier sur le web d'une façon simple et automatique les données issues des systèmes d'information. Les données sont mises en forme et publiées sur le web pour consultation privée ou publique.

- Impression locale ou à distance lorsque la production d'un document papier est indispensable.
- Tout autre média électronique peut être intégré et exploité par DeliveryWare par l'intermédiaire d'une interface de programmation.

Esker DeliveryWare fonctionne sur les systèmes d'exploitation Windows Server 2000, XP, 2003, 2008 ou Server 2012.

### Le service "FlyDoc"

C'est un service en ligne sur Internet qui permet à n'importe quel utilisateur équipé d'un PC d'envoyer un courrier papier, un fax ou un SMS aussi facilement qu'un email.

FlyDoc est accessible à partir de n'importe quel poste de travail connecté à Internet. Il se présente sous la forme d'une interface Web à partir de laquelle il est possible de télécharger un document (Microsoft Word par exemple), d'indiquer un numéro de fax ou une adresse postale, de sélectionner certaines options (couleur/noir et blanc, recto-verso, type d'affranchissement, urgence) puis de demander l'envoi en cliquant sur un bouton. Le document reçu par la plate-forme FlyDoc est converti au format approprié puis soumis au service "Esker on Demand" qui se charge de l'expédition (par courrier ou par fax).

Dans un mode plus avancé, FlyDoc se présente sous la forme d'un pilote d'impression spécifique. Chaque fois qu'un utilisateur demande l'impression d'un document sur cette imprimante virtuelle, une page Web lui est présentée qui lui demande de quelle manière et avec quelles options il souhaite expédier ce document. Lorsque ces informations sont renseignées, l'utilisateur peut demander l'envoi en cliquant sur un bouton particulier. L'imprimante FlyDoc permet d'envoyer un document à partir de n'importe quelle application fonctionnant sous Windows, elle peut donc être utilisée par un traitement de texte ou une petite application de gestion. Il n'est pas nécessaire d'installer un logiciel pour pouvoir utiliser FlyDoc. Le seul composant (optionnel) qui doit être installé est un pilote d'impression pour les utilisateurs qui souhaitent exploiter les fonctions avancées.

Le service FlyDoc est intégralement basé sur la technologie "Esker DeliveryWare".

### Le service "CalvaEDI"

C'est un service "à la demande" destiné aux donneurs d'ordres de transport - industriels, commissionnaires et logisticiens, ainsi qu'aux transporteurs eux-mêmes pour échanger des ordres de transport en temps réel et de manière complètement automatique.

### Le service "TermSync"

C'est un service en ligne sur Internet qui permet de gérer le recouvrement de factures clients émises par Esker on Demand ou toute autre solution tierce. TermSync permet de définir des stratégies de recouvrement personnalisées par client (déclenchement des niveaux de relance), de déclencher des alertes automatiques en cas de dépassement du délai de paiement et d'outils de visualisation graphique pour représenter la balance âgée en temps réel ainsi que toutes sortes de statistiques sur les délais de paiement. La solution propose un portail qui permet au client de payer en direct ou de négocier des étalements de paiement 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

### Les produits Historiques

### Les produits Serveurs de Fax

A la fin des années 1980, la télécopie est devenue l'un des moyens de communication professionnels les plus répandus. Dès lors, le volume de fax émis par les entreprises n'a jamais cessé d'augmenter. Aujourd'hui encore et malgré l'émergence du courrier électronique (email), le fax demeure avec le courrier l'un des moyens les plus fiables et les plus légalement acceptés pour échanger des documents d'affaires.

Avec l'apparition des PC, des outils de traitement de texte et des réseaux locaux, les utilisateurs ont souhaité ne plus devoir imprimer les documents avant de les faxer mais de disposer d'outils leur permettant d'émettre directement des fax à partir de leur station de travail. Des logiciels, tels que Esker Fax, permettent aujourd'hui à des utilisateurs d'envoyer des télécopies sans devoir interrompre leur travail, attendre devant une machine fax et subir les autres contraintes du fax manuel. Avec un serveur de fax, la télécopie est émise directement à partir d'un logiciel de traitement de texte, en utilisant simplement la commande "Imprimer" du logiciel. Dans le sens inverse, les serveurs de fax reçoivent les télécopies et les transmettent automatiquement dans la boîte aux lettres du destinataire en fonction du numéro de l'appelant ou de l'appelé. Les serveurs de fax procurent des gains de productivité importants.

A l'époque de l'Internet, le support de communication par fax s'avère encore très utilisé pour transmettre des documents issus des applications d'entreprises (bons de commande, bons de livraison, devis, factures, contrats, relances...). Le fax bénéficie d'avantages incontestables sur les autres moyens de communication :

- Instantanéité de transmission.
- Universalité du support (peut être utilisé dans quasiment 100% des situations y compris à l'international),

- Assurance de la délivrance du document (accusé de réception),
- Intégrité de la présentation des documents communiqués (le document transmis par fax ne modifie aucun élément de mise en page),
- Confidentialité de la transmission via un réseau propriétaire (le réseau téléphonique) et non par l'Internet,
- Intégrité du contenu du document car un fax n'est pas aisément modifiable,
- Coût inférieur au courrier papier.

Ces éléments constituent les facteurs importants du choix d'une communication par télécopie des documents d'entreprises ayant un caractère confidentiel et critique.

Les entreprises recherchent des solutions de serveur de fax pouvant se connecter directement sur le système d'information central de l'entreprise (ERP, grands systèmes IBM, applications de gestion de la relation client...). Par ailleurs, avec la généralisation des systèmes de messagerie internes (Lotus Notes, Microsoft Exchange, Novell Groupwise), le besoin s'est fait sentir pour les entreprises de ne plus avoir à gérer plusieurs sources de messages (le fax et la messagerie) mais de les combiner en un seul outil. L'utilisateur peut alors envoyer des télécopies comme il envoie des e-mails, directement à partir de sa messagerie. De la même manière, il souhaite recevoir et lire les fax qui lui sont destinés à partir de son outil de messagerie. Cette fonction offre à l'utilisateur un confort supérieur et lui permet d'augmenter sa productivité personnelle.

### Le produit "Esker Fax"

Esker Fax est un serveur de fax généraliste qui fonctionne sur un serveur Microsoft Windows 2000/2003 ou XP. Esker Fax se commercialise essentiellement auprès des grandes entreprises.

En environnement de production, Esker Fax offre de nombreux connecteurs spécifiques (SAP, LPD, LPR, APPC, RJE...) qui permettent de le raccorder à la plupart des grandes applications en vigueur dans les entreprises. Le produit Esker Fax est certifié par la société SAP. En l'absence d'un connecteur spécifique pour un environnement ou une application donnée, Esker Fax se comporte comme une imprimante et utilise la technologie de reconnaissance de contenu spécialement développée par Esker. Cette technologie permet de reconnaître et d'extraire, directement sur le document à transmettre, les informations de routage telles que le numéro de fax ou le nom du destinataire.

Esker Fax s'intègre nativement avec les principaux systèmes de messageries électroniques en vigueur dans les entreprises tels qu'IBM Lotus Notes (Esker Fax for Notes), Microsoft Exchange, ou SMTP (Messagerie Internet). Par ailleurs, Esker Fax est accessible directement à partir des principaux outils bureautiques tels que Microsoft Word, Microsoft Excel et d'une manière générale à partir de tous les outils sachant imprimer directement à partir du poste de travail. A ce jour et suite au retrait en décembre 2000 du progiciel serveur de fax de Lotus, "Esker Fax for Notes" est la seule solution fax au monde à proposer une interface utilisateur et administrateur totalement intégrée à IBM Lotus Notes.

Esker Fax a été spécialement conçu pour gérer des volumes importants de télécopies en intégrant de nombreuses optimisations et des fonctions d'équilibrage de charge ou "Load Balancing". Esker Fax supporte des cartes fax intelligentes multivoies (d'origine Brooktrout ou Eicon) qui lui permettent de gérer jusqu'à 120 lignes par serveur. Esker estime qu'Esker Fax est l'un des meilleurs produits de sa catégorie pour gérer des volumes importants de télécopies.

### Le produit "VSI-Fax"

Ce produit serveurs de fax a été développé par la société américaine VSI qui a été acquise par Esker en octobre 2000.

VSI-Fax est un serveur de fax de production fonctionnant sous Unix et Linux et qui offre sensiblement les mêmes caractéristiques que le produit Esker Fax dans ces environnements particuliers. VSI-Fax est très souvent intégré à des applications verticales (dédiées à un métier ou à un secteur économique particulier). L'essentiel de la clientèle du produit VSI-Fax est constitué d'éditeurs de logiciels de gestion à destination des petites et moyennes entreprises.

### Les produits de connectivité

La plupart des applications de gestion (comptabilité, gestion de stock, gestion commerciale...) développées dans les années 1970 et 1980 sont centralisées sur des serveurs. Elles s'exécutent sur des ordinateurs multipostes (IBM, UNIX, HP, SUN) et communiquent avec des terminaux passifs (clavier + écran) qui assurent le dialogue avec l'utilisateur.

Avec l'apparition massive des PC dans l'entreprise au début des années 90, les entreprises ont progressivement remplacé les terminaux passifs par des PC fonctionnant en environnement Windows. Afin de pouvoir continuer à exploiter les anciennes applications à partir de ces nouveaux postes de travail, les entreprises ont dû installer sur les PC des logiciels qui imitent le fonctionnement des anciens terminaux passifs. Ces logiciels s'appellent des "émulateurs de terminaux" et constituent la fonction première des produits de "Host Access".

Au-delà de l'accès aux applications centrales à partir d'une station de travail, les produits "Host Access" permettent aussi :

- L'échange de fichiers avec les sites centraux (protocole FTP client et serveur),
- Le partage de disques avec les sites centraux (protocole NFS client et serveur),
- L'utilisation des imprimantes des sites centraux (protocole LPR),
- La mise à disposition des sites centraux de l'imprimante de la station de travail (protocole LPD),
- L'exécution de commandes à distance sur le site central (RSH/REXEC).

### Le produit "Tun PLUS"

Tun PLUS est le produit d'origine de la société. Tun PLUS se commercialise principalement autour des serveurs SCO Unix, Linux, IBM AIX, HP-UX, IBM 390 et IBM AS/400. Les clients traditionnels de cette gamme de produits sont les grands comptes équipés de systèmes IBM et les éditeurs de logiciels qui offrent des solutions de gestion fonctionnant en environnement Unix ou Linux.

La force de cette gamme réside dans la richesse des émulations proposées (plus de 20 à ce jour) et dans sa capacité d'intégration à des solutions tierces développées par des éditeurs de logiciels ou d'autres revendeurs à valeur ajoutée.

### Le produit "SmarTerm"

SmarTerm a été développé par la société Persoft (acquise en 1999). Ce produit possède un leadership dans les administrations américaines et dans le domaine de la santé et de l'industrie.

La gamme des produits SmarTerm se commercialise principalement autour des serveurs Digital (VAX Open VMS), Data General et IBM. Les clients traditionnels de cette gamme de produits sont des entreprises et des administrations de toutes tailles équipées de ces serveurs. Par comparaison avec Tun PLUS, la force de cette gamme réside dans sa capacité à répondre aux problématiques des très grandes entreprises et dans la très grande qualité de son intégration dans les environnements Digital VT.

### 1.4.2. CONTRATS IMPORTANTS

Aucun contrat important, autre que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires, n'a été conclu au cours des deux derniers exercices.

### 1.4.3. SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

L'examen de la situation financière et du résultat groupe est décrit dans le rapport de gestion du Directoire, dont un extrait est présenté ci-après. Cette information se rapporte aux comptes consolidés tels que présentés au paragraphe 4.1. du présent document. Cette information peut également être complétée par l'information donnée sur les tendances en section 1.4.3 et par l'annexe des comptes consolidés présentée au paragraphe 4.1.

### Analyse du chiffre d'affaires du groupe

Pour l'ensemble de l'année 2015, le chiffre d'affaires du groupe Esker s'établit à 58,5 M€. Il affiche une croissance de 13% à taux de change et périmètre constants. Le groupe Esker réalise ainsi la meilleure année de son histoire.

Cette performance est à nouveau fondée sur le succès confirmé des solutions Cloud de dématérialisation. Pour l'exercice 2015, elles représentent plus de 42 M€ (72% de son activité), en croissance de 24% par rapport à 2014.

Les activités traditionnelles (en mode licence) restent stables à -1% tandis que les produits historiques reculaient pour ne représenter plus que 9% du chiffre d'affaires total.

### Très forte progression de la rentabilité effort d'investissement accru

Les excellentes performances commerciales se traduisent par une forte hausse du résultat d'exploitation qui dépasse 9 M€ ou 15,6% des ventes, soit une croissance de 59%. Cette importante progression de la rentabilité démontre une nouvelle fois la pertinence du modèle Cloud Computing choisi par Esker dès 2005 qui lui permet de combiner structurellement croissance et rentabilité.

Par ailleurs, le niveau des frais de développement présenté au compte de résultat est également impacté par l'immobilisation d'une partie de ces frais et de leur amortissement. Au cours de l'exercice, 3 836 K€ ont été comptabilisés en immobilisations incorporelles (3 343 K€ en 2014), portant sur les développements de nos solutions en mode SaaS (Esker On Demand et FlyDoc), activés tous les semestres.

L'impact net des immobilisations des frais de développement de la période diminuées des amortissements s'élève à 1 314 K€ (contre 1 216 K€ au 31/12/2014). Depuis l'acquisition de la Start-up TermSync, Esker localise de nouveau sa recherche et développement sur le territoire américain en plus du territoire français. En France, Esker bénéficie du Crédit Impôt Recherche.

Le résultat financier est en baisse à -6 K€ contre 220 K€ en 2014 et est principalement composé de résultat de change et de charges financières nettes.

Le risque de change encouru par le groupe est principalement lié aux opérations intragroupes réalisées en dollars américains, livres sterling et dollars australiens.

Le résultat exceptionnel de – 245 K€ provient essentiellement de la cession d'une machine de la production non totalement amortie.

Compte tenu d'un taux effectif d'impôt en augmentation de 4 points par rapport à l'exercice précédent, de la quote-part de Neotouch Cloud Solution mise en équivalence pour 66 K€ et des 99 K€ de dotations aux amortissements sur écarts d'acquisitions de CalvaEdi et de TermSync, le résultat net de l'exercice est en progression de 39%, soit 6 473 K€ sur la période contre 4 650 K€ en 2014.

### Forte augmentation du cash-flow d'exploitation qui finance largement les investissements

La progression des résultats financiers se reflète directement sur le cash-flow d'exploitation, qui progresse de 4,7 M $\in$  (+55%) pour dépasser 13,2 M $\in$  en 2015. Esker a pu ainsi autofinancer près de 85% de ses investissements de l'exercice, dont les deux acquisitions réalisées en début d'année et verser un dividende de 1,2 M $\in$  à ses actionnaires.

La trésorerie disponible d'Esker reste donc largement positive et permet à la société d'envisager de nouvelles opérations pour accélérer sa croissance.

# 1.4.4. EVOLUTIONS PRÉVISIBLES, PERSPECTIVES D'AVENIR ET ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

### Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir

Dans les années à venir, l'essentiel de la croissance organique du groupe viendra des solutions "à la demande". L'absence d'investissement initial et le confort d'exploitation qu'elles procurent aux clients rendent les solutions "Cloud" très populaires. Esker entend jouer un rôle majeur sur le marché de la dématérialisation "à la demande" en profitant de son expérience de pionnier et d'une base installée conséquente. Pour ce faire, la société fera évoluer son offre de manière à automatiser des processus de plus en plus riches et complexes.

L'influence de la décroissance des produits historiques (Host Access et Fax) ainsi que celle des licences "Esker DeliveryWare" sur le chiffre d'affaires du Groupe va mécaniquement continuer de s'estomper.

La proportion importante du chiffre d'affaires récurrent (79%) permet à l'entreprise d'aborder l'année 2016 sereinement. Les acquisitions réalisées au cours de l'année 2015 viendront doper la croissance organique en début d'année. Esker recherche activement des entreprises à acquérir en Europe du Nord et préférablement actives sur le secteur de l'Echange de Données Informatisées (EDI). Par ailleurs, Esker renforce ses équipes commerciales et marketing ainsi que sa R&D sans impacter le résultat d'exploitation qui devrait s'afficher au même niveau qu'en 2015 en pourcentage. En valeur absolue, le résultat opérationnel devrait s'améliorer.

Le niveau de trésorerie est suffisant pour assurer le développement des infrastructures et des logiciels nécessaires à la croissance des solutions à la demande.

Pour 2016, les principaux objectifs d'Esker sont les suivants :

- Finaliser les développements pour simplifier l'interface utilisateur des services SaaS et raccourcir encore les délais d'implémentation des projets en offrant, à terme, une autonomie complète aux clients.
- Faire grossir la plateforme Cloud de manière à accueillir un nombre croissant de clients
- Faciliter la collaboration entre entreprises (clients et fournisseurs) en enrichissant les portails de toutes les solutions.
- Ajouter des fonctionnalités de paiement et de financement des factures (Factorina)
- Acquérir une société spécialiste de l'EDI (ou apparentée) dans le nord de l'Europe.

### Evènements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun événement postérieur à la clôture n'a été constaté.

### 1.4.5. TRÉSORERIE, FINANCEMENT ET CAPITAUX

### Capitaux de l'émetteur

Les informations concernant les capitaux sont présentées dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés, au paragraphe 4.1. "informations financières historiques : comptes consolidés".

### Source, montants et description des flux de trésorerie

Les informations concernant les flux de trésorerie sont présentées dans le tableau de variation des flux de trésorerie, au paragraphe 4.1.

L'analyse de la variation de la trésorerie au cours de l'exercice est présentée en section 1.4.3. ci-dessus.

Au 31 décembre 2015, le groupe dispose d'une trésorerie excédentaire dans ses filiales américaine et anglaise. En ce sens, l'appréciation de l'euro par rapport au dollar ou à la livre pourrait potentiellement constituer un frein au transfert de fonds des USA et de la Grande-Bretagne vers la France.

Les excédents de trésorerie sont investis dans les principales devises (EUR, USD, GBP, AUD). La société mère supervise les investissements financiers des filiales par consultation directe de leurs soldes bancaires et demande de prévisions de trésorerie.

Les placements effectués par le groupe sont principalement constitués de produits financiers à court terme, à capital garanti, ne présentant aucun risque pour le groupe.

### Conditions d'emprunt et structure de financement

Comme indiqué dans la section 1.4.3. ci-dessus et dans la note 12 de l'annexe aux états financiers consolidés, présentée au paragraphe 4.1. du présent document, les dettes financières constatées à la clôture de l'exercice s'élèvent à 7 317 K€ et sont constituées des éléments suivants :

- dette financière de 3 072 K€, contrepartie de contrats de locations financement immobilisés au cours de l'exercice et concernant une machine d'impression et deux machines de mise sous plis utilisées dans le cadre de l'activité de service à la demande d'externalisation du courrier,
- emprunts bancaires pour 4 245 K€ pour le financement de la croissance externe.

### Restriction à l'utilisation de capitaux

Il n'existe aucune restriction à l'utilisation des capitaux de la société.

### Sources de financement attendues

Un emprunt complémentaire de 2 M€ est attendu sur le premier semestre 2016 pour le financement de la croissance externe.

### 1.4.6. PRÉSENTATION DES COMPTES ET AFFECTATION DU RÉSULTAT

Il est proposé, d'affecter le résultat de l'exercice qui s'élève à 4.607.276,37 € de la manière suivante :

la somme de 30.455,06 euros, serait affecté au compte "Réserve légale", qui se trouverait ainsi porté de 1.019.167,94 euros à 1.049.623,00 euros, ci	30.455,06 euros
• la somme de 1.574.434,50 euros, serait distribuée aux actionnaires, à titre de dividendes, étant précisé que les actions autodétenues par la Société ne donnant pas droit à dividende, les sommes correspondant aux dividendes non versés en raison de ces actions seraient affectées au compte "Report à Nouveau", ci	1.574.434,50 euros
le solde, soit la somme de 2.099.196,75 euros, serait affecté au compte "Report à Nouveau", qui serait ainsi porté à la somme de 21.853.349,00 euros	3.002.386,81 euros
Total égal au bénéfice de l'exercice	4.607.276,37 euros

Les dividendes seraient mis en paiement à compter du jour de l'assemblée générale et dans les délais légaux, à raison de 0,30 euro par action.

### 1.4.7. INFORMATION SUR LES DIVIDENDES

Pour la première fois de son existence, la société a distribué un dividende au titre de l'exercice 2010. Le Directoire proposera un dividende de 0,30 € par action lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 16 juin 2016. Le niveau des dividendes versés au titre des trois derniers exercices est rappelé ci-après :

Année (en normes françaises)	Dividende net (en euro)	Dividende net / résultat par action
2014	0,24	26%
2013	0,18	26%
2012	0,14	21%

### 1.5. FACTEURS DE RISQUES

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

### 1.5.1. RISQUES SPÉCIFIQUES RELATIFS À L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

### Risques liés à la gestion de la croissance

L'activité des solutions de dématérialisation développées par le groupe est en plein essor depuis plus de 10 ans.

Une gestion efficace de cette très forte croissance est indispensable à la poursuite du développement du groupe. Toute tendance contraire serait en effet susceptible d'altérer de manière significative les performances financières attendues du groupe.

Pour le groupe Esker, la maîtrise de la croissance actuelle et future passe notamment par la mise en place d'outils de pilotage adaptés, le développement des infrastructures nécessaires, l'adaptation des systèmes d'information et la constitution de l'organisation humaine adéquate.

### Risques liés au développement de la taille des affaires

L'offre de solutions de dématérialisation développée par le groupe connaît actuellement un vif succès et une véritable montée en puissance. La bonne réalisation de projets d'une taille de plus en plus importante implique un accroissement du volume de prestations de services vendues, dans le cadre de l'intégration de nos solutions aux systèmes d'information des entreprises. Par conséquent, toute insuffisance ou inadéquation des ressources disponibles pour mener à bien ces projets pourrait avoir un impact défavorable sur la rentabilité du groupe.

Par ailleurs, nos solutions s'intègrent directement au cœur des grands systèmes d'exploitation et d'information de grandes entreprises. Toute difficulté ou défaillance dans la gestion de cette intégration pourrait ainsi perturber l'exploitation de nos clients, susciter leur insatisfaction et générer en conséquence une perte de chiffre d'affaires ou des surcoûts venant affecter directement la situation financière du groupe.

### Risques liés à une activité et une implantation mondiales

L'activité du groupe Esker est fortement internationalisée avec notamment 63 % du chiffre d'affaires réalisé hors de France. Le groupe Esker est constitué de 12 sociétés implantées sur les principaux marchés du groupe (France, Etats-Unis, Canada, Grande-Bretagne, Allemagne, Italie, Espagne, Australie, Malaisie et Singapour), dont une société mère en France, regroupant la Direction et les activités groupe telles que la recherche et développement, le marketing stratégique, la Direction des systèmes d'information et la Direction financière du groupe.

Le groupe Esker est ainsi exposé aux différents risques inhérents à une activité et une implantation mondiale :

- la fluctuation des taux de change
- la nécessaire adaptation des produits aux spécificités locales
- les difficultés et coûts de gestion d'opérations internationales
- les coûts de structure liés à une implantation dans plusieurs pays
- les difficultés de management et coordination des différentes équipes et de déploiement de la stratégie définie
- les obligations et éventuelles restrictions douanières
- l'hétérogénéité des règlementations locales (juridiques, fiscales, etc...)

### 1.5.2. RISQUES CONCERNANT LES RESSOURCES HUMAINES

### Dépendance à l'égard des personnes clés

Le succès du groupe Esker, son fort développement, sa capacité d'innovation et sa position de leader sont les résultats d'un travail d'équipe et reposent notamment sur les dirigeants du groupe et le personnel clé des équipes commerciales et de recherche et développement. Tout départ ou absence prolongée de ces personnes est ainsi susceptible d'affecter les résultats du groupe.

Afin d'impliquer pleinement ces personnes clés dans la gestion de la société et garantir ainsi une certaine stabilité, Esker a notamment mise en place des plans d'options d'achat et de souscription d'actions à leur attention.

### Risques liés aux difficultés de recrutement

Le recrutement de personnel technique de haut niveau est un élément clé du développement du groupe. Le marché actuel des nouvelles technologies est caractérisé par une offre abondante et une demande insuffisante, qui ont pour effet mécanique de tirer les prix du marché à la hausse.

Recruter le personnel adéquat tout en maintenant des critères d'exigences et de qualité et en préservant l'équilibre de la politique salariale est ainsi un enjeu fort du groupe.

Dans une perspective proche, le groupe est également exposé à un risque éventuel de turnover important.

Afin de se prémunir contre les risques induits, le groupe a développé un processus de recrutement efficace, doté d'outils adaptés aux besoins du groupe et facilitant notamment les contacts avec les candidats. Par ailleurs, le groupe dispose également d'une politique de gestion des ressources humaines incitative, reposant notamment sur une forte culture d'entreprise, une population jeune, une politique de rémunération attractive, des plans de formation variés, ou encore la mise en place de plans de stock-options.

### 1.5.3. RISQUES TECHNOLOGIQUES

### Risques liés à la défaillance de la plateforme de production

Les documents traités par le Service "Esker on Demand" sont reçus, enregistrés et stockés sur une plateforme technique composée de l'ensemble des infrastructures matériel et logiciel permettant audit service de fonctionner.

- La société a mis en place un plan de prévention intégrant notamment :
- L'identification des principaux risques liés à la plateforme,
- Les mesures en place pour se prémunir contre ces risques,
- Des procédures de traitement d'incidents.

La société a opté pour l'hébergement des serveurs en salle blanche chez un prestataire afin de garantir un haut niveau de sécurité à ses infrastructures. De plus la plateforme technique fait l'objet d'une surveillance 24/7 par des équipes dédiées.

### Risques d'intrusion malveillante au sein de nos serveurs

Afin de prévenir toute intrusion malveillante, la société procède, plusieurs par an, à une série de tests de pénétration. Ces tests visent à identifier les potentiels points de vulnérabilité. Ces vulnérabilité sont classées par ordre de criticité et donne lieu, si besoin, à un plan de remédiation incorporé dans les plans de développement.

### Risques liés à une évolution technologique rapide et au lancement de nouveaux produits

Le marché sur lequel est positionné le groupe Esker est marqué par une évolution technologique rapide, qui impose de lancer régulièrement de nouveaux produits (modules et logiciels) répondant à ces nouveaux critères afin de satisfaire la demande en la matière et de maintenir sa position.

Le développement de logiciels est un processus long et complexe, nécessitant des investissements significatifs en recherche et développement. Le groupe n'a aucune garantie de parvenir à maîtriser ces nouvelles technologies, développer des nouveaux produits ou améliorer des produits existants, ni de commercialiser avec succès ces produits.

### Risques liés à la qualité des logiciels (défauts, erreurs)

Compte tenu de leur complexité, il peut advenir que les logiciels commercialisés présentent des erreurs ou anomalies pouvant nuire à leur fonctionnement ou causer des préjudices à des tiers.

Afin de limiter ce risque, le contrôle qualité est effectué au niveau de chaque équipe par ses ingénieurs de développement. Ces tests sont effectués soit de manière manuelle soit par le développement et l'utilisation de tests automatiques garantissant la non régression pour chaque incrément logiciel livré.

Les équipes disposent notamment de matériels et de logiciels équivalents à ceux qui se trouvent chez les clients ou sur la production d'Esker on Demand.

Par ailleurs, les licences d'utilisation sont généralement livrées sans garantie, le risque étant à la charge de l'utilisateur, ce qui permet également de limiter les risques de litiges clients.

Enfin, en vue de couvrir tout risque de dommages et les éventuels impacts financiers liés à l'utilisation des produits Esker par des tiers, le groupe a souscrit une assurance en responsabilité civile professionnelle qui couvre notamment tout dommage matériel, corporel ou immatériel causé à un tiers par la société dans le cadre de son activité professionnelle.

### Risques liés à un marché fortement compétitif

Le marché sur lequel Esker intervient est très compétitif, tant en matière d'offre de produits et services dont l'évolution technologique est très rapide qu'en matière tarifaire marquée par une pression accrue à la baisse.

L'essentiel de la croissance d'Esker repose sur le succès des marchés de la dématérialisation (DeliveryWare, FlyDoc et Esker On Demand). Par conséquent, le succès commercial ne pourra être obtenu que si la croissance de ces marchés reste conforme aux attentes de la société, qui est susceptible d'être impactée par l'arrivée de nouveaux concurrents ou la performance des concurrents actuels.

En effet, certains concurrents potentiels d'Esker disposent de ressources financières et humaines plus importantes que celles du groupe et sont donc en mesure de consacrer davantage de ressources au développement,

à la promotion et à la commercialisation de leurs produits en vue notamment de répondre plus rapidement aux technologies nouvelles ou émergentes ainsi qu'au changement des exigences des clients. Ces ressources peuvent également leur permettre d'accroître la pression à la baisse des prix du marché en vue d'acquérir des parts de marché et d'affirmer leur position.

Cette concurrence constitue ainsi un risque pour le groupe dans la mesure où elle est susceptible de générer des effets négatifs sur l'activité de la société et sur sa situation financière.

### 1.5.4. RISQUES JURIDIQUES

### Risques liés à la protection de la propriété industrielle

La protection des droits de propriété détenus sur la technologie développée par Esker est un des enjeux essentiels pour le groupe.

La législation européenne actuelle ne considère pas les logiciels comme des inventions brevetables. Ainsi, la protection des droits de propriété du groupe Esker repose notamment sur le respect des lois relatives aux droits d'auteur, aux licences de logiciels et aux marques commerciales. Les marques utilisées par Esker sont notamment déposées en Europe, aux Etats-Unis, en Asie et dans les principaux pays industrialisés.

En revanche, les lois américaines reconnaissent la protection des logiciels. Ainsi, la technologie de reconnaissance, d'analyse et de routage des documents en fonction de leur contenu développée par Esker, est également protégée depuis 2005 par un brevet accordé par l'USPTO (United State Patent and Trademark Office) sous le numéro 6 906 817.

Le groupe s'expose également au risque éventuel qu'un tiers intente une action à son égard, prétendant que les produits d'Esker enfreignent ses droits à la propriété et plus particulièrement des brevets reconnus par certains pays (Etats-Unis notamment). Toute procédure judiciaire de ce type est susceptible d'avoir une incidence financière significative pour le groupe, et il est actuellement difficile de se prémunir contre ces contentieux. Le groupe a déjà fait face à une action de ce type par une société américaine en 2005, qui s'est soldée par la conclusion d'un accord dont les termes demeurent confidentiels.

### 1.5.5. RISQUES FINANCIERS

### Risque de crédit

Esker commercialise ses produits auprès d'une clientèle appartenant à des secteurs d'activité variés et répartie dans de nombreux pays, ce qui permet de minimiser son exposition au risque de crédit. La société évalue régulièrement le risque client et procède à un suivi permanent de l'état des en-cours par rapport au crédit maximum autorisé. Ce suivi régulier et permanent permet à la société de mieux maitriser son risque et de maintenir un faible montant de créances douteuses.

L'antériorité des créances au 31/12/2015 et 31/12/2014 s'analyse de la manière suivante :

En milliers d'euros		Actifs échus	à la date de	Actif dépréciés	Actifs ni dépréciés ni échus	Total		
	0-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	> 1 an	Total	Total	Total	
Créances au 31/12/2015	2 606	60	0	0	2 666	71	10 466	13 203
Créances au 31/12/2014	2 723	48	3	0	2 774	38	9 335	12 147

### Risque de liquidité

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

A fin 2015, l'endettement financier du groupe Esker s'élève à 7 317 K€ dont deux emprunts bancaires d'un total de 5 000 K€ pour le financement de la croissance externe. A ces emprunts s'ajoutent la dette financière liée au retraitement des contrats de locations financement. Le Groupe dispose par ailleurs d'une trésorerie significativement excédentaire, suffisante pour financer son activité.

Les flux contractuels non actualisés sur l'encours des passifs financiers par date de maturité se présentent de la manière suivante au 31/12/2015 et 31/12/2014 :

Au 31 décembre 2015 (en milliers d'euros)	2016	2017	2018	2019	2020	> 5 ans	Total	Total valeur bilan
OSEO Anvar	933	789	727	505	118	0	3 072	3 072
Emprunts sur location financement	1148	1150	1159	788	0	0	4 245	4 245
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	2 081	1 939	1 886	1 293	118	0	7 317	7 317

Au 31 décembre 2014 (en milliers d'euros)	2015	2016	2017	2018	2019	> 5 ans	Total	Total valeur bilan
OSEO Anvar	187	0	0	0	0	0	187	187
Emprunts sur location financement	868	672	566	501	273	0	2 880	2 880
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	1 055	672	566	501	273	0	3 067	3 067

La trésorerie du Groupe s'établit à près de 16,3 M€ au 31 décembre 2015, en légère baisse par rapport à la clôture précédente.

### Risque de change et analyse de la sensibilité

Les sociétés du groupe implantées à l'étranger facturent leurs propres clients dans leur devise locale. Ainsi, la part du chiffre d'affaires réalisée en euros par le groupe est de l'ordre de 45%. Le risque de change encouru par Esker porte donc principalement sur les opérations intragroupes (facturation de produits, services, royalties) réalisées en dollars américains, livres sterling et dollars australiens. L'essentiel des transactions inter filiales sont réalisées avec la société mère, qui en conséquence supporte le risque de change.

La procédure de couverture de risque de change actuelle repose sur une analyse et un suivi :

- de l'évolution des devises et de l'environnement économique à moyen terme,
- de l'existence d'une date connue de recouvrement des créances et paiements des dettes,
- de la volatilité des devises concernées.

L'estimation du risque de change en cas d'évolution défavorable de 1 centime de l'euro, devise d'établissement des comptes, contre l'USD, la GBP, l'AUD et le SGD (à titre d'exemple, le risque de change relatif au dollar est estimé sur la base d'un taux de change passant de 1,09 euro pour un dollar à 1,10 euro) est le suivant :

Au 31 décembre 2015 (en devises)	USD	GBP	AUD	SGD
Actifs	939 823	620 250	863 641	477 513
Passifs	0	0	0	0
Position avant Gestion	939 823	620 250	863 641	477 513
Instruments de couverture	néant	néant	néant	néant
Position nette après gestion	939 823	620 250	863 641	477 513
RISQUE DE CHANGE EN EUROS EN CAS D'ÉVOLUTION DÉFAVORABLE DE 1 CENTIME DE LA DEVISE EN EUROS	-7 857	-11 359	-3 866	-1 996

Au 31 décembre 2014 (en devises)	USD	GBP	AUD	SGD
Actifs	588 086	759 326	666 312	349 038
Passifs	0	0	0	0
Position avant Gestion	588 086	759 326	666 312	349 038
Instruments de couverture	néant	néant	néant	néant
Position nette après gestion	588 086	759 326	666 312	349 038
RISQUE DE CHANGE EN EUROS EN CAS D'ÉVOLUTION DÉFAVORABLE DE 1 CENTIME DE LA DEVISE EN EUROS	-3 957	-12 357	-3 010	-1 345

L'activité réalisée aux Etats-Unis représente près de 43 % du total, et génère une contribution au résultat opérationnel du groupe, avant prise en compte des coûts centraux supportés par la France de l'ordre de 8 089 K€.

Le principal risque de change auquel est exposé le groupe porte donc sur cette contribution, toute variation significative du dollar ayant pour conséquence une diminution de la contribution américaine à l'absorption des coûts centraux libellés en euros. Au titre de l'exercice 2015, une évolution défavorable de 10 centimes de la devise par rapport à l'euro aurait un impact défavorable de 672 K€ (473 K€ en 2014) sur le résultat opérationnel du groupe.

### Risque sur actions

Les titres de placement détenus par le groupe sont uniquement constitués de produits financiers à capital garanti, et ne présentent donc aucun risque pour le groupe.

Le groupe détient également un portefeuille d'actions propres ayant pour principaux objectifs :

- d'animer le cours du titre de la société dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement agissant de manière indépendante
- de consentir des options d'achat d'actions aux salariés du groupe.

Les actions propres sont comptabilisées en déduction des capitaux propres et les gains et pertes constatés sur d'éventuelles transactions sont directement comptabilisés en réserve sans impacter le résultat consolidé du groupe.

### Risque de taux d'intérêt

A fin 2015, le groupe Esker ne détient aucun instrument financier significatif portant intérêt. Par conséquent le risque de taux peut être considéré comme inexistant.

### 1.5.6. RISQUES INDUSTRIELS ET LIÉS À L'ENVIRONNEMENT

L'activité de la société n'est pas susceptible d'entraîner des risques industriels ou liés à l'environnement qui pourraient avoir un impact sur le patrimoine ou sur les résultats de la société.

Conformément aux articles L.225-102-1 et R.225-105 du Code de commerce, nous sommes tenus de présenter les conséquences de l'activité de la société sur l'environnement pour l'exercice 2015.

Le fonctionnement de la société requiert des ressources énergétiques pour le chauffage et la régulation de l'air de ses locaux et l'usage du matériel de bureau. Ses activités génèrent des déchets sous la forme de papier usagé et de matériel électronique de rebut.

La société ne relève pas des données environnementales relatives à sa consommation d'eau et de matières premières. Elle n'a jamais fait l'objet d'une plainte pour violation de la législation en matière de protection de l'environnement et n'a jamais reçu d'injonction de payer des amendes à cet égard.

La société n'a pas connaissance de risques industriels ou environnementaux déclarés ou suspectés en relation avec le développement, la fabrication, le transport ou l'utilisation de ses produits. Elle n'a pas non plus connaissance de risques industriels ou environnementaux affectant ou susceptibles d'affecter l'utilisation de ses équipements.

### 1.5.7. ASSURANCES ET COUVERTURES DE RISQUES

Les polices d'assurance suivantes ont été souscrites sur les différents sites en vue de couvrir les risques suivants sur ses différents sites :

- responsabilité civile professionnelle et entreprise,
- perte d'exploitation,
- dommages aux biens.

L'ensemble de ces garanties doit permettre de couvrir les risques et actifs significatifs, bien qu'il ne soit pas possible de présager des conséquences et préjudices éventuels que la société pourrait encourir.

### 1.5.8. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Les litiges sont présentés dans la note 11 de l'annexe aux comptes consolidés.

# 2. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

# 2.1. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ

### 2.1.1. COMPOSITION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ

La société est dirigée par un Directoire qui exerce ses fonctions sous le contrôle d'un Conseil de Surveillance.

		MANDATS EXERCES DANS D'AUTRES SOCIETES							
Nom	Mandat ou fonction exercée au sein d'ESKER S.A.	Société	Nationalité	Mandat / Position	Année de nomi- nation d'origine	Expiration du mandat : AG statuant sur les comptes clos en :	Adresse professionnelle (fonction principale)		
		ESKER SA	Française	Présidente du Conseil de Surveillance	2001	2018	10 Rue des Emeraudes 69006 Lyon		
M.C.	Présidente du Conseil	Potentia Phar- maceuticals	Américaine	Administrateur	2005	N/A	6400 Westwind Way, Crestwood, KY 40014		
Bernal	. 1	GNUBIO	Américaine	Administrateur	2010	N/A	1 Kendall Square, Cambridge, MA 02139		
		exel Industrie	Française	Administrateur et Présidente du comité d'audit	2012	2018	54 rue Marcel Paul, 51200 Epernay		
K. Beauvillain	Vice Présidentdu Conseil de surveillance	ESKER SA	Française	Vice-Président du Conseil de Surveillance	1999	2016	10 Rue des Emeraudes 69006 Lyon		
T. Wolfe	Membre du Conseil de surveillance	ESKER SA	Française	Membre du Conseil de Surveillance	1999	2016	Esker Inc 1212 Deming Way, Suite 350 - Madison, WI 53717 - USA		
		ESKER SA	Française	Président du Directoire	2000	2015	10 Rue des Emeraudes 69006 Lyon		
		ESKER Inc	Américaine	Directeur	2001	N/A	1212 Deming Way, Suite 350 - Madison, WI 53717 - USA		
		ESKER UK Ltd	Anglaise	Directeur	1999	N/A	Durham House, Wyvern Business Park, Stanier Way, Derby, Derbyshire DE21 6BF		
		ESKER GmbH	Allemande	Administrateur	1999	N/A	Dillwachterstrasse 5, 80686 Munchen		
		ESKER Italia Srl	Italienne	Administrateur	2001	N/A	Via Gozzano 45, 21052 Busto Arsizio		
J.M. Bérard	Président du Directoire	ESKER Iberica SI	Espagnole	Administrateur	2001	2100	Peru 6, Planta baja, Ofi- cina 1 Edificio Twin Golf B, 28290 Las Rojas, Madrid		
Borara	Buccione	ESKER Autralia Pty Ltd	Australienne	Directeur	1997	N/A	219-227 Elizabeth Street, Sydney NSW 2000		
		ESKER Docu- ment Autolation Asia Pte Ltd	Singapourienne	Directeur	2007	N/A	47 Scott Road, Goldbell Towaer, Singapore 228233		
		ESKER Document Automation (M) Sdn. Bhd.	Malaisienne	Directeur	2009	N/A	Enterprise 4, Technology Park Malaysia, Lebuhraya Puchong SG Besi Bkt Jalil, 57000 Kuala Lumpur		
		ESKER Solution Canada Inc	Canadienne	Administrateur	2012	N/A	Bureau 2800, 630 bld René Levesque Oues, Montréal (Quebec) H3B 1S6		
		CalvaEDI	Française	Président	2015	N/A	6 rue du Docteur Laurent 75013 Paris		
E. Olivier	Membre du Directoire	ESKER SA	Française	Membre du Directoire	2003	2015	10 Rue des Emeraudes 69006 Lyon		

- Marie-Claude Bernal est présidente du conseil de surveillance de la Société Esker depuis 2000. Diplômée d'HEC-JF spécialisation finance et comptabilité (1967), et titulaire d'un MBA de finance et d'informatique de l'Université de Chicago (1971), elle débute sa carrière auprès de la banque de Neuflize et devient ainsi une des premières femmes françaises à diriger une SICAV. En 1977 elle rejoint Wellington Management (Boston USA), une des plus anciennes et des principales sociétés de gestion de placement américaines. Après avoir notamment participé à la création du département international de ce fond d'investissement, elle est nommée Partner en 1994 et poursuit sa collaboration avec cette société jusqu'en 2000. Marie-Claude Bernal est également administratrice de trois sociétés américaines et d'une société française.
- Kléber Beauvillain est Vice-président du Conseil de surveillance de la société depuis 2000. Il a été Directeur exécutif de Hewlett Packard France pendant plus de vingt ans, avant d'en devenir le Président du conseil de surveillance. Il est aujourd'hui administrateur de plusieurs sociétés dont le groupe Alpha Mos coté sur la place parisienne.
- Tom Wolfe, membre du Conseil de Surveillance, est l'ancien dirigeant de Persoft Inc, société acquise par Esker en 1999.

Le parcours et l'expérience professionnelle de Jean-Michel Bérard, Président du Directoire et Emmanuel Olivier, Directeur Général, sont présentés au paragraphe 5.7. du présent document.

### 2.1.2. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION ET CONFLITS D'INTÉRÊT

### Fonctionnement des organes d'administration et de direction

Pour les besoins de leurs mandats sociaux, les membres du Conseil de Surveillance et de la Direction Générale sont domiciliés au siège social de la société.

Il n'existe aucun lien familial entre les personnes membres du Directoire et du Conseil de surveillance.

Au cours de l'exercice 2015, le Directoire s'est réuni 6 fois au siège social de la société. Le taux de présence à ces réunions a été de 100%.

### A notre connaissance:

- aucune condamnation pour fraude n'a été prononcée à l'égard des membres du Directoire et du Conseil de Surveillance au cours des 5 dernières années,
- aucun de ces membres n'a été frappé de faillite, n'a été mis sous séquestre ou en liquidation au cours des 5 dernières années,
- aucune incrimination et/ou sanction publique officielle n'a été prononcée contre un de ces membres.
- aucun de ces membres n'a été empêché par un Tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur au cours des cinq dernières années,
- aucun de ces membres n'a été empêché par un Tribunal d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années.

### Informations relatives au fonctionnement du Directoire

Le Directoire se compose de deux membres, élus par le Conseil de Surveillance pour une durée de deux ans :

- Jean Michel BERARD (Président du Directoire), nommé par le Conseil de Surveillance du 31 août 1999, puis renouvelé par les Conseils de Surveillance du 18 juin 2000, 24 juin 2003, 22 juin 2005, 28 juin 2007, 26 juin 2009, 10 juin 2011, 13 juin 2013 et du 16 juin 2015,
- Emmanuel OLIVIER, nommé par le Conseil de Surveillance du 27 janvier 2003 puis renouvelé par les Conseils de Surveillance du 24 juin 2003, 22 juin 2005, 28 juin 2007, 26 juin 2009, 10 juin 2011, 13 juin 2013 et du 16 juin 2015.

### Contrats de service liant les membres des organes d'administration

Il n'existe pas de contrats de service liant les membres des organes d'administration ou de direction à la Société ou à ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat.

### Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et la Direction Générale

A notre connaissance, il n'existe aucun conflit d'intérêt potentiel entre les devoirs, à l'égard de l'émetteur, de toute personne membre d'un organe de direction ou de surveillance et tout directeur général et leurs intérêts privés et / ou d'autres devoirs.

Il n'existe aucun accord ou arrangement conclu avec les principaux actionnaires, clients ou fournisseurs, en vertu desquels l'une quelconque des personnes visées au point 2.1 a été sélectionnée en tant que membre d'une organisation d'administration, de direction ou de surveillance ou en tant que membre de la direction générale.

La société a mis en place des règles de restriction ou d'interdiction d'intervention sur des opérations sur ses titres à l'égard des membres du conseil de surveillance, du directoire et des responsables disposant d'informations non encore rendues publiques. Ces personnes sont informées sur l'ouverture et la fermeture de la fenêtre d'interdiction.

### 2.1.3. COMITÉS SPÉCIALISÉS

### Comité d'audit et de rémunération

Le comité d'audit est composé de 2 membres du Conseil de Surveillance : Mme Bernal et M. Beauvillain. Il s'est réuni 1 fois au cours de l'exercice 2015, en présence de l'ensemble de ses membres (taux de présence de 100 %).

Le comité de rémunération est composé des membres du Conseil de surveillance. Il s'est réuni deux fois en 2015, en présence de l'ensemble de ses membres (taux de présence de 100 %).

### 2.2. RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES DES DIRIGEANTS ET ADMINISTRATEURS

### Rémunérations des membres du Conseil de Surveillance

			Rémunéra-	Nature de la rémunération versée au titre de 2015				
Mandataire Social	Mandat ou fonction exercée au sein d'Esker SA	Société ayant versé la rémuné- ration	tion versée en 2015 (base brute)	Salaires fixes, honoraires	Salaires variables	Avantages en nature	Jetons de présence	
Marie-Claude Bernal	Pdt du Conseil de Surveillance	Esker SA	39 000 €	30 000 €			9000€	
K. Beauvillain	Vice-Pdt Conseil de surveillance	Esker SA	24 000 €	15 000 €			9 000€	
T. Wolfe	Membre du Conseil de surveillance	Esker inc	21 000 €	15 000 €			6000€	
TOTAL			84 000 €	60 000 €	0€	0€	24 000 €	

Les rémunérations du Président et du Vice-président du Conseil de Surveillance versées au titre de leurs fonctions ont été fixées par une décision du Conseil de Surveillance en date du 15/10/2001. Il s'agit d'une rémunération fixe. Le montant annuel global des jetons de présence est fixé en assemblée générale annuelle et réparti par le Conseil de Surveillance entre ses membres.

A titre d'information, présentation comparative des rémunérations de l'exercice précédent :

				Nature de la rémunération versée au titre de 2014			
Mandataire Social	Mandat ou fonction exercée au sein d'Esker SA	Société ayant versé la rémuné- ration	Rémunéra- tion versée en 2014 (base brute)	Salaires fixes, honoraires	Salaires variables	Avantages en nature	Jelons de présence
Marie-Claude Bernal	Pdt du Conseil de Surveillance	Esker SA	36 000 €	30 000 €			6000€
K. Beauvillain	Vice-Pdt Conseil de surveillance	Esker SA	21 000 €	15 000 €			6000€
T. Wolfe	Membre du Conseil de surveillance	Esker inc	21 000 €	15 000 €			6000€
TOTAL			78 000 €	60 000 €	0€	0€	18 000 €

### Rémunérations des dirigeants mandataires sociaux

	2015		20	14
En €	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
M. Jean-Michel Bérard, Président du	Directoire			
Rémunération fixe	181 620	181 620	180 800	180 800
Rémunération variable	186 000	172 969	172 969	53 233
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature	7 102	7 102	5 112	5 112
TOTAL	374 722	361 691	358 881	239 145
M. Emmanuel Olivier, Directeur Géné	ral, membre du Direc	toire		
Rémunération fixe	140 850	140 850	133 100	133 100
Rémunération variable	119 829	87 406	87 406	22 950
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature	6 132	6 132	6 132	6 132
TOTAL	266 811	234 388	226 638	162 182

Les rémunérations des membres du Directoire ont été approuvées par le Conseil de surveillance du 17 mars 2016.

Depuis 2007 la rémunération versée au Président du Directoire inclut une part variable correspondant à la réalisation d'objectifs de performance du groupe. Cette rémunération variable fait l'objet d'une provision dans les comptes au 31 décembre 2015.

De même, la rémunération versée à M. Emmanuel Olivier en 2015 inclut une part variable correspondant à la réalisation d'objectifs commerciaux relatifs à l'exercice 2015. La part variable portant sur les réalisations des objectifs définis au titre de l'exercice 2015 n'a pas été payée sur 2015, mais fait néanmoins l'objet d'une provision dans les comptes au 31 décembre 2015.

Les avantages en nature concernent le véhicule de fonction attribué à Messieurs Bérard et Olivier.

Le tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées au Président du Directoire et au Directeur Général se présente sous la forme suivante :

En €	2015	2014
M. Jean-Michel Bérard, Président du Directoire		
Rémunération due au titre de l'exercice	374 722	358 881
Valorisation des options attribuées aux cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performances attribuées aux cours de l'exercice	53 020	60 972
TOTAL	427 742	419 853
M. Emmanuel Olivier, Directeur Général, membre du Directoire		
Rémunération due au titre de l'exercice	266 811	226 638
Valorisation des options attribuées aux cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performances attribuées aux cours de l'exercice	48 602	42 680
TOTAL	315 413	269 318

La société n'a contracté aucun engagement au bénéfice de ses mandataires sociaux à raison de la prise, de la cession ou du changement de leurs fonctions, à l'exception de l'engagement de versement d'une indemnité correspondant à deux (2) ans de rémunération au bénéfice de Monsieur Jean-Michel Bérard, en cas de cessation de son mandat social, décidé lors du conseil de surveillance du 10 décembre 2010.

Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par la société Esker SA et par toute société du Groupe

Néant.

Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Au cours de l'exercice 2015, Monsieur Emmanuel Olivier, membre du Directoire a levé 13 580 options de souscription.

### Actions attribuées gratuitement durant l'exercice à chaque mandataire social

Au cours de l'exercice 2015, le Directoire de la société Esker SA en date du 16 juin 2015 a attribué 9 000 actions gratuites à M. Jean-Michel Bérard, Président du Directoire et 8 250 actions gratuites à M. Emmanuel Olivier, membre du Directoire.

L'attribution d'actions gratuites aux membres du Directoire n'est soumise à aucune condition de performance.

La valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés est définie sur la base des hypothèses suivantes :

Date d'attribution des actions gratuites	Cours de l'action à la date d'attribution	Période d'acquisition	Probabilité d'atteindre la condition de présence à l'issue de la période d'acquisition
16/06/2015	23,70	2 ans	91,78%
01/04/2014	17,83	2 ans	91,19%

### Actions attribuées gratuitement devenues disponibles durant l'exercice pour chaque mandataire social

Au cours de l'exercice, le nombre d'actions attribuées gratuitement devenues disponibles s'élève à 10 000 actions pour M. Jean-Michel Bérard et 8 000 actions pour M. Emmanuel Olivier.

### Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions

Les options de souscription d'actions (OS) et les bons de souscription d'action (BSA) pouvant encore être exercées, qui ont été consentis aux membres du Conseil de Surveillance et à Monsieur Emmanuel Olivier, Directeur général, au cours des années précédentes, sont les suivantes :

N° plan	В	10	10	11	11	13	13
Options de souscription (OS) ou d'achat (OA)	OA	os	os	OS	os	OS	OS
Date d'assemblée	23/06/04	22/06/05	22/06/05	26/06/08	26/06/08	14/06/12	14/06/12
Date du Directoire	30/06/04	09/01/06	02/01/07	08/07/08	03/04/09	01/10/12	01/10/12
Nombre maximum d'options pouvant être attribuées en vertu de l'AGM	200 000	350 000		200 000		200 000	
Nombre maximum d'options pouvant être attribuées dans l'année 2015 en tenant compte des attributions déjà effectuées	0	(	)	(	)	0	104 500
Nombre total d'options attribuées sur l'année 2015	tal d'options attribuées sur l'année 2015 0 0		)	0		0	24 500
Nombre total d'options pouvant être attribuées au 31 décembre 2015	0	0		(	)	0	80 000
Nombre options attribuées aux mandataires sociaux	:						
Marie-Claude Bernal	10 000	0	0	0	0	0	0
Kleber Beauvillain	10 000	0	0	0	0	0	0
Emmanuel Olivier	36 000	45 500	7 500	7 500	3 750	8 000	0
Point de départ d'exercice des options	30/06/05	09/01/10	02/01/11	08/07/12	03/04/13	01/10/16	01/04/18
Date d'expiration	29/06/14	08/01/16	01/01/17	07/07/18	02/04/19	30/09/22	31/03/24
Prix de souscription ou d'achat	3,88	4,96	7,21	4,07	2,74	9,44	16,32

Le prix d'exercice ou de souscription correspond à la moyenne des vingt derniers cours de bourse et est validé par le Directoire.

# Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers

	Nombre total d'options attribuées	Prix moyen pondéré	Plan 10	Plan 11	Plan 12	Plan 13
Options consenties durant l'exercice	0	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Options levées durant l'exercice	62 552	5,18	52 552	7 000	3 000	Néant

En 2015, le Directoire a décidé lors de la réunion du 1 er avril d'attribuer 24 500 options de souscription d'actions de la société.

Le Directoire a également décidé d'attribuer gratuitement lors des réunions du 19 juin et du 12 octobre respectivement 42 750 et 1 800 actions de la société.

Ces attributions sont décrites dans les rapports spéciaux concernant l'attribution gratuite d'actions et l'attribution d'options de souscription d'actions.

### Informations complémentaires

### Stocks options et attribution d'actions gratuites

Pour les stocks options consenties à compter du 31 décembre 2006, le Conseil de surveillance lors de sa réunion du 26 juin 2009 a décidé d'imposer aux mandataires sociaux l'obligation de conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leur fonction au minimum 200 actions issues des options exercées.

De même, pour les actions attribuées gratuitement à compter du 26 juin 2009, le Conseil de surveillance a fixé la quantité des actions que les dirigeants sont tenus de conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leurs fonctions au nombre de 200.

### Octroi de jetons de présence

L'Assemblée Générale du 16 juin 2015 a décidé d'allouer à l'ensemble des membres du Conseil de Surveillance, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 des jetons de présence pour un montant annuel brut de 30 000 €.

Par ailleurs, le Directoire lors de sa réunion du 17 mars 2016 a décidé de proposer à l'Assemblée Générale d'allouer à l'ensemble des membres du Conseil de Surveillance, au titre de l'exercice ouvert le 1er janvier 2015 des jetons de présence pour un montant annuel brut de 30 000 €.

# Engagements pris par la société au bénéfice de ses mandataires sociaux à raison de la prise, de la cessation ou du changement de leurs fonctions ou postérieurement à celles-ci :

Il n'y a pas d'engagements de cette nature, ni d'engagement sur des éléments de rémunération, d'indemnités ou d'avantages qui seraient dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celle-ci, à l'exception de l'engagement de versement d'une indemnité correspondant à deux (2) ans de rémunération au bénéfice de Monsieur Jean-Michel Bérard, en cas de cessation de son mandat, décidé lors du conseil de surveillance du 10 décembre 2010.

Opérations sur titres réalisées par les dirigeants au sens de l'article L.621-18-2 du Code Monétaire et Financier Néant.

# 2.3. RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTE SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT

Néant.

# 3. INFORMATION EN MATIERE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIETALE

Néant.

# 4. COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2015

# 4.1. COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2015

### **BILAN CONSOLIDÉ**

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2015	31/12/2014
Ecarts d'acquisition	2	4 321	0
Immobilisations incorporelles	3	15 282	7 709
Immobilisations corporelles	4/5	4 985	4 470
Immobilisations financières		596	373
Actif immobilisé		25 184	12 552
Stocks		161	93
Créances clients		13 203	12 147
Impôts différés actifs		1 581	1 132
Autres créances et comptes de régularisation	6	4 870	2 963
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	7	16 295	17 559
Actif circulant		36 110	33 894
TOTAL ACTIF		61 294	46 446

PASSIF (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2015	31/12/2014
Capital social		10 496	10 192
Primes d'émission		18 485	18 115
Résultat consolidé		6 473	4 650
Réserves consolidées		-6 266	-11 451
Capitaux propres	8	29 188	21 506
Dont Part du groupe		29 188	21 506
Dont Intérêts minoritaires		0	0
Provisions pour risques et charges	11	567	541
Emprunts et dettes financières	12	7 317	5 113
Dettes fournisseurs		4 221	3 606
Dettes fiscales et sociales		9 792	7 565
Impôts différés passifs		105	38
Autres dettes et comptes de régularisation	13	10 104	8 077
Dettes		31 539	24 399
TOTAL PASSIF		61 294	46 446

# COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)	Note	31/12/15	% CA	31/12/14	% CA
Chiffre d'affaires	14	58 457	100,0%	46 060	100,0%
Production immobilisée	15	3 836	6,6%	3 343	7,3%
Autres produits d'exploitation		1 401	2,4%	1 017	2,2%
Achats consommés		-1 430	-2,4%	-1 234	-2,7%
Variations de stocks		54	0,1%	10	0,0%
Autres charges d'exploitation		-16 038	-27,4%	-13 425	-29,1%
Charges de personnel	16	-31 954	-54,7%	-25 873	-56,2%
Impôts et taxes		-896	-1,5%	-853	-1,9%
Dotations nettes aux amortissements		-4 326	-7,4%	-3 278	-7,1%
Dotations nettes aux provisions		-50	-0,1%	-67	-0,1%
Résultat d'exploitation		9 054	15,5%	5 700	12,4%
Résultat financier	17	-6	0,0%	220	0,5%
Résultat courant des entreprises intégrées		9 048	15,5%	5 920	12,9%
Résultat exceptionnel	18	-245	-0,4%	53	0,1%
Impôts sur les résultats	19	-2 292	-3,9%	-1 323	-2,9%
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		61	0,1%	0	0,0%
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		-99	-0,2%		
Résultat net		6 473	11,1%	4 650	10,1%
Résultat par action en euros		1,30		0,97	
Résultat dilué par action en euros		1,22		0,90	

# **ETAT DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES**

(en milliers d'euros)	Capital	Primes d'émission	Ecarts de conversion	Résultat de l'exercice	Réserves consolidés	Capitaux Propres
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2013	9 801	17 714	-329	3 188	-11 717	18 657
Résultat reporté à nouveau				-2 311	2 311	0
Résultat de l'exercice				4 650		4 650
Variation des écarts de conversion			706			706
Options de souscription d'actions	391	401				792
Actions propres					-2 364	-2 364
Dividendes				-877		-877
Autres mouvements					-58	-58
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2014	10 192	18 115	377	4 650	-11 828	21 506
Résultat reporté à nouveau				-3 442	3 442	0
Résultat de l'exercice				6 473		6 473
Variation des écarts de conversion			729			729
Options de souscription d'actions	304	370				674
Actions propres					1 200	1 200
Dividendes				-1 208		-1 208
Autres mouvements					-186	-186
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2015	10 496	18 485	1 106	6 473	-7 372	29 188

#### **TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE**

(en milliers d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
Résultat net consolidé	6 473	4 650
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie et non liés à l'activité:		
Dotations nettes aux amortissements et provisions	4 500	3 291
Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	145	41
Produits de cession d'éléments d'actif	-134	-65
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier	10 984	7 917
Charges d'impôts	2 292	1 323
Impôts payés	-1 165	-1 075
Intérêts payés et reçus	-21	90
Variation du besoin en fond de roulement lié à l'activité	1 136	290
FLUX NETS DE TRESORERIE GENERES PAR L'ACTIVITE	13 226	8 545
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-11 528	-4 028
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	181	22
Augmentation, diminution des immobilisations financières	-45	197
Investissement dans une entreprise associée	-4 262	
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-15 654	-3 809
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-1 208	-877
Augmentation de capital ou apports		
Frais d'augmentation de capital		
Sommes reçues lors de l'exercice d'options de souscription d'actions	583	735
(Augmentation) Diminution des actions propres		-2 441
Remboursement d'emprunt - contrats de location financement	-1 907	-820
Augmentation des dettes financières	3 000	2 000
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	468	-1 403
VARIATION DE TRESORERIE	-1 960	3 333
Incidence des variations de taux de change	696	-815
Trésorerie à l'ouverture	17 559	13 411
Trésorerie à la clôture	16 295	17 559

#### **NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS**

# I. Règles, méthodes comptables et périmètre de consolidation

# Arrêté des comptes

Les comptes consolidés du groupe Esker au 31 décembre 2015 ont été arrêtés par le Directoire et présentés pour approbation au Conseil de surveillance du 17 mars 2016.

# Principes et méthodes comptables

Les comptes consolidés sont présentés conformément au règlement CRC 99-02 et son actualisation issue du CRC 2005-05, et du CRC 2000-06 et tiennent compte du règlement 2014-03 du Comité de la réglementation comptable du 29 avril 1999 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général.

Il est fait application des règlements CRC 2004-06 du 23 novembre 2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs, et CRC 2002-10 du 12 décembre 2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

#### Périmètre et critère de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle exclusif est le pouvoir direct ou indirect de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités.

Les titres de participation des sociétés non contrôlées par le groupe Esker, mais sur lesquelles le groupe exerce une influence notable, sont évalués en appliquant la méthode de la mise en équivalence.

Les créances, dettes, produits et charges réciproques sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est présentée en section 2 de la présente annexe.

#### Méthode de conversion

Les résultats des sociétés étrangères hors zone Euros sont convertis au cours moyen de change de la période ; les comptes de bilan sont convertis au cours de clôture de la période concernée. Les écarts de conversion sont présentés distinctement dans les capitaux propres.

#### Méthodes préférentielles

Les méthodes préférentielles appliquées sont :

- La prise en compte des engagements de retraite et autres avantages du personnel,
- Le retraitement des contrats de location financement,
- La comptabilisation à l'actif des coûts de développement,
- La comptabilisation des écarts de conversion actifs et passifs en charges et produits de la période.

#### Recours à des estimations

L'établissement des états financiers nécessite la prise en compte par la Direction d'hypothèses et d'estimations ayant une incidence sur les états financiers.

Les principales estimations faites par La Direction portent notamment sur les hypothèses retenues pour

- l'évaluation et la dépréciation des actifs corporels et incorporels (notes 3 et 4)
- le calcul des impôts différés (note 19)
- l'évaluation des engagements de retraite (note 11)
- l'évaluation des provisions (note 11).

Ces estimations sont fondées sur les meilleures informations dont la Direction dispose à la date d'arrêté des comptes.

#### Goodwill (écart d'acquisition)

Tous les éléments identifiables d'actif acquis et d'éléments de passif acquis ou éventuels sont comptabilisés à leur juste valeur à la date du transfert de contrôle au profit du groupe (date d'acquisition), indépendamment de la prise en compte de tout intérêt minoritaire.

Le coût d'un regroupement d'entreprises est égal au prix d'acquisition, augmenté des coûts directement attribuables à l'acquisition. Tout excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net acquis, du passif et des passifs éventuels comptabilisés, est inscrit à l'actif en écart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et font l'objet d'un amortissement selon un plan préalablement défini, sur une durée déterminée en fonction des objectifs retenus lors de l'acquisition. Par ailleurs, si les objectifs retenus lors de l'acquisition viennent à être sensiblement modifiés, un amortissement exceptionnel ou une modification du plan d'amortissement est comptabilisé au-delà des amortissements pratiqués.

#### **Immobilisations incorporelles**

#### ■ FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

En application de la méthode préférentielle, les dépenses de développement sont immobilisées dès lors que l'entreprise peut démontrer que les critères suivants sont atteints :

- l'entreprise a l'intention, la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,
- il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise,
- le coût de l'actif incorporel créé à ce titre peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement engagés par le groupe Esker concernent essentiellement des développements applicatifs et font l'objet d'un suivi individualisé. Ils sont principalement constitués des coûts salariaux.

Au titre de l'activité de développement du groupe, deux catégories d'activité doivent être distinguées :

- les activités de développements visant à créer de nouveaux produits ou à apporter de nouvelles fonctionnalités aux produits existants, pour lesquels les critères de capitalisation définis par la norme IAS 38 sont appréciés par les équipes de marketing et de R&D au moment du lancement de ces projets
- les activités de développements visant à maintenir les produits existants (adaptation aux nouveaux systèmes d'exploitation, maintenance corrective...), qui ne remplissent pas les conditions requises par la norme et ne sont donc pas immobilisés.

Les dépenses de développement immobilisées sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité, comprise entre 1 et 5 ans. Les dépenses correspondant à des projets non encore finalisés à la date de clôture sont comptabilisées en immobilisations incorporelles et donnent lieu à des tests de dépréciation (voir note sur la dépréciation des éléments de l'actif immobilisé ci-après).

Les autres dépenses de recherche et développement, ne répondant pas aux critères énoncés ci-dessus, sont comptabilisées directement en charges de l'exercice.

#### ■ AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les logiciels acquis sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité soit 5 ans.

#### **Immobilisations** corporelles

#### ■ IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût historique d'acquisition. Ce coût comprend les frais directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la Direction.

L'amortissement des immobilisations est calculé en fonction des rythmes de consommation des avantages économiques attendus par élément d'actif sur la base du coût d'acquisition, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle (toutefois considérée comme nulle dans la plupart des cas). Le mode linéaire est en général retenu sur les durées d'utilité estimées suivantes

- Installations générales.....de 5 à 8 ans
- Matériel de transport.....de 3 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique ......de 2,5 à 8 ans

#### ■ CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT

En application de la méthode préférentielle, les contrats de location transférant à Esker les risques et avantages inhérents à la propriété (contrats de location financement) sont comptabilisés en immobilisations avec inscription en contrepartie d'une dette financière à leur juste valeur ou, si elle est inférieure, à la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location.

Les immobilisations correspondantes sont amorties selon les modalités décrites ci-dessus.

Les frais de réparation et de maintenance sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf dans le cas où ils contribuent à augmenter la productivité ou la durée de vie de l'immobilisation.

#### Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Les immobilisations corporelles et incorporelles doivent être soumises à des tests de perte de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test de perte de valeur est réalisé au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie et les immobilisations incorporelles en cours (projets de développement).

Les actifs immobilisés incorporels et corporels font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de la période, leur valeur recouvrable apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée de la juste valeur nette des coûts de sortie et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini des flux de trésorerie.

Pour les besoins de ce test, les valeurs d'actifs sont regroupées par Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). L'UGT correspond aux centres de profits autour desquels le groupe organise ses activités et analyse ses résultats dans son reporting interne. Ces centres de profits correspondent généralement aux entités juridiques.

Lorsque la valeur recouvrable d'UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée en compte de résultat.

#### Stocks et en cours

Les stocks sont valorisés au plus bas de leur coût d'acquisition, déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré ou de leur valeur nette de réalisation.

### Créances clients

Les créances clients sont constatées lors du transfert de propriété correspondant généralement à la livraison pour les ventes de biens et à la réalisation de la prestation pour les activités de services.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire de ces créances présente un risque quant à sa recouvrabilité.

#### **Actions propres**

Les actions de long terme de la société mère qui sont détenues par elle-même ou par l'une de ses filiales intégrées sont comptabilisées en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition, net des frais d'acquisition. Les variations de juste valeur au cours de la période de détention ne sont pas comptabilisées. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement en capitaux propres et n'impactent pas le résultat de l'exercice.

#### Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités se composent de soldes bancaires et de fonds de caisses.

Les valeurs mobilières de placement ont une échéance court terme, elles sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les titres détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur et les pertes et profits en résultant sont comptabilisés au compte de résultat.

Les variations de trésorerie sont analysées dans le tableau de flux de trésorerie présenté selon la méthode indirecte.

#### **Provisions**

Les provisions sont constituées lorsque les organes de Direction du groupe ont la connaissance d'une obligation juridique ou implicite résultant d'un évènement passé, qui pourrait engendrer une sortie probable de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue, dont le coût est évaluable de manière fiable.

Des provisions pour litiges peuvent notamment être constituées dans le cadre des litiges connus dans lesquels le groupe est impliqué. A la date d'arrêté des comptes, un examen de ces litiges est réalisé par la Direction et par des conseils extérieurs le cas échéant afin d'évaluer le montant nécessaire de provision à constituer pour couvrir les risques estimés.

#### Avantages au personnel

#### ■ PLANS DE RETRAITE

Dans la plupart des filiales, le groupe a une obligation de financement des retraites du personnel par le versement de cotisations calculées sur la base des salaires aux organismes gérant les programmes de retraite. Ces cotisations sont comptabilisées en charges dès lors qu'elles sont encourues. Aucun autre engagement n'est lié à ces contributions.

Par ailleurs, en application de la loi française, le groupe a l'obligation de verser aux salariés partant en retraite une indemnité de fin de carrière. Les engagements correspondants sont calculés annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière. Ce calcul est réalisé dans le respect de la convention collective applicable (SYNTEC) et repose notamment sur les éléments suivants :

- âge estimé de départ en retraite,
- ancienneté du personnel à la date de départ en retraite,
- probabilité de présence des salariés dans l'entreprise à l'âge de départ en retraite,
- taux d'augmentation des salaires,
- taux d'actualisation.

Aucun autre engagement de retraite n'est comptabilisé dans les autres filiales du groupe compte tenu de leur caractère non significatif ou de l'absence d'obligation légale en la matière.

# ■ AUTRES AVANTAGES À LONG TERME

En application de la législation locale, la filiale italienne a l'obligation de verser une allocation aux salariés lors de leur départ, quel qu'en soit le motif (démission, retraite...). Cette allocation est calculée sur la base du salaire annuel et de l'ancienneté des salariés, et fait l'objet d'une réévaluation annuelle indexée sur un taux d'inflation communiqué par le gouvernement italien.

#### Impôts sur les résultats et impôts différés

Les différences temporelles entre les bases fiscales et comptables des actifs et passifs consolidés donnent lieu à la comptabilisation d'impôts différés selon la méthode du report variable.

Les actifs d'impôts différés sont reconnus quand leur réalisation future paraît probable à une date qui peut être raisonnablement déterminée. Les allégements d'impôts futurs découlant de l'utilisation des reports fiscaux déficitaires (y compris les montants reportables de manière illimitée) ne sont reconnus que lorsque leur récupération est probable.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés et sont compensés au sein d'une même entité fiscale. Les impôts différés calculés sur des éléments imputés en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres.

#### Crédit d'impôt recherche

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel qui effectuent des dépenses de recherche peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt en France.

Le crédit d'impôt est calculé par année civile et s'impute sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année en cours de laquelle les dépenses de recherche ont été encourues.

Compte tenu du caractère définitivement acquis du crédit impôt recherche indépendamment de la situation fiscale du Groupe, il a été décidé de classer ce produit en "autres produits d'exploitation".

#### Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé de manière générale lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront à l'entreprise et lorsque le montant des produits peut être estimé de manière fiable, et plus spécifiquement à la date de transfert des risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien.

Dans le cadre de son activité, le chiffre d'affaires du groupe est principalement constitué de ventes de licences, de contrats de prestation de maintenance et de prestations de services associées (formation et assistance à la mise en œuvre), de ventes de services accessibles à la demande via internet (externalisation des envois de fax et courriers) et de fourniture de matériel (cartes fax).

- Les ventes de licences et de matériel sont comptabilisées en chiffre d'affaires à la date de livraison,
- Les produits relatifs aux contrats de maintenance sont comptabilisés en chiffre d'affaires de manière linéaire sur la durée totale du contrat. Dans le cas de contrats portant sur l'exercice en cours et les exercices suivants, des produits constatés d'avance sont comptabilisés à la clôture de l'exercice pour la partie des contrats correspondant aux exercices futurs,
- Les prestations de service liées aux ventes de logiciels sont comptabilisées en chiffre d'affaires au fur et à mesure de leur réalisation.

Les autres prestations de services sont constatées en chiffre d'affaires à leur date de réalisation.

### Crédit d'impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi est comptabilisé, conformément à l'avis ANC, en réduction des charges de personnel dans le compte de résultat.

Conformément aux dispositions de l'article 76 de la Loi de Finances pour 2015, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement ;
- de recherche, d'innovation :
- de formation et de recrutement.

#### II. Périmètre de consolidation

#### a) Acquisitions

La 15 janvier 2015 Esker a finalisé l'acquisition de la start-up américaine TermSync, basée à Madison dans le Wisconsin. TermSync a développé et commercialise depuis 2013 un portail collaboratif innovant permettant aux entreprises de moderniser leur processus de facturation clients. Cette acquisition est consolidée par intégration globale à compter du 1er février 2015.

Le 24 avril 2015, Esker a finalisé l'acquisition de la société CalvaEDI, spécialiste de l'Echange des Données Informatisées (EDI). L'acquisition de CalvaEdi est immédiatement relutive pour le Groupe Esker du fait de la forte récurrence de ses revenus, d'une structure de coûts légère et d'une rentabilité importante. CalvaEdi avait réalisé en 2014 un chiffre d'affaire de 2,3 M€ et est consolidée par intégration globale à partir du 1 er mai 2015.

#### b) Autres opérations

Neopost, deuxième fournisseur mondial de solution de traitement du courrier et acteur majeur dans le domaine de la communication digitale et des solutions logistiques et Esker ont finalisé la création de leur filiale commune fin juillet 2015. Cette société commune, Neotouch Cloud Solutions a pour objet la commercialisation de solutions de dématérialisation Esker auprès des PME/ETI par le réseau Neopost, en France et à l'international. Cette société est détenue à 70% par Neopost et 30% par Esker.

Esker exerçant une influence notable, cette société est consolidée par mise en équivalence.

01515-	o:>	201	5	201	4	Méthode de	
Sociétés	Sièges	Contrôle	Intérêt	Contrôle	Intérêt	consolidation (1)	
ESKER SA	Lyon (France)	Société co	nsolidante				
ESKER GmbH	Essen (Allemagne)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.	
ESKER Ltd	Derbyshire (Royaume-Uni)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.	
ESKER Srl	Milan (Italie)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.	
ESKER Iberica SI	Madrid (Espagne)	99,8%	99,8%	99,8%	99,8%	I. G.	
ESKER Inc	Madison (Etats-Unis)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.	
ESKER Australia Pty Ltd	Sydney (Australie)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.	
Esker Documents Automation Asia Pte Ltd	Singapour	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	l. G.	
Esker Documents Automation (M) Sdn Bhd	Kuala Lumpur (Malaisie)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	l. G.	
Esker Solution Canada Inc	Montréal (Canada)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.	
CalvaEdi SAS	Paris (France)	100,0%	100,0%			I. G.	
TermSync	Madison (Etats-Unis)	100,0%	100,0%			I. G.	
Neotouch Cloud Solution	Dublin (Irlande)	30,0%	30,0%			M.E.	

(1) I.G. : Intégration Globale M.E.: Mise en équivalence

# III. Notes relatives au bilan, compte de résultat et tableau de flux de trésorerie

#### **NOTE 1: Informations sectorielles**

#### ■ INFORMATIONS RELATIVES AUX PRODUITS ET SERVICES

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Vente de logiciels	2 827	3 555
Vente de cartes fax	925	739
Contrats de maintenance et mise à jour	9 336	8 830
Prestations de services	8 732	5 897
Trafic	36 636	27 039
CHIFFRE D'AFFAIRES	58 457	46 060

#### ■ INFORMATIONS RELATIVES AUX ZONES GÉOGRAPHIQUES

<b>Au 31 décembre 2015</b> En milliers d'euros	France	Allemagne	Royaume Uni	Europe du sud	Australie, Asie	Etats- Unis, Canada	TOTAL Groupe
Chiffres d'affaires externes	21 680	1 861	3 512	2 990	3 382	25 032	58 457
Immobilisations corporelles et incorporelles	19 240	3	42	94	42	846	20 267

<b>Au 31 décembre 2014</b> En milliers d'euros	France	Allemagne	Royaume Uni	Europe du sud	Australie, Asie	Etats- Unis, Canada	TOTAL Groupe
Chiffres d'affaires externes	17 102	2 222	3 006	2 463	2 597	18 670	46 060
Immobilisations corporelles et incorporelles	11 559	3	12	127	75	403	12 179

# ■ INFORMATIONS RELATIVES AUX PRINCIPAUX CLIENTS

Sur l'exercice 2015, le chiffre d'affaires réalisé avec le principal client correspond à 4,7 % du chiffre d'affaires total du groupe.

Sur l'exercice 2014, le chiffre d'affaires réalisé avec le principal client correspond à 2,9 % du chiffre d'affaires total du groupe.

NOTE 2: Ecarts d'acquisition

En milliers d'euros		31/12/2014		
En miliers d'édios	Valeur Brute	Amortissements	Valeur Nette	Valeur Nette
TermSync	4 284	98	4 186	0
CalvaEdi	137	2	135	0
TOTAL ECARTS D'ACQUISITION	4 421	100	4 321	0

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les écarts d'évaluation identifiés lors de l'acquisition sont comptabilisés dans les postes d'actifs et de passifs concernés.

L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du groupe dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs identifiés est comptabilisé en écarts d'acquisition.

En 2015, le groupe a acquis deux nouvelles filiales, TermSync et CalvaEdi. Conformément au règlement CRC 99-02, les écarts d'acquisition font l'objet d'un amortissement. En l'absence de précision du règlement pour la détermination de la durée d'amortissement, le groupe a estimé que la durée est de 40 ans compte tenu de la perspective de maintien et/ou de rentabilité des investissements.

**NOTE 3: Immobilisations incorporelles** 

		31/12/2014		
En milliers d'euros	Valeur Brute	Amortissements	Valeur Nette	Valeur Nette
Frais de développement	19 021	12 085	6 936	5 916
Marques	1 067		1 067	0
Logiciel	1 408	940	468	125
Relation clientèle	4 963	118	4 845	0
Immobilisations incorporelles en-cours	1 966		1 966	1 668
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	28 425	13 143	15 282	7 709

Les frais de développement capitalisés à l'actif sont constitués des éléments suivants :

- coûts engagés dans le cadre du développement des logiciels de dématérialisation,
- coûts liés au développement de l'activité "On Demand" de l'ensemble de nos solutions.

# ■ VARIATIONS CONSTATÉES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

Au 31/12/20145En milliers d'Euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre¹	Autres mouve- ments	Clôture
Frais de développement	15 480	117			3 424	19 021
Marques	0			1 049	18	1 067
Logiciel	880	119	-6	363	52	1 408
Relation clientèle	0			4 963		4 963
Immobilisations incorporelles en-cours	1 668	3 718			-3 420	1 966
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - VALEURS BRUTES	18 028	3 954	-6	6 375	74	28 425
Frais de développement	9 564	2 521				12 085
Logiciel	755	79	-6	85	27	940
Relation clientèle	0			118		118
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - AMORTISSEMENTS	10 319	2 600	-6	203	27	13 143
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - VALEURS NETTES	7 709	1 354	0	6 172	47	15 282

<sup>1.</sup> Il s'agit des variations de périmètre CalvaEDI et TermSync

Les autres mouvements incluent pour l'essentiel le transfert des immobilisations en cours en frais de développement et les effets de change.

# ■ VARIATIONS CONSTATÉES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014

<b>Au 31/12/2014</b> En milliers d'Euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre¹	Autres mouve- ments	Clôture
Frais de développement	12 401	1 676		0	1 403	15 480
Marques	0					0
Logiciel	921	63	-149		45	880
Relation clientèle	0					0
Immobilisations incorporelles en-cours	1 403	1 668		0	-1 403	1 668
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - VALEURS BRUTES	14 725	3 407	-149	0	45	18 028
Frais de développement	7 437	2 127				9 564
Logiciel	830	41	-149		33	755
Relation clientèle	0					0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - AMORTISSEMENTS	8 267	2 168	-149	0	33	10 319
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - VALEURS NETTES	6 458	1 239	0	0	12	7 709

<sup>1.</sup> Pas de variations de périmètre en 2014

**NOTE 4: Immobilisations corporelles** 

		31/12/2014		
En milliers d'euros	Valeur Brute	Amortissements	Valeur Nette	Valeur Nette
Matériel de bureau informatique	3 316	2 175	1 141	714
Installations et agencements	1 169	738	431	485
Matériel et outillage	6 235	2 942	3 293	3 165
Matériel de transport	51	26	25	36
Mobilier	467	373	94	70
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 238	6 254	4 984	4 470

# ■ VARIATIONS CONSTATÉES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2015

<b>Au 31/12/2015</b> En milliers d'Euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre¹	Autres mouve- ments	Clôture
Matériel de bureau informatique	2 858	566	-369	81	180	3 316
Installations et agencements	1 163	153	-137	44	-54	1 169
Matériel et outillage	5 271	1 414	-491	7	34	6 235
Matériel de transport	48	9	-6			51
Mobilier	419	32	-46	26	36	467
IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS BRUTES	9 759	2 174	(1 049)	158	196	11 238
Matériel de bureau informatique	2 144	405	-310	73	-137	2 175
Installations et agencements	678	159	-143	30	14	738
Matériel et outillage	2 106	942	-363	6	251	2 942
Matériel de transport	12	15	-1			26
Mobilier	349	26	-48	14	32	373
IMMOBILISATIONS CORPORELLES AMORTISSEMENTS	5 289	1 547	-865	123	160	6 254
IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS NETTES	4 470	627	-184	35	36	4 984

<sup>1.</sup> Il s'agit des variations de périmètre CalvaEDI et TermSync

# ■ VARIATIONS CONSTATÉES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2014

<b>Au 31/12/2014</b> En milliers d'Euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre¹	Autres mouve- ments	Clôture
Matériel de bureau informatique	2 440	396	-106		128	2 858
Installations et agencements	1 030	163	-50		20	1 163
Matériel et outillage	3 363	2 480	-605		33	5 271
Matériel de transport	43	46	-41			48
Mobilier	400	17	-38		40	419
IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS BRUTES	7 276	3 102	(840)		221	9 759
Matériel de bureau informatique	1 837	311	-105		101	2 144
Installations et agencements	591	121	-48		14	678
Matériel et outillage	2 046	637	-605		28	2 106
Matériel de transport	30	13	-31			12
Mobilier	323	29	-37		34	349
IMMOBILISATIONS CORPORELLES AMORTISSEMENTS	4 827	1 111	-826		177	5 289
IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS NETTES	2 449	1 991	-14		44	4 470

<sup>1.</sup> Il s'agit des variations de périmètre en 2014

NOTE 5: Contrat de location financement

En milliers d'euros	Valeur brute	Amortissements cumulés	Valeur nette
Au 31 décembre 2013	2 961	-1 757	1 204
Augmentation	2 480	-578	1 902
Diminution	-605	605	0
Ecart de conversion	0	0	0
Au 31 décembre 2014	4 836	-1 730	3 106
Augmentation	1 132	-891	241
Diminution	-491	363	-128
Ecart de conversion	0	0	0
Au 31 décembre 2015	5 477	-2 258	3 219

Les engagements relatifs aux contrats de location financement s'analysent de la manière suivante au titre des exercices clos au 31 décembre 2015 et 2014 :

	31/12/2015				31/12/2014			
En milliers d'euros	A moins d'un an	De 2 à 5 ans	A plus de 5 ans	TOTAL	A moins d'un an	De 2 à 5 ans	A plus de 5 ans	TOTAL
Total des loyers futurs minimaux	925	2 140	0	3 065	884	2 035	0	2 919
Valeurs actualisées des paiements minimaux	902	2 069	0	2 971	850	1 955	0	2 805

NOTE 6 : Autres créances et comptes de régularisation

En milliers d'euros	Valeur nette 31/12/2015	Valeur nette 31/12/2014
Créance d'impôt	2 386	1 209
Autres créances fiscales	1 047	500
Autres créances	106	381
Charges constatées d'avance	1 331	873
TOTAL AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION	4 870	2 963

# NOTE 7 : Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre 2015, la trésorerie dont dispose le Groupe comprend les éléments suivants :

En milliers d'euros	Valeur nette 31/12/2015	Valeur nette 31/12/2014
Valeurs mobilières de placement	3 571	3 949
Disponibilités	12 724	13 610
TOTAL DISPONIBILITES ET VMP	16 295	17 559

Les valeurs mobilières de placement correspondent à des SICAV monétaires et des comptes à terme sans risque de perte de valeur.

**NOTE 8: Capitaux propres** 

	<b>Valeur</b> En milliers d'euros	Nombre d'actions
Capital social au 31/12/2013	9 801	4 900 526
Augmentation de capital	57	28 500
Levée de stock-options et de bons de souscriptions d'actions	334	166 814
Capital social au 31/12/2014	10 192	5 095 840
Augmentation de capital	93	46 300
Levée de stock-options et de bons de souscriptions d'actions	212	105 975
CAPITAL SOCIAL AU 31/12/2015	10 497	5 248 115

La société n'est soumise à aucune obligation spécifique d'ordre réglementaire ou contractuel en matière de capital social. Le groupe n'a pas de politique de gestion spécifique en matière de capital. L'arbitrage entre financement externe et augmentation de capital est réalisé au cas par cas en fonction des opérations envisagées. Les capitaux propres suivis par le groupe intègrent les mêmes composantes que les capitaux propres consolidés.

Un dividende de 0,24 € par action a été versé sur la période.

### **NOTE 9: Actions propres**

La part du capital social détenu en propre par le groupe a évolué de la manière suivante au cours de l'exercice 2015 :

	Exercice 2015	Exercice 2014
Nombre d'actions propres détenues à l'ouverture	268 528	126 004
Achats d'actions (contrat de liquidité)	125 469	69 369
Ventes d'actions (contrat de liquidité)	-133 769	-66 410
Achats d'actions (croissance externe)		139 565
Ventes d'actions (croissance externe)	-70 381	
Nombre d'actions propres détenues à la clôture	189 847	268 528

# NOTE 10 : Plans de stocks options, actions gratuites et bons de souscription d'actions

Les caractéristiques des plans d'options de souscription, d'achats d'actions et de bons de souscriptions d'actions non échus au 31 décembre 2015 sont présentées ci-dessous :

	Da	tes	Dain all average	Nor	mbre d'optic	ns	
Туре	attribution	expiration	Prix d'exercice en euros	attribuées	exercées	échues ou perdues	Solde
Plan de souscription	09/01/06	08/01/16	4,96	128 524	79 989	24 713	23 822
Plan de souscription	04/07/06	03/07/16	5,58	99 630	30 108	5 302	64 220
Plan de souscription	02/01/07	01/01/17	7,21	88 796	25 336	37 724	25 736
Plan de souscription	02/07/07	01/07/17	10,12	69 606	19 580	21 260	28 766
Plan de souscription	08/07/08	07/07/18	4,07	68 600	32 700		35 900
Plan de souscription	03/04/09	02/04/19	2,74	118 300	48 786	15 932	53 582
Plan de souscription	01/06/10	31/05/20	6,37	48 000	13 281	2 344	32 375
Plan de souscription	12/09/11	11/09/21	5,44	67 400	7 232	4 688	55 480
Plan de souscription	10/04/12	09/04/22	8,26	19 750	2 442	2 782	14 526
Plan de souscription	01/10/12	30/09/22	9,44	56 000		8 000	48 000
Plan de souscription	19/04/13	18/09/23	13,04	27 500	250	312	26 938
Plan de souscription	01/04/14	31/03/24	16,32	12 000		1 000	11 000
Plan de souscription	01/04/15	31/03/25	19,62	24 500			24 500
TOTAL PLANS DE SOUSCRIPTION	ON			828 606	365 679	125 057	337 870
Actions gratuites	01/04/14	31/03/16		54 000			54 000
Actions gratuites	19/06/15	18/06/17		42 750			42 750
Actions gratuites	12/10/15	11/10/17		1 800			1 800
TOTAL ACTIONS GRATUITES				98 550	0	0	98 550

Les variations du nombre d'options, d'actions gratuites et de bons de souscriptions d'actions attribués au personnel du groupe au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2015 se présentent de la manière suivante :

	SOUS	Options de cription d'actions	Actions Gratuites attribuées, non émises	
	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré en €	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré en €
Solde à exercer au 31/12/2014	420 345	6,80	100 300	15,65
Quantité attribuée	24 500	19,62	44 550	24,90
Quantité exercée	-105 975	5,50	-46 300	13,10
Quantité échue ou perdue pour cause de départ	-1 000	14,07		
SOLDE À EXERCER AU 31/12/2015	337 870	8,12	98 550	21,03

#### **NOTE 11: Provisions**

En milliers d'euros	31/12/14	Augmentation, dotation de l'exercice	Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés, repris au cours de l'exercice	Autres variations	31/12/15
Provisions pour risques et charges	3					3
Engagements de retraite	538	56	-30			564
TOTAL PROVISIONS	541	56	-30	0	0	567

Les engagements de retraite sont constitués d'engagements relatifs aux départs à la retraite des salariés de la société Esker France et de l'allocation due aux salariés de la filiale Esker Italie.

Les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite des salariés de la société Esker France ont été évalués conformément à la méthode décrite dans les principes et méthodes comptables. Le passif correspondant s'élève à 336 K€ au 31/12/2015 et a été calculé sur la base des hypothèses suivantes :

Hypothèses d'évaluation des engagements de retraite en Franc	ce
Taux d'actualisation	2,00%
Taux de croissance des salaires	1,24%
Age de départ en retraite cadre	65 ans
Taux de turnover des salariés	8,22%

Par ailleurs, l'allocation due aux salariés de la filiale Esker Italie s'élève à 228 K€ au 31/12/2015 et s'analyse de la manière suivante :

En milliers d'euros	31/12/14	Augmentation de l'exercice	Montants utilisés au cours de l'exercice	Autres variations	31/12/15
Allocation de départ Esker Italie	228	21	-21		228

# NOTE 12 : Emprunts et dettes financières

En milliers d'euros	31/12/15	31/12/14
OSEO Anvar	0	187
Contrats de location financement	3 072	2 880
Emprunts bancaires	4 245	2 046
TOTAL DETTES FINANCIERES	7 317	5 113

# ■ DETTE FINANCIÈRE OSEO ANVAR

Au cours de l'exercice 2008, OSEO Anvar a attribué à la société Esker France une aide à l'innovation d'un montant de 545 K€ qui concernait le projet de développement des solutions de dématérialisation en mode SaaS (Software as a Service). Une somme de 218 K€ a été versée par OSEO Anvar à ce titre en janvier 2009 et juillet 2010. Le solde a été versé sur le second semestre 2011.

Sauf échec technique ou commercial du programme, l'aide attribuée devait être remboursée selon un échéancier échelonné sur 4 ans à compter du 31/03/2012. A partir de 2012, la société a commencé les remboursements, à hauteur de 90 K€ pour 2012, 128 K€ pour 2013 et 140 K€ pour 2014. En 2015, la société a remboursé le solde de cette aide soit 187 K€.

### ■ CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT

La dette financière comptabilisée est la contrepartie de l'immobilisation des contrats de location financement, tel que décrit dans la note 4 ci-dessus.

NOTE 13 : Autres dettes et comptes de régularisation

En milliers d'euros	31/12/15	31/12/14
Produits constatés d'avance	6 051	6 112
Dépôts et cautions clients	2 009	1 897
Autres dettes	2 044	67
TOTAL AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	10 104	8 077

Les produits constatés d'avance concernent principalement les contrats de maintenance dont le chiffre d'affaires est comptabilisé linéairement sur la durée du contrat.

Les autres dettes sont constituées pour 1 947 K€ de la dette pour l'earn out et le retention payout relatif à l'acquisition de TermSync.

# NOTE 14: Chiffre d'affaires

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Vente de logiciels	2 827	3 555
Vente de cartes fax	925	739
Contrats de maintenance et mise à jour	9 336	8 830
Prestations de services	8 732	5 897
Trafic	36 636	27 039
CHIFFRE D'AFFAIRES	58 457	46 060

# NOTE 15 : Dépenses de recherche et développement

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Dépenses de R&D de la période	-5 583	-5 003
Frais de développement immobilisés	3 836	3 343
Amortissements des frais de développement immobilisés	-2 509	-2 127
DEPENSES DE R&D NON IMMOBILISEES	-4 256	-3 787

L'analyse des dépenses de développement immobilisées au cours du l'exercice clos au 31 décembre 2015 est présentée dans la *Note 2*.

# NOTE 16: Frais de personnel

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Rémunération du personnel	24 071	19 413
Charges sociales	7 883	6 460
FRAIS DE PERSONNEL	31 954	25 873

Le détail de l'effectif par pays est présenté ci-après :

	France	Allemagne	Royaume Uni	Europe du sud	Australie, Asie	Etats-Unis, Canada	TOTAL
Effectif au 31/12/2015	209	7	14	17	29	99	375
Effectif au 31/12/2014	180	6	14	15	22	83	320
Effectif au 31/12/2013	167	6	14	14	19	87	307

# NOTE 17: Résultat financier

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Produits financiers	54	94
Résultat de change	16	166
Charges financières	-76	-40
RESULTAT FINANCIER	-6	220

# NOTE 18 : Résultat exceptionnel

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Résultat exceptionnel sur opérations de gestion	-351	-27
Résultat exceptionnel sur opérations en capital	106	27
Dotations et reprises exceptionnelles	0	53
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-245	53

# NOTE 19 : Impôts sur les bénéfices

# ■ ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPÔTS DE LA PÉRIODE

En milliers d'euros	31/12/15	31/12/14
(Charge) / Produit d'impôt exigible	-2 667	-1 265
(Charge) / Produit net d'impôt différé	375	-58
(CHARGE) / PRODUIT D'IMPÔT TOTAL	-2 292	-1 323

# ■ IMPÔTS DIFFÉRÉS AU BILAN

Les variations d'impôts différés au bilan s'analysent de la manière suivante :

En milliers d'euros	IMPÔT DIFFERE ACTIF	IMPÔT DIFFERE PASSIF
Solde au 31 décembre 2013	1 190	(41)
Impôts différés de la période constatés en résultat	-58	0
Effet des variations de taux de change	0	3
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2014	1 132	(38)
Impôts différés de la période constatés en résultat	436	-61
Effet des variations de taux de change	13	-6
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2015	1 581	(105)

Au 31 décembre 2015, le groupe dispose de déficits fiscaux reportables n'ayant pas donné lieu à la comptabilisation d'un impôt différé actif, pour les valeurs suivantes présentées selon leur date d'expiration :

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
2015		212
2016	310	310
2017	612	612
2018	446	446
> 2018 et reports illimités	5 937	5 631
TOTAL Dont report illimité	7 207 5 292	7 211 5 408

# ■ PREUVE D'IMPÔT

En milliers d'euros	31/12/15	31/12/14
Résultat net	6 473	4 650
<ul> <li>Quote-part des sociétés mises en équivalence</li> </ul>	61	0
<ul> <li>Dotations aux amortissements sur écarts d'acquisition</li> </ul>	-99	0
<ul> <li>Charge / Produit d'impôt comptabilisé (-/+)</li> </ul>	-2 292	-1 323
Résultat net avant impôt	8 803	5 973
Taux d'impôt de droit commun de la société mère	33,33%	33,33%
Charge / Produit d'impôt théorique (-/+)	-2 934	-1 991
Différences fiscales permanentes	244	79
Economie d'impôt sur déficit reportable	534	634
Non reconnaissance d'impôts différés actifs sur déficit reportable	-294	-34
Différences fiscales temporaires	71	37
Différence de taux	-157	-91
Autres	243	43
CHARGE / PRODUIT D'IMPÔT COMPTABILISE (-/+)	-2 292	-1 323

# NOTE 20 : Résultat par action

Le résultat net par action et le résultat net dilué par action sont calculés en divisant la part du résultat net revenant au Groupe par le nombre d'actions approprié. Pour le calcul du résultat net par action, le nombre d'actions retenu est le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, ce dernier tenant compte de la neutralisation des actions d'autocontrôle.

Le nombre d'action retenu pour le calcul du résultat net dilué par action est le nombre moyen pondéré d'actions potentiellement en circulation au cours de la période. Il prend notamment en compte le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat net par action, complété du nombre de stock-options et bons de souscriptions d'actions t d'actions gratuites dilutifs.

	31	/12/2015	31/12/2014		
	Résultat Net (en euros)	Nombre moyen pondéré d'actions	Résultat Net (en euros)	Nombre moyen pondéré d'actions	
Bases de calcul du résultat par action	6 473 000	4 975 593	4 650 000	4 775 417	
Stock-options ayant un effet dilutif		228 475		251 219	
Actions gratuites ayant un effet dilutif		64 575		119 210	
Bases de calcul du résultat dilué par action	6 473 000	5 268 643	4 650 000	5 145 846	
RÉSULTAT PAR ACTION	1,30		0,97		
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION	1,23		0,90		

# NOTE 21 : Transactions avec les parties liées

#### ■ RELATIONS COMMERCIALES ENTRE LES SOCIÉTÉS DU GROUPE ESKER DÉTENUES MAJORITAIREMENT

Dans le cadre des relations commerciales entre les sociétés du Groupe Esker des facturations sont réalisées sur les éléments suivants :

- ventes de solutions par la société mère à ses filiales
- royalties
- refacturation de dépenses marketing
- refacturation de frais de personnel
- intérêts sur avances financières consenties

L'ensemble de ces transactions sont réalisées à des conditions normales, et sont intégralement éliminées dans les comptes consolidés.

#### ■ AUTRES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Les rémunérations et avantages de toutes natures versés aux mandataires sociaux, considérés comme des parties liées à la société, sont présentés ci-après.

Au 31/12/2015	Rémunération	Natu	ıre de la rém	unération versé	e
(En milliers d'euros)	versée (base brute)	Salaires fixes, honoraires	Salaires variables	Avantages en nature	Jetons de présence
Membres du Directoire	595	322	260	13	0
Membres du Conseil de Surveillance	84	60			24
TOTAL	679	382	260	13	24

#### NOTE 22 : Engagements hors bilan et passifs éventuels

Les engagements et passifs éventuels sont listés ci-dessous.

Obligations contractuelles (en milliers d'euros)		Paiements dus par période				
	TOTAL	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Charge de la période	
Dettes à long terme	-					
Obligations en matière de location financement	Information mentionnée dans la Note 4 de l'annexe					
Contrats de location simple	3 760	1 489	2 271	0	1 630	
Obligations d'achat irrévocables	-					
Autres obligations long terme	-					
TOTAL	3 760	1 489	2 271	0	1 630	

La majorité des contrats de location portent sur les locaux occupés par les sociétés du Groupe. La durée (de 3 à 10 ans), les clauses d'indexation et de renouvellement prévues par les contrats sont propres à chaque pays.

Les autres contrats de locations concernent des machines de mise sous plis et affranchissement en France ainsi qu'une flotte de véhicules.

Autres engagements donnés et reçus (en milliers d'euros)		Montants des engagements par période			
	TOTAL	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	
Lignes de crédit(*)	0				
Lettres de crédit	-				
Garanties	-				
Obligations de rachat	-				
Nantissements, hypothèses et sûretés réelles	-				
Autres engagements donnés	-				
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES					
Autres engagements reçus					
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES RECUS					

<sup>\*</sup> Lignes de crédit autorisées mais non utilisées : 500 K€

NOTE 23 : Honoraires des commissaires aux comptes et membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe

	De	loitte 8	Associ	és	Orfis Baker Tilly			Autres				
	20	15	20	14	20	15	<b>20</b> 1	4	20	15	20	14
	€ H.T.	%	€ H.T.	%	€ H.T.	%	€ H.T.	%	€ H.T.	%	€ H.T.	%
AUDIT Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés  Emetteur Filiales intégrées globalement	38 740 0	55% 0%	35 740 0	55% 0%	32 260 46 173	45% 69%	29 260 34 063	45% 64%	0 20 404	0% 31%	0 19 346	0% 36%
Missions accessoires												
Sous-Total Audit	38 740	28%	35 740	30%	78 433	<b>57</b> %	63 323	53%	20 404	15%	19 346	16%
AUTRES PRESTATIONS Juridique, fiscal, social									14 291	100%	14 006	100%
Sous-Total Autres prestations	0		0		0		0		14 291	100%	14 006	100%
TOTAL	38 740	26%	35 740	27%	78 433	52%	63 323	48%	34 695	23%	33 352	25%

# NOTE 24 : Evénements post-clôture

Aucun événement particulier n'a été identifié.

# 4.2. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société ESKER, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

#### II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Le paragraphe "Goodwill (écart d'acquisition)" de la note 1 de l'annexe décrit les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation, à la comptabilisation et à l'amortissement des écarts d'acquisition. Nous avons examiné le caractère approprié de ces règles et méthodes et apprécié les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.
- Le paragraphe "Immobilisations incorporelles" de la note 1 de l'annexe décrit les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation, à l'amortissement et à l'évaluation des frais de développement. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné le caractère approprié de ces règles et méthodes et de leur mise en œuvre ainsi que de l'information fournie en annexe.
- Le paragraphe "impôts sur le résultat et impôts différés" de la note 1 de l'annexe décrit les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des actifs d'impôts différés résultant de reports fiscaux déficitaires. Nous avons examiné le caractère approprié de ces règles et méthodes et apprécié les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

#### III. VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Villeurbanne et Lyon, le 28 avril 2016

Les Commissaires aux Comptes

ORFIS BAKER TILLY
Valérie MALNOY

**DELOITTE & ASSOCIÉS**Nathalie LORENZO CASQUET

# 4.3. COMPTES ANNUELS SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2015

# **BILAN**

ACTIF (en euros)	Montants bruts	Amortisse- ments, provisions	Montants nets au 31/12/2015	Montants nets au 31/12/2014
Immobilisations incorporelles	21 270 946	12 583 723	8 687 223	7 590 369
Immobilisations corporelles	2 722 069	1 611 459	1 110 610	862 528
Titres de participation et créances rattachées	47 195 942	5 510 536	41 685 406	35 690 302
Autres immobilisations financières	3 105 438		3 105 438	3 472 598
Total actif immobilisé	74 294 396	19 705 718	54 588 677	47 615 796
Stocks de matières premières, approvisionnements	106 759		106 759	48 133
Clients et comptes rattachés	9 844 948	7 854	9 837 094	8 381 413
Autres créances	3 149 558		3 149 558	1 821 096
Valeurs mobilières de placement	3 351 992		3 351 992	3 752 139
Disponibilités	1 614 266		1 614 266	3 015 152
Total actif circulant	18 067 523	7 854	18 059 669	17 017 934
Charges constatées d'avance	581 206		581 206	301 727
Ecart de conversion actif	32 090		32 090	135 041
Total comptes de régularisation	613 296	0	613 296	436 768
TOTAL ACTIF	92 975 215	19 713 573	73 261 643	65 070 497

PASSIF (en euros)	31/12/2015	31/12/2014
Capital social	10 496 230	10 191 680
Primes d'émission	18 527 943	18 157 236
Réserve légale	1 019 168	980 105
Autres réserves	638 678	731 278
Report à nouveau	18 850 962	16 737 207
Résultat	4 607 276	3 361 261
Provisions réglementées	8 121	2 515
Total Capitaux Propres	54 148 379	50 161 282
Autres fonds propres	0	187 000
Provisions pour risques et charges	595 893	733 966
Emprunts et dettes financières	5 908 214	3 618 531
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 264 699	2 995 688
Dettes fiscales et sociales	7 920 878	6 011 922
Autres dettes	21 592	9 283
Total dettes	17 115 383	12 635 424
Produits constatés d'avance	896 056	799152,41
Ecart de conversion passif	505 932	553673,44
TOTAL PASSIF	73 261 643	65 070 497

# **COMPTE DE RESULTAT**

(en euros)	31/12/2015	31/12/2014
Ventes de marchandises	53 965	-3 456
Production vendue	25 014 816	21 954 701
Chiffre d'affaires	25 068 781	21 951 245
Production immobilisée	3 590 305	3 343 284
Subventions d'exploitation	0	200
Reprises de provisions et transferts de charges	210 747	304 207
Autres produits	5 203 208	4 462 773
Total produits d'exploitation	34 073 042	30 061 709
Achats de marchandises, matières et autres approvisionnements	710 360	538 107
Variation de stocks	-57 465	-7 765
Autres achats & charges externes	8 174 401	7 670 613
Impôts, taxes et versements assimilés	791 228	824 771
Salaires et traitements	11 892 765	10 379 326
Charges sociales	5 475 791	4 727 377
Amortissements et provisions	2 910 443	2 539 103
Autres charges	64 735	59 513
Total charges d'exploitation	29 962 259	26 731 044
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 110 783	3 330 665
Produits financiers	435 708	1 567 890
Charges financières	167 169	1 073 716
Résultat financier	268 538	494 174
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	4 379 321	3 824 839
Produits exceptionnels	782 086	117 549
Charges exceptionnelles	937 994	825 170
Résultat exceptionnel	-155 908	<b>-707 62</b> 1
Impôts sur les bénéfices	383 863	244 043
RESULTAT NET COMPTABLE	4 607 276	3 361 261

#### **NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS**

Les comptes sociaux de la société ESKER SA au 31 décembre 2015 ont été arrêtés par le Directoire et présentés pour approbation au Conseil de Surveillance du 17 mars 2016.

# I. Faits caractéristiques de l'exercice

#### Abandon de créances au profit de Esker Document Automation Asia Pte Ltd :

Un abandon de créances a été consenti à Esker Document Automation Asia Pte Ltd à hauteur de 85 410,00 € correspondant aux créances clients groupe.

#### Abandon de créances au profit de Esker Document Automation Malaysia Sbn Bhd:

Un abandon de créances a été consenti à Esker Document Automation Malaysia Sbn Bhd à hauteur de 325 625,13 € correspondant au compte courant et à des créances client groupe.

#### Abandon de créances au profit de Esker Italia :

Un abandon de créances a été consenti à Esker Italia à hauteur de 342 185,18 € correspondant à des créances clients groupe.

#### Prêt participatif au profit de Esker Iberica :

Le Conseil de Surveillance du 10 décembre 2015 a approuvé le prêt participatif 2015 de 11 627 €.

# II. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes au 31 décembre 2014 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 5/06/2014 relatif au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les méthodes comptables appliquées sont identiques à celles utilisées pour la préparation des comptes annuels au 31 décembre 2015.

#### Recours à des estimations

L'établissement des états financiers nécessite la prise en compte par la Direction d'hypothèses et d'estimations ayant une incidence sur les états financiers.

Les principales estimations faites par le groupe portent notamment sur les hypothèses retenues pour

- l'évaluation et la dépréciation des actifs corporels et incorporels,
- l'évaluation des engagements de retraite,
- l'évaluation des provisions.

Ces estimations sont fondées sur les meilleures informations dont la Direction dispose à la date d'arrêté des comptes.

# Immobilisations incorporelles

#### ■ FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Conformément au Règlement CRC 2004-06 sur les actifs applicables à compter du 1er janvier 2006, les frais de recherche sont comptabilisés en charges et les frais de développement sont immobilisés dès lors que l'entreprise peut démontrer que les critères suivants sont atteints :

- l'entreprise a l'intention, la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,
- il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise,
- le coût de l'actif incorporel créé à ce titre peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement engagés par la société Esker concernent principalement des développements applicatifs et font l'objet d'un suivi individualisé. Ils sont principalement constitués des coûts salariaux.

Au titre de l'activité de développement de la société, deux catégories d'activité doivent être distinguées :

- les activités de développement visant à créer de nouveaux produits ou à apporter de nouvelles fonctionnalités aux produits existants, pour lesquels les critères de capitalisation définis par le règlement CRC 2004-06 sont appréciés par les équipes de marketing et de R&D au moment du lancement de ces projets,
- les activités de développement visant à maintenir les produits existants (adaptation aux nouveaux systèmes d'exploitation, maintenance corrective...), qui ne remplissent pas les conditions requises par le règlement et ne sont donc pas immobilisés.

Les frais de développement immobilisés sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité, estimée à 5 ans. Les frais correspondant à des projets non encore finalisés à la date de clôture sont comptabilisés en immobilisations incorporelles en cours et donnent lieu à des tests de dépréciation.

#### ■ AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les logiciels acquis sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité soit 5 ans. Les mesures fiscales dérogatoires permettant un amortissement accéléré de ces logiciels peuvent également être appliquées.

#### **Immobilisations** corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût historique d'acquisition. Ce coût comprend les frais directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la Direction.

L'amortissement des immobilisations est calculé linéairement sur les durées d'utilité estimées suivantes :

Installations générales et agencements : de 5 à 10 ans
 Installations techniques, matériel et outillage : de 4 à 5 ans
 Matériel de transport : de 3 à 4 ans
 Matériel de bureau et informatique : de 2 à 4 ans
 Mobilier : 5 ans

# Titres de participation et autres immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par leur coût d'achat hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable.

La société utilise les différentes méthodes d'évaluation de la valeur d'utilité des titres de participations détenus, en fonction de chaque situation particulière. Les méthodes d'évaluation sont les suivantes :

- actif net comptable des sociétés. En cas de situation nette négative, la valeur des titres de participation est ainsi totalement dépréciée et la quote-part de situation nette négative revenant à la société Esker est comptabilisée via une dépréciation des créances éventuellement complétée d'une provision pour risques et charges
- valeur actuelle des flux de trésorerie futurs.

#### **Actions propres**

Les actions propres acquises par la société dans le cadre des différents programmes de rachat d'actions visés par l'AMF et autorisés par les Assemblées Générales de la société sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition. A la date de clôture, une provision pour dépréciation est constatée si leur valeur d'inventaire constituée par le cours moyen de bourse du dernier mois avant la clôture de l'exercice est inférieure au prix d'achat.

Les actions propres affectées à des plans de stock-options destinés aux salariés sont classées en valeurs mobilières de placement. Les actions rachetées dans le cadre d'un contrat de liquidité et les actions sans destination précise sont classées en titres immobilisés.

#### Stocks

Les stocks sont valorisés à leur coût d'acquisition par application de la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée lorsque la valeur brute est inférieure à leur valeur probable de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente.

#### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées en fonction du risque de non recouvrement apprécié au cas par cas.

#### Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont calculées selon la méthode "FIFO", une dépréciation est constatée si la valeur de marché devient inférieure à la valeur comptable.

#### Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées des amortissements dérogatoires, et sont dotées et reprises en conformité avec les règles fiscales en vigueur.

# Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. L'écart de conversion qui résulte de la valorisation des dettes et créances en devises est inscrit en comptes de régularisation, à l'actif s'il s'agit d'une perte latente et au passif s'il s'agit d'un profit latent. Les pertes latentes non couvertes font l'objet d'une provision pour risques.

#### Litiges et provisions pour risques et charges

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

#### Indemnités de départ à la retraite

En application de la loi française, la société a l'obligation de verser aux salariés partant en retraite une indemnité de fin de carrière. Les engagements correspondants sont calculés annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière. Ce calcul est réalisé en application de la convention collective applicable (SYNTEC) et repose notamment sur les éléments suivants :

- âge estimé de départ en retraite,
- ancienneté du personnel à la date de départ en retraite,
- probabilité de présence des salariés dans l'entreprise à l'âge de départ en retraite,
- taux d'augmentation des salaires,
- départ à l'initiative du salarié.

Les engagements ainsi calculés sont comptabilisés en provision pour risques et charges. Les écarts résultant des changements d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés en résultat dès qu'ils sont constatés. Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont effectivement supportées.

#### Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société est principalement constitué de ventes de licences, de contrats de prestation de maintenance et de prestations de services associées (formation et assistance à la mise en œuvre), de ventes services accessibles à la demande via internet (externalisation des envois de fax et courriers) et de fournitures de matériel (cartes fax).

- Les ventes de licences et de matériel sont comptabilisées en chiffre d'affaires à la date de livraison,
- Les produits relatifs aux contrats de maintenance sont comptabilisés en chiffre d'affaires de manière linéaire sur la durée totale du contrat. Dans le cas de contrats portant sur l'exercice en cours et les exercices suivants, des produits constatés d'avance sont comptabilisés à la clôture de l'exercice pour la partie des contrats correspondant aux exercices futurs,
- Les prestations de services liées aux ventes de logiciels sont comptabilisées en chiffre d'affaires au fur et à mesure de leur réalisation.
- Les autres prestations de services sont constatées en chiffre d'affaires à leur date de réalisation.

# Crédit d'impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi est comptabilisé, conformément à l'avis ANC, en réduction des charaes de personnel dans le compte de résultat.

Conformément aux dispositions de l'article 76 de la Loi de Finances pour 2015, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement ;
- de recherche, d'innovation;
- de formation et de recrutement.

# III. Notes relatives au bilan et compte de résultat

# **NOTE 1: Immobilisations incorporelles**

<b>Au 31/12/2015</b> En euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Clôture
Frais de développement	15 479 504	3 422 440		18 901 944
Logiciels	455 337	24 694	-6 063	473 968
Autres immobilisations incorporelles	59 363			59 363
Immobilisations incorporelles en-cours	1 667 806	3 590 305	-3 422 440	1 835 671
Immobilisations incorporelles valeurs brutes	17 662 010	7 037 439	-3 428 503	21 270 946
Frais de développement	9 564 078	2 509 360		12 073 438,02
Logiciels	449 337	8 726,26	-6 004	452 059,41
Autres immobilisations incorporelles	58 226	273,95		58 499,80
Immobilisations incorporelles amortissements	10 071 641	2 518 360	-6 004	12 583 997
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES VALEURS NETTES	7 590 369	4 519 080	-3 422 499	8 686 949

Les variations constatées concernent principalement les frais de développement qui ont été immobilisés sur la période, et notamment sur les développements de nos solutions en mode SaaS (Esker On Demand), activés tous les semestres.

# **NOTE 2 Immobilisations corporelles**

<b>Au 31/12/2015</b> En euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Clôture
Installations techniques, matériel et outillage	862 441	232 638	-125 301	969 777
Matériel de transport	5 470	6 087	-2 591	8 966
Matériel de bureau et informatique	1 595 523	371 680	-223 876	1 743 326
Immobilisations corporelles en cours	0			0
Immobilisations corporelles - valeurs brutes	2 463 433	610 404	-351 768	2 722 069
Installations techniques, matériel et outillage	487 967	104 405	-120 272	472 101
Matériel de transport	3 600	4 795	-1 160	7 234
Matériel de bureau et informatique	1 109 338	245 326	-222 540	1 132 125
Immobilisations corporelles en cours	0			0
Immobilisations corporelles - amortissements	1 600 905	354 526	-343 972	1 611 459
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES VALEURS NETTES	862 528	255 879	-7 797	1 110 610

Les principales variations de la période concernent des travaux d'agencement au siège social, l'investissement en matériel informatique lié au développement de l'activité de service à la demande d'externalisation du courrier (serveurs, cartes fax) et à l'investissement en matériel et installations techniques sur le site de production.

#### **NOTE 3 Immobilisations Financières**

<b>Au 31/12/2015</b> En euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Clôture
Titres de participation	34 039 264	6 051 045		40 090 309
Créances rattachées	7 168 196	155 580	-218 143	7 105 633
Actions Esker	3 352 767		-566 764	2 786 003
Autres*	119 831	199 604		319 435
IMMOBILISATIONS FINANCIERES VALEURS BRUTES	44 680 058	6 406 229	-784 907	50 301 380
Titres de participation	592 305			592 305
Créances rattachées	4 924 853	35 178	-41 800	4 918 231
Actions Esker	0			0
Autres*	0			0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DEPRECIATION	5 517 158	35 178	-41 800	6 510 536
IMMOBILISATIONS FINANCIERES VALEURS NETTES	39 162 900	6 371 051	-743 107	44 790 844

<sup>\*</sup> comprend le compte de liquidité, les dépôts et les cautionnements

#### ■ TITRES DE PARTICIPATION

La liste des filiales et participations est présentée à la fin des comptes sociaux.

Les principales variations portent sur les provisions de la période, qui ont été estimées conformément à la méthode décrite dans les méthodes et principes comptables de la section 2 de la présente annexe.

Focus particulier relatif aux titres d'Esker Inc.: un test de dépréciation a été effectué au 31 décembre 2015 sur les titres Esker Inc. Ce test n'a pas révélé de perte de valeur nécessitant la comptabilisation d'une provision sur titre au 31 décembre 2015.

Les tests de dépréciation conduisent à déterminer la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie ou d'un regroupement d'UGT, qui est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la valeur comptable. En pratique, la valeur d'utilité est retenue, déterminée à partir de projections actualisées des flux futurs de trésorerie d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale.

Les hypothèses retenues pour déterminer la valeur terminale en matière de croissance (3%) et du taux d'actualisation (9,2%) sont conformes aux données disponibles sur le marché et prudentes.

Des tests ont été effectués pour apprécier la sensibilité de la valeur recouvrable aux variations de certaines hypothèses actuarielles, principalement le taux d'actualisation, le taux de croissance à l'infini et le niveau de résultat d'exploitation.

#### ■ CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS

L'évolution des créances rattachées à des participations provient principalement des éléments suivants :

- Augmentation de 28 K€ de la créance Esker Australie liée à l'augmentation de 47 K€ des créances à long terme compensée partiellement par l'impact de la variation du taux de change du dollar australien (-19 K€),
- Augmentation de 29 K€ de la créance Esker Asia, uniquement liée à la conversion de cette créance en devises et à la variation des taux de change du dollar singapourien au 31/12/2015.
- Augmentation de 87 K€ de la créance Esker UK, uniquement liée à la conversion en devise de cette créance suite à la variation du taux de change de la livre sterling au 31/12/2015,
- octroi d'un complément de prêt participatif à l'Espagne pour un montant de 12 K€ compte tenu de sa situation nette déficitaire
- Paiement de la créance Esker GmbH par cette dernière pour 218 K€.

L'ensemble de ces augmentations ont été intégralement dépréciées compte tenu des situations nettes négatives de ces filiales.

Il est à noter qu'une provision complémentaire a été comptabilisée en provisions pour risques afin de couvrir le risque résiduel relatif aux situations nettes négatives de la filiale Malaysienne. Voir note 13.

# **Actions Esker**

La variation des actions propres est présentée dans la note 4 ci-après.

# **NOTE 4 Actions propres**

Le nombre et la valeur des actions propres détenues par la société ont évolué de la manière suivante au cours de l'exercice 2015 :

Nombre d'actions propres	Titres immobilisés	Valeurs mobilières	Exercice 2015
Nb d'actions propres détenues au 1/01/2015	253 357	15 171	268 528
Transfert			
Achats d'actions (contrat de liquidité)		125 469	125 469
Ventes d'actions (contrat de liquidité)	(70 381)	(133 769)	(204 150)
Levées d'option d'achats			0
Nb d'actions propres détenues au 31/12/2015	182 976	6 871	189 847
Actions propres (en euros)	Titres immobilisés	Valeurs mobilières	Exercice 2015
Solde brut au 1/01/2014	3 352 508	152 818	3 582 354
Provision	0	0	0
Solde net au 1/01/15	3 352 508	229 846	3 582 354
Transfert			0
Achats d'actions (contrat de liquidité)		3 118 108	3 118 108
Ventes d'actions (contrat de liquidité)	(566 567)	(3 187 113)	(3 753 680)
Levées d'option d'achats			0
Solde brut au 31/12/2015	2 785 941	160 841	2 946 782
Provision	0	0	0
Solde net au 31/12/2015	2 785 941	160 841	2 946 782

La plus-value nette de cession réalisée dans le cadre des acquisitions et cessions d'actions dans le cadre du contrat de liquidité s'élève à 739 K€ au titre de l'exercice 2015.

La variation des actions propres correspond aux achats et ventes de titres dans le cadre du contrat de liquidité. Les actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité, préalablement comptabilisées en immobilisations financières, ont été reclassées en valeurs mobilières de placement compte tenu de l'objectif du contrat de liquidité conclu, qui ne prévoit que la régularisation de cours.

Au 31 décembre 2015, aucune provision pour dépréciation n'est nécessaire sur les actions propres.

La plus-value de cession réalisée dans le cadre de l'acquisition de la société CalvaEdi s'élève à 633 K€.

# **NOTE 5 Créances clients**

		31/12/2015			31/12/2014	
En euros	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Créances clients - hors Groupe	5 473 817	-7 855	5 465 962	5 108 092	-355	5 107 737
Créances clients - Groupe	4 371 131	1	4 371 132	3 325 109	-51 433	3 273 676
TOTAL CREANCES CLIENTS	9 844 948	-7 854	9 837 094	8 433 202	-51 788	8 381 413

# NOTE 6 Etat des échéances des créances et des dettes

# ■ ETAT DES CRÉANCES

En euros	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	7 105 633		7 105 632,71
Autres immobilisations financières	3 105 438		3 105 438,05
Clients douteux ou litigieux	15 231		15 230,97
Autres créances clients	9 829 717	9 829 716,81	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 247	1 247,13	
Autres impôts, taxes et assimilés	3 127 374	2 571 230,53	556 143,30
Comptes courants Groupe	15 407	15 406,73	
Débiteurs divers	5 530	5 530,37	
Charges constatées d'avance	581 206	581 206,31	
TOTAL GENERAL	23 786 783	13 004 338	10 782 445

# ■ ETAT DES DETTES

En euros	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Avance conditionnée	0	0		
Emprunts et dettes financières divers	5 886 217	2 789 119	3 097 098	
Fournisseurs et comptes rattachées	3 264 699	3 264 699		
Personnel et comptes rattachés	3 461 323	3 461 323		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 302 678	2 302 678		
Taxe sur la valeur ajoutée	988 620	988 620		
Autres impôts, taxes et assimilés	1 168 257	1 168 257		
Groupe et associés	0	0		
Autres dettes	21 592	21 592		
Produits constatées d'avance	896 056	896 056		
TOTAL GENERAL	17 989 442	14 892 344	3 097 098	

# NOTE 7 Transactions avec les parties liées

Dans le cadre des relations commerciales entre les sociétés du groupe Esker, des facturations sont réalisées sur les éléments suivants :

- ventes de produits par la société mère à ses filiales,
- royalties,
- refacturation de dépenses marketing, lié à l'activité On Demand ...
- refacturation de frais de personnel,
- intérêts sur avances financières consenties.

Bilan - Actif / (Dettes)	Montants Bruts	Provisions
Titres de participations	40 090 309	-592 304
Créances rattachées à des participations	7 105 633	-4 918 231
Créances clients et comptes rattachés	4 371 131	1
Autres créances (comptes courants)	15 407	0
Autres dettes (comptes courants)	0	
Dettes fournisseurs et comptes rattachées	-4 754	
Provisions pour risques et charges		-225 101
The state of the s		
Compte de résultat	Valeur en euros	Dont dotation et reprise de provisions
Compte de résultat Produits d'exploitation	Valeur en euros 10 211 899	Dont dotation et reprise de provisions 51 434
•		
Produits d'exploitation	10 211 899	51 434
Produits d'exploitation Charges d'exploitation	10 211 899 -785 230	51 434 0
Produits d'exploitation Charges d'exploitation Produits financiers	10 211 899 -785 230 388 391	51 434 0 270 316
Produits d'exploitation Charges d'exploitation Produits financiers Charges financières	10 211 899 -785 230 388 391 -111 769	51 434 0 270 316

# NOTE 8 Etat de conversion sur dettes et créances libellées en monnaies étrangères

En euros	Ecart de conversion actif	Ecart de conversion passif
Créances rattachées à des participations	0	505 932
Créances d'exploitation	32 090	0
Dettes d'exploitation	0	0
TOTAL	32 090	505 932

Le solde des écarts de conversion a fait l'objet d'une reprise sur provision au 31 décembre 2015.

# NOTE 9 Produits à recevoir et charges à payer

En euros	2015
Créances clients et comptes rattachés	38 089
Autres créances	
Fournisseurs - avoirs à recevoir	4 080
Personnel - produits à recevoir	
Organismes sociaux - produits à recevoir	1 247
Divers - produits à recevoir	0
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	43 416
Dettes fournisseurs et comptes rattachées	2 200 577
Dettes fiscales et sociales	
Etat - impôt sur les bénéfices	0
Etat - charges à payer	88 631
Personnel - provision congés payés, primes et intéressement	3 435 733
Organismes sociaux	1 235 388
Taxes assises sur salaires	0
Autres dettes :	
Clients - avoirs à établir	
Divers - charges à payer	
TOTAL DES CHARGES A PAYER	4 759 752

# NOTE 10 Charges et produits constatés d'avance

Les charges constatées d'avance sont principalement constituées de charges d'exploitation courante.

Les produits constatés d'avance concernent les contrats de maintenance commercialisés par la société. Le chiffre d'affaires correspondant est en effet comptabilisé linéairement sur la durée totale des contrats.

### NOTE 11 Capital social et variation des capitaux propres

	<b>Valeur (</b> en Euro)	Nombre d'actions
Capital social au 31 décembre 2014	10 191 680	5 095 840
Augmentation de capital	92 600	46 300
Levée de stock-options	211 950	105 975
Capital social au 31 décembre 2015	10 496 230	5 248 115

(en euros)	Capital et prime d'émission	Résultat	Réserves	Report à nouveau	Provisions réglementées	Clôture
Situation au 31 décembre 2014	28 348 916	3 361 261	1 711 383	16 737 207	2 515	50 161 282
Augmentation de capital			-92 600			-92 600
Options de souscription d'actions	675 258					675 258
Autres mouvements					5 606	5 606
Affectation du résultat de l'exercice		-3 361 261	39 062	2 113 755		-1 208 442,96
Résultat de l'exercice		4 607 276				4 607 276
Situation au 31 décembre 2015	29 024 173	4 607 276	1 657 846	18 850 962	8 121	54 148 379

105 975 options de souscription d'actions ont été exercées au cours de l'exercice 2015, générant une augmentation du capital social de 212 K€ et une prime d'émission de 371 K€.

Les actions propres qui s'élèvent à 189 528 actions au 31/12/2015 et représentent 3,60 % du capital de la société (contre 5,27 % au 31/12/14) n'ont pas de droit de vote, ce qui porte le nombre de droits de votes attachés au capital à 6 000 944 au 31/12/2015.

Le 20 avril 2015, le directoire a constaté l'attribution définitive de 46 300 actions attribuées le 19 avril 2013 dans le cadre d'un plan d'attribution gratuite d'actions et a décidé d'augmenter le capital de 92 600 € au moyen de la création de 46 300 actions nouvelles de 2 € chacune, sans prime d'émission par prélèvement sur le compte "autres réserves".

Un dividende a été distribué aux actionnaires au cours de la période, en espèces à hauteur de 1 208 443 €.

# NOTE 12 Plans de stocks options et bons de souscription d'actions

Les variations du nombre d'options de souscriptions, bons de souscriptions d'actions et actions gratuites attribués au personnel du groupe au cours de l'exercice 2015 se présentent de la manière suivante :

	· ·	de souscription d'actions		ratuites attribuées, on émises
	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré en €	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré en €
Solde à exercer au 31 décembre 2014	420 345	6,80	100 300	15,65
Quantité attribuée	24 500	19,62	44 550	24,90
Quantité exercée	-105 975	5,50	-46 300	13,10
Quantité échue ou perdue pour cause de départ	-1 000	14,07		
Solde à exercer au 31 décembre 2015	337 870	8,12	98 550	21,03

Les actions gratuites attribuées sur la période seront créées au terme de la période d'acquisition de 2 ans par augmentation de capital par incorporation de réserves. En conséquence, aucune charge n'est à constater dans les comptes de la société à ce titre.

# NOTE 13 Provisions pour risques et charges et litiges

En euros	Provision au début de l'exercice	Augmentation de l'exercice	Montant utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours de l'exercice	Provision à la fin de l'exercice
Provisions pour pertes de change	135 042	32 091		-135 042	32 091
Provision pour risque financier	285 889			-60 788	225 101
Autres provisions pour risques	2 750	2 494		-2 750	2 494
Provision pour indemnité de départ en retraite	310 285	25 922			336 207
Total	733 966	60 507	0	-198 580	595 893

- Une reprise sur provision pour risques financiers est comptabilisée en vue d'ajuster le risque induit par la situation nette négative de la filiale Malaisienne (62 K€), comme évoqué dans la note 3.
- Les provisions pour indemnités de départ en retraite sont analysées dans la note 14 ci-après.

#### NOTE 14 Indemnité de départ en retraite

Les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite des salariés de la société ont été évalués conformément à la méthode décrite dans les principes et méthodes comptables. Le passif correspondant s'élève à 336 K€ au 31/12/2015 et a été calculé sur la base des hypothèses suivantes :

Hypothèses d'évaluation des engagements de retraite	
Taux d'actualisation	2,00%
Taux de croissance des salaires	1,24%
Age de départ en retraite	65 ans
Taux de turnover des salariés	8,22 %

# NOTE 15 Ventilation du chiffre d'affaires

#### ■ PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

En euros	31/12/15	31/12/14
Vente de Hardware	74 248	47 237
Vente de licence, contrats de maintenance	1 072 392	1 113 063
Prestations de services	5 443 557	4 549 154
Activité On demand	18 478 584	16 241 792
CHIFFRE D'AFFAIRES	25 068 781	21 951 245

# ■ PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE

En euros	31/12/15	31/12/14
France	17 848 285	16 181 630
Etranger	7 220 497	5 769 616
CHIFFRE D'AFFAIRES	25 068 781	21 951 245

# NOTE 16 Transferts de charges

En euros	31/12/2015	31/12/2014
Indemnités journalières de sécurité sociale & autres organismes	52 589	98 568
Avantages en nature salariés	92 494	75 413
Remboursements d'assurance	300	
Remboursements de frais de formation professionnelle continue	8 278	6 060
Divers	986	
TOTAL	154 648	180 041

# **NOTE 17 Résultat financier**

En euros	31/12/2015	31/12/2014
Dotation aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	35 178	479 959
Dotation aux provisions pour perte de change	64 776	382 361
Dotation aux provisions pour risques et charges	0	178 080
Autres charges financières	28 833	2 570
Pertes de change	38 382	30 746
CHARGES FINANCIERES	167 169	1 073 716
Reprise sur provisions pour perte de change	167 727	578 400
Reprise de provisions des immobilisations financières	41 801	184 582
Reprise sur provisions pour risques et charges	60 788	82 546
Produits nets sur cession de VMP et autres placements	25 412	37 784
Autres produits financiers	7 876	598 229
Gains de change sur achats et ventes groupe	132 104	58 881
PRODUITS FINANCIERS	435 708	1 540 422
RESULTAT FINANCIER	268 538	466 706

L'impact du change latent sur le résultat financier de l'année est un produit de 103 K€ contre un produit de 201 K€ pour l'exercice précédent. Le change latent provient, principalement des dotations aux provisions pour perte de change.

Le risque de change encouru par la société est principalement lié aux opérations intragroupes réalisées en dollars, livres sterling, dollars singapouriens, dollars australiens, ringgit malaysien et dollars canadiens. La situation latente est notamment améliorée par l'évolution favorable du cours du dollar américain et de la livre sterling anglaise au cours de la période.

# NOTE 18 Résultat exceptionnel

En euros	31/12/2015	31/12/2014
Abandon de créances	754 720	797 752
Dotation aux amortissements dérogatoires	5 606	0
Valeurs nettes comptables immobilisations cédées	7 855	1 624
Moins-values sur cessions d'actions propres	0	25 719
Dons et libéralités	160 000	0
Autres charges exceptionnelles diverses	9 813	75
CHARGES EXCEPTIONNELLES	937 994	825 170
Reprise sur amortissements dérogatoires	0	0
Boni sur cessions d'actions propres	738 520,00	42 665
Produits de cession d'immobilisations corporelles	28 475,00	22 384
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	15 091,30	0
Reprise sur provisions pour risques et charges	0	0
Autres produits exceptionnels divers	0	52 500
PRODUITS EXCEPTIONNELS	782 086	117 549
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-155 908	-707 621

Des abandons de créance ont été consentis à différentes filiales du groupe (cf. le détail note 1 page 5)

# NOTE 19 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

L'impôt comptabilisé au titre de l'exercice clos le 31/12/2015 s'analyse de la manière suivante

En euros	Impôt comptabilisé
Crédit d'impôt recherche	1 143 560
Contribution additionnelle IS	-36 253
Impôt sut les sociétés	-723 444
(CHARGE) / PRODUIT D'IMPÔT	383 863

La ventilation de l'impôt est analysée ci-dessous :

En euros	Résultat avant impôt	(Impôt dû) /économie	Résultat net comptable
Résultat courant	4 379 321	-811 666	3 567 655
Résultat exceptionnel	-155 908	51 969	-103 939
Crédit d'impôt recherche		1 143 560	1 143 560
Résultat comptable	4 223 413	-383 863	4 607 276

# NOTE 20 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

En euros	31/12/	2014	Variation	31/12/2015	
	Actif	Passif	Résultat	Actif	Passif
DECALAGES CERTAINS OU EVENTUELS					
Charges non déductibles temporairement					
Congés payés	1 165 009		158 390	1 323 399	
Contribution de solidarité	37 644		(12 935)	24 709	
Provision indemnité de départ en retraite	310 285		25 922	336 207	
<ol> <li>Charges déduites ou produits imposés fiscalement et non encore comptabilisés</li> </ol>					
Ecart de conversion passif	553 673		(47 741)	505 932	
ELEMENTS A IMPUTER					
Déficits reportables	1 846 057		(1 846 057)	0	
Moins-values à long terme			0		
Perte des moins-values à long terme - changement de régime fiscal			0		
TOTAL	3 912 668		(1 722 421)	2 190 247	0
Taux d'impôt	33,33%	33,33%	33,33%	33,33%	33,33%
ALLEGEMENT / ACCROISSEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT	1 304 092	0	(574 083)	730 009	0

# **NOTE 21 Engagements financiers**

#### ■ CRÉDIT-BAIL

							Echéance des engagemen restants dus		
En euros	Valeur d'origine	Coût total du financement	Valeur résiduelle de l'option d'achat	Charges sur exercices antérieurs	Charges de l'exercice	Enga- gements restant dus	< 1 an	entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Matériel de transport	151 582	165 119	13 992	48 977	41 297	74 846	41 297	33 549	0
Matériel et outillage	5 292 164	5 636 760	45 868	1 364 763	1 005 505	3 266 492	1 036 733	2 229 759	0
TOTAL	5 443 746	5 801 879	59 860	1 413 740	1 046 802	3 341 337	1 078 030	2 263 308	0

#### ■ AUTRES ENGAGEMENTS

Le compte personnel de formation (CPF) s'est substitué au 1er janvier 2015 au droit individuel à la formation (DIF). Les droit acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 (13 059 heures acquises par les salariés au 31/12/2014) sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés jusqu'au 1er janvier 2021.

#### IV. Autres informations

# Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Au 31 décembre 2015, le montant du CICE comptabilisé par Esker SA au titre de l'exercice s'élève à 225 439 €. Le CICE a été enregistré, en résultat, en réduction des charges de personnel (dans la rubrique "charges sociales") et au bilan en moins de l'IS à payer dans le "Dettes fiscales et sociales".

# Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant.

#### Rémunération des dirigeants

AU 31/12/2015	Diamento Per	Na	Nature de la rémunération versée		
En euros	Rémunération versée (base brute)	Salaires fixes, honoraires	Salaires variables	Avantages en nature	Jetons de présence
Membres du Directoire	596 575	322 470	260 871	13 234	
Membres du Conseil de Surveillance	84 000	60 000			24 000
TOTAL	680 575	382 470	260 871	13 234	24 000

AU 31/12/2014	— Rémunération	Na	Nature de la rémunération versée			
En euros	versée (base brute)	Salaires fixes, honoraires	Salaires variables	Avantages en nature	Jetons de présence	
Membres du Directoire	401 327	313 900	76 183	11 244		
Membres du Conseil de Surveillance	78 000	60 000			18 000	
TOTAL	679 575	373 900	76 183	11 244	18 000	

# **Effectif moyen**

	31/12/2015	31/12/2014
Cadres	173	154
Employés	20	17
TOTAL EFFECTIF MOYEN	194	171

# Identité de la société établissant les comptes consolidés

ESKER 10 rue des Emeraudes 69006 LYON

RCS LYON B 331 518 498

# Tableau des filiales et participations

En euros	Capital	Capitaux propres dont résultat	Quote- part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus (brut)	Valeur comptable des titres détenus (net)	Prêts et avances consentis par la société	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Divid- endes encais- sés	Obser- vation
Filiales (plus de 10 % du capital détenu)											
Esker Inc	919	8 747 068	100%	33 390 187	33 390 187			25 319 833	2 823 653		
Esker Gmbh	26 000	293 277	100%	26 334	26 334			1 864 013	146 038		(1)
Esker Ltd	136	1 159 328	100%	135	135	1 504 864		3 797 596	382 864		
Esker Italia SRL	10 400	10 400	100%	15 985	0			1 154 590	-342 185		
Esker Iberica SL	3 010	3 010	99,80%	3 087	0	669 964		1 894 826	-11 627		(1)
Esker Australia Pty Ltd	234 947	-3 794 980	100%	249 124	0	4 210 518		2 383 380	24 210		(1)
Esker Asia Pte Ltd	(1)	(1)	100%	62 656	0						(2)
Esker Document Automation Asia Pte Itd	194 590	-447 603	100%	1	1	720 286		935 967	0		(1)
Esker Document Automation Malaysia Pte Itd	63 886	-225 100	100%	20	0			374 050	34 600		
Esker Solution Canada	1	60 202	100%	1	0			429 934	105 226		
CalvaEDI	42 000	817 804	100%	6 042 045	0			1 625 003	441 105		
Neotouch Cloud Solution	30 000	233 670	30%	9 000	9 000			1 316 533	203 670		
				39 798 575	33 416 657	7 105 632	0	41 095 726	3 807 554	0	

(1) : Certains prêts et avances consentis sont dépréciés cf. Note 3 de la présente annexe

(2): La filiale Esker Asia Pty Ltd n'a plus d'activité depuis le 31 décembre 1997

# 4.4. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ESKER, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

# I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

# II. Justification des appreciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Le paragraphe "Titres de participation et autres Immobilisations financière" de la section "Principes, règles et méthodes comptables" de l'annexe décrit les règles et méthodes relatives à la dépréciation des immobilisations financières et, notamment, des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nos travaux ont consisté à examiner le caractère approprié de ces règles et méthodes, à approuver les données et hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations retenues et à vérifier les calculs effectués ainsi que les informations fournies dans les notes de l'annexe.
- Le paragraphe "Frais de recherche et développement" " de la section "Principes, règles et méthodes comptables" de l'annexe décrit les règles et méthodes relatives à la comptabilisation, à l'amortissement et à l'évaluation des frais de développement. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné le caractère approprié de ces règles et méthodes et leur mise en œuvre, ainsi que l'information fournie dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

# III. Verification specifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Villeurbanne et Lyon, le 28 avril 2016 Les Commissaires aux Comptes

ORFIS BAKER TILLY Valérie MALNOY **DELOITTE & ASSOCIES**Nathalie LORENZO CASQUET

# 4.5. INFORMATION PRO FORMAT

Néant.

# 5. INFORMATIONS SUR LA SOCIETE ET SON CAPITAL

Le capital social est fixé à DIX MILLIONS QUATRE CENT QUATRE VINGT SEIZE MILLE DEUX CENT TRENTE EUROS (10 496 230 €) et divisé en CINQ MILLIONS DEUX CENT QUARANTE HUIT MILLE CENT QUINZE (5 248 115) actions ordinaires, de DEUX EURO (2 €) chacune, entièrement libérées.

# 5.1. EVOLUTION DU CAPITAL AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Date	Nature de l'opération		ınt des du capital	Montants successifs	Nombre cumulé	Nominal de
		Nominal	Prime	du capital	d'actions	l'action
2010	Levées d'options de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions	42 098	52 772	9 028 950	4 514 475	2€
04/04/2011	Augmentation de capital par incorporation de réserve	102 000		9 130 950	4 565 475	2€
2011	Levées d'options de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions	32 364	36 541	9 163 314	4 581 657	2€
02/06/2012	Augmentation de capital par incorporation de réserve	83 000		9 246 314	4 623 157	2€
2012	Levées d'options de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions	167 180	197 295	9 413 494	4 706 747	2€
04/07/2013	Augmentation de capital suite au paiement du dividende en actions	34 178		9 447 672	4 723 836	2€
13/09/2013	Augmentation de capital par incorporation de réserve	59 000		9 506 672	4 753 336	2€
2013	Levées d'options de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions	294 380	674 709	9 801 052	4 900 526	2€
11/04/2014	Augmentation de capital par incorporation de réserve	57 000		9 858 052	4 929 026	2€
2014	Levées d'options de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions	333 628	400 546	10 191 680	5 095 840	2€
20/04/2015	Augmentation de capital par incorporation de réserve	92 600		10 284 280	5 142 140	2€
2015	Levées d'options de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions	211 950	370 708	10 496 230	5 248 115	2€
2015				10 496 230	5 248 115	2€

#### 5.2. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

Au 31 décembre 2015, le capital se répartissait comme suit :

		au 31/12/15		au 31/12/14			
Actionnaires	Nombre de titres	% du capital	% des droits de vote	Nombre de titres	% du capital	% des droits de vote	
Jean-Michel Bérard	401 378	7,6%	13,2%	402 306	7,7%	13,8%	
Thomas Wolfe	270 895	5,2%	9,0%	270 895	5,2%	9,4%	
Marie-Claude Bernal	19 000	0,4%	0,5%	19 000	0,4%	0,5%	
Emmanuel Olivier	78 756	1,5%	1,5%	61 000	1,2%	1,6%	
Kleber Beauvillain	7 100	0,1%	0,1%	7 100	0,1%	0,1%	
TOTAL EQUIPE DIRIGEANTE	777 129	14,8%	24,4%	760 301	14,9%	25,5%	
Odyssée Venture	485 208	9,2%	8,1%	821 116	15,6%	14,3%	
Auto détention	189 847	3,6%		268 528	5,1%		
Autres nominatifs	689 024	13,1%	9,7%	373 177	7,1%	10,1%	
Public	3 106 907	59,2%	51,8%	2 872 718	54,7%	50,1%	
Total	5 248 115	100,0%	100,0%	5 095 840	100,0%	100,0%	

A la connaissance de la société, aucun autre actionnaire ne détient directement, indirectement ou de concert, plus de 5 % du capital ou des droits de vote au 31 décembre 2015.

Il existe des droits de vote double pour les actionnaires détenant des actions au nominatif depuis plus de deux ans. Enfin, il n'existe pas non plus de pactes d'actionnaires à la connaissance de la société.

#### Modification de la répartition du capital au cours de l'exercice 2015

Par courrier datant du 2 avril 2015, la société Extendam (79 rue de la Boétie, 75008 Paris), a déclaré avoir franchi à la baisse le seuil de 3 % du capital de la société ESKER.

Par courrier datant du 26 juin 2015, la société Ardian France (20 place Vendôme, 75001 Paris), a déclaré avoir franchi à la baisse le seuil de 3 % du capital de la société ESKER et détenir 2,31 % du capital de la société.

Par courrier datant du 21 juillet 2015, la société Financière de l'Echiquier (53 avenue d'Iéna, 75116 Paris), a déclaré avoir franchi à la hausse le seuil de 3 % du capital de la société ESKER et détenir 182 000 titres représentant 3,48 % du capital de la société.

Par courrier datant du 7 août t 2015, la société Financière de l'Echiquier (53 avenue d'Iéna, 75116 Paris), a déclaré avoir franchi à la hausse le seuil de 3 % des droits de vote de la société ESKER et détenir 198 300 titres représentant 3,79 % du capital de la société et 3,13 % des droits de vote.

Par courrier datant du 22 septembre 2015, la société Aviva Investors France SA (24-26 rue de la Pépinière, 75008 Paris), a déclaré avoir franchi à la baisse le seuil de 3 % du capital de la société ESKER et détenir 150 017 titres de la société.

#### **5.3. ACTES CONSTITUTIFS ET STATUTS**

#### Objet social

Conformément à l'article 2 des statuts, la Société a pour objet :

- la conception, la réalisation et l'exploitation de produits informatiques,
- les prestations d'impression, de mise sous pli et d'affranchissement de courrier pour le compte de tiers,
- les prestations d'envoi de fax, SMS et e-mail pour le compte de tiers,
- plus généralement tout traitement (envoi, réception, archivage) de documents ou de données pour le compte de tiers quel qu'en soit le format ou le mode de transmission,
- plus généralement, elle pourra réaliser toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes,
- la participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou Sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de Sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation, ou groupement d'intérêt économique, ou location-gérance.

#### Dispositions concernant les membres des organes de Direction et de surveillance

Les statuts mis à jour en date du 2 janvier 2016 décrivent le fonctionnement des organes d'administration, de direction et de surveillance. Les règles concernant les membres du Directoire et du Conseil de Surveillance sont issues du Code de Commerce.

Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance signé en date du 12 Juin 2002 prévoit les conditions de participation de ses membres aux réunions par voie de visioconférence. Ainsi, sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les membres du Conseil de Surveillance qui participent à la réunion par des moyens de visioconférence. Cependant, l'utilisation de moyens de visioconférence est exclue pour l'adoption des décisions suivantes :

- Nomination des membres du Directoire (article L.225-59 du Code de commerce);
- Révocation des membres du Directoire (article L.225-61 du Code de commerce);
- Nomination du Président et du Vice-président du Conseil de Surveillance et fixation de leurs rémunérations (article L.225-81 du Code de commerce).

#### Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'action existante

Les actions sont toutes de même catégorie. L'article 9 des statuts stipule notamment que chaque action donne droit, dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices, à une part égale à la quotité du capital social qu'elle représente, compte tenu, s'il y a lieu, du capital amorti et non amorti, libéré et non libéré, du montant nominal des actions, des droits des actions de catégories différentes; notamment et sous ces réserves, toute action donne droit, en cours de Société, comme en cas de liquidation, au règlement de la même somme nette pour toute répartition ou tout remboursement, de sorte qu'il sera, le cas échéant, fait masse entre toutes les actions indistinctement de toutes exonérations fiscales comme de toutes taxations susceptibles d'être prises en charge par la Société.

#### Actions nécessaires pour modifier le droit des actionnaires

Les actions nécessaires pour modifier le droit des actionnaires sont celles prévues par la loi.

#### Assemblées Générales

Selon les articles 20 à 22 des statuts, les Assemblées Générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Les réunions ont lieu au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation. Les Assemblées se composent de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions, sous réserve des dispositions légales. Tout actionnaire a autant de voix qu'il possède d'actions ou en représente, sans autre limitation que celles prévues par la loi. Les statuts prévoient la possibilité de droits de vote double.

#### Disposition ayant pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle

Il n'existe aucune disposition statutaire qui pourrait avoir pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement du contrôle de la société.

#### Franchissement de seuil

Conformément à l'article 13 des statuts, outre l'obligation légale d'informer la Société et le Conseil des Marchés Financiers de la détention de certaines fractions du capital, toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à détenir une fraction du capital ou des droits de vote égale à 3 %, ou à augmenter ou réduire sa participation en capital ou en droit de vote de plus de 3 %, doit informer la Société du nombre total d'actions qu'elle possède, dans les quinze jours à compter de ladite prise ou réduction de participation, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le défaut de déclaration à la Société dans les quinze jours, sera sanctionné par la privation des droits de vote, pendant un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification, dès lors qu'une demande en ce sens sera exprimée et consignée dans le procès-verbal d'Assemblée, par un ou plusieurs actionnaires détenant une fraction du capital ou des droits de vote égale à 3 %.

#### Conditions de modifications du capital

Les conditions de modifications du capital prévues par l'article 10 des statuts sont celles prévues par la loi.

#### 5.4. INFORMATIONS JURIDIQUES SUR ESKER S.A.

### Dénomination sociale

Esker

#### Lieu et numéro d'enregistrement de l'émetteur

Numéro RCS: la société est inscrite au RCS de Lyon, sous le numéro B 331 518 498

**Code APE:** 5829 C

#### Date de constitution et durée de vie

Date de constitution: 7 février 1985

**Durée de la Société :** 50 ans à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, sauf cas de dissolution anticipée ou de prorogation prévus par la loi.

#### Siège social et forme juridique

Siège Social: 10 rue des Emeraudes, Immeuble "GEO CHAVEZ" - 69006 Lyon – France - 04 72 83 46 46

Forme juridique : Société Anonyme de droit français à Directoire et Conseil de Surveillance, régie par les dispositions du Code de Commerce.

Pays d'origine: France

# 5.5. RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-58 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-58 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

#### Conventions autorisées au cours de l'exercice

En application de l'article L.225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

#### Convention avec la société ESKER Iberica SL

Membres du directoire concernés : Jean-Michel BERARD, Emmanuel OLIVIER

Nature et objet : Octroi d'un nouveau prêt participatif au profit de la société ESKER Iberica SL.

**Modalités :** Affectation d'une partie des créances détenues par Esker SA sur la société Esker Ibérica SL afin de reconstituer les fonds propres d'Esker Iberica SL.

Au 31 décembre 2015, les conditions de rémunération du prêt participatif sont :

- rémunération au taux minimum de 1% si le résultat opérationnel courant de la société Esker Iberica est inférieur à 80 000 €.
- ou taux Euribor +1% si le résultat opérationnel courant est compris entre 80 000 € et 100 000 €,
- taux Euribor +2% si le résultat opérationnel courant est compris entre 100 000 € et 140 000 €,
- taux Euribor +3% si le résultat opérationnel courant est compris entre 140 000 € et 180 000 €,
- taux Euribor +4% si le résultat opérationnel courant est supérieur à 180 000 €.

Esker SA a octroyé un prêt participatif à la société Esker Iberica SL en date du 31/12/2015 pour 11 627,00 € portant ainsi le montant total du prêt participatif au 31/12/2015 à 669 964,00 €.

Pas de produit d'intérêt comptabilisé au titre de la convention de prêts participatifs sur l'exercice 2015.

**Motifs justifiant de son intérêt pour la société :** Esker SA octroie un prêt participatif à la société Esker lberica SL en date du 31/12/2015 à hauteur des pertes générées au titre de l'exercice en vue de rétablir la situation nette de la société.

#### Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Villeurbanne et Lyon, le 28 avril 2016 Les Commissaires aux Comptes

ORFIS BAKER TILLY
Valérie MALNOY

**DELOITTE & ASSOCIES** 

Nathalie LORENZO CASQUET

#### 5.6. INFORMATION SUR LE CAPITAL FAISANT L'OBJET D'UNE OPTION

#### Options de souscription d'actions et options d'achat d'actions

Dans le cadre des autorisations accordées par les Assemblées Générales Extraordinaires, le Directoire a octroyé à certains membres du personnel du groupe Esker des options de souscription d'actions (une option octroyée donne droit à la souscription d'une action d'Esker SA) et des options d'actions d'actions.

Les caractéristiques des différents plans par date d'attribution ainsi que le nombre d'options en circulation et leur prix moyen d'exercice sont présentés dans la note 10 de l'annexe aux comptes consolidés insérée au paragraphe 4.1. du présent document. Par ailleurs, les informations suivantes sont disponibles dans le rapport spécial du Directoire sur les options inséré en Annexe 2 de ce document de référence :

- options émises et levées durant l'exercice
- options émises avant la clôture de l'exercice écoulé et non encore levées
- options consenties et levées par les mandataires sociaux de la société au cours de l'exercice écoulé
- options levées par chacun des 10 salariés non mandataires sociaux dont le nombre d'actions est le plus élevé.

#### **Actions gratuites**

Dans le cadre de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 juin 2015, le Directoire a octroyé à certains membres du personnel du groupe Esker des actions gratuites.

Les caractéristiques des différents plans par date d'attribution ainsi que le nombre d'options en circulation et leur prix moyen d'exercice sont présentés dans la note 10 de l'annexe aux comptes consolidés insérée au paragraphe 4.1. du présent document et dans le rapport spécial du Directoire sur les options inséré en Annexe 2 de ce document de référence.

#### Informations relatives à la dilution potentielle du capital de la société

	Options de souscription d'actions	Bons de souscription d'actions	Actions gratuites	TOTAL
Nombre d'actions auxquelles donnent droit les instruments émis	337 870	0	98 550	436 420
Dilution potentielle du capital	6,63%	0,00%	1,93%	8,56%

#### 5.7. SALARIÉS

#### 5.7.1. EFFECTIFS ET INFORMATIONS SUR LES RESSOURCES HUMAINES

#### L'équipe dirigeante

L'équipe dirigeante d'Esker s'est progressivement structurée autour de Jean-Michel Bérard l'un des fondateurs de l'entreprise. Elle est constituée de 7 personnes :



**Jean-Michel Bérard** 54 ans, Président du Directoire

Il obtient en 1984 son diplôme d'Ingénieur en informatique de l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon. Cofondateur d'Esker, il a été dans un premier temps responsable de la Recherche et Développement. En tant que Président du Directoire, il supervise tout particulièrement la stratégie ainsi que l'ensemble des équipes Corporate du groupe (R&D, Marketing et Informatique). En 2000, Jean- Michel a reçu le Grand Prix de l'Entrepreneur pour la France et la région Rhône Alpes.



**Emmanuel Olivier** 48 ans, Directeur Général et Membre du Directoire.

Il est diplômé de l'ESC Nice – Sophia Antipolis et titulaire du diplôme américain d'expert-comptable (Certified Public Accountant). Avant de rejoindre Esker en septembre 1999, il occupait le poste de Manager chez Ernst & Young pendant 7 ans, dont deux à Philadelphie en Pennsylvanie (USA). Emmanuel assume actuellement les responsabilités de Directeur financier et de Directeur Général, où il supervise et coordonne les services financiers du Groupe, ainsi que l'activité des filiales. Il est également responsable de la communication financière d'Esker.



**Jean-Jacques Bérard** 50 ans, Vice-président Recherche & Développement et Membre invité du Directoire

Il obtient en 1988 le diplôme d'Ingénieur de l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon. Avant de rejoindre Esker, il occupait le poste de directeur de l'équipe de Recherche & Développement chez Andersen Consulting. Il rejoint Esker en 1995 en tant que Responsable de Projet, puis devient Directeur de la Recherche et du Développement en novembre 1997. En juin 1998, il est nommé Vice-président Recherche & Développement. Sa mission consiste à mettre en œuvre la stratégie produit et à superviser la planification et le développement des produits.



**Eric Bussy**41 ans, Directeur du Marketing et du "Product Management" et membre invité du Directoire

Eric Bussy est diplômé de l'ESC IDRAC Lyon. Avant de rejoindre Esker, il occupait le poste Chef de produit international pendant 3 ans chez France Air et Melink Corp à Cincinnati (USA). Responsable du marketing opérationnel pour le compte de Seal's et Cdtel pendant 2 ans, il rejoint Esker en 2002 et assume actuellement les responsabilités de Directeur Marketing et Communication. Eric assume également depuis janvier 2005 la responsabilité du Product Management pour l'ensemble des solutions développées par Esker.



**Steve Smith** 54 ans, Directeur des Ventes & du Marketing Amériques et membre invité du Directoire

Steve Smith a rejoint Esker en 2003 en tant que directeur des ventes DeliveryWare. Il est aujourd'hui responsable des ventes et du marketing pour tous les produits sur l'ensemble du continent américain. Titulaire d'un Bachelor's degree en Marketing et Finance de l'Université du Wisconsin, Steve a travaillé pendant 2 ans pour Pitney Bowes et 17 ans pour la société Equitrac en tant que responsable des ventes pour le monde.



**Eric Thomas,**49 ans, Directeur International des Alliances Stratégiques et du Développement commercial et membre Invité du Directoire

Eric Thomas a rejoint Esker en septembre 1997. Directeur commercial France puis Europe du Sud pendant 3 ans, il a ensuite pris la direction des Alliances Stratégiques et du "Business Development" en 2001. Il a activement participé au démarrage et au succès des services "à la demande" d'Esker (FlyDoc et Esker on Demand). Après des études de commerce aux USA (BA), Eric a travaillé pour France Telecom EGT où pendant 7 ans, il a occupé avec succès différents postes dans la fonction d'encadrement des forces de vente.



**Anne Grand-Clément**45 ans, Directrice Services Professionnels et Support Monde et membre Invité du Directoire

Titulaire de trois licences (AES, MASS et LEA), Anne Grand-Clément obtient son diplôme de Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises (MIAGE) en 1991. Anne entre chez Andersen Consulting en 1991, où elle est consultante au sein de la division Editique jusqu'en 1995. Responsable Grands Comptes de 1996 à 2000 chez Cincom, elle rejoint Esker en 2000, où elle occupe le poste de Responsable des Services Professionnels France, avant de prendre la responsabilité du Support Technique Europe. Anne est depuis 2007 Directrice des Services Professionnels et Support Monde.

#### LE PERSONNEL D'ESKER

	France	Allemagne	Royaume Uni	Europe du sud	Australie, Asie	Etats-Unis, Canada	TOTAL
Effectif au 31/12/2015	209	7	14	17	29	99	375
Effectif au 31/12/2014	180	6	14	15	22	83	320
Effectif au 31/12/2013	167	6	14	14	19	87	307

#### 5.7.2. STOCKS OPTIONS ET / OU AUTRES AVANTAGES ATTRIBUÉS AUX MANDATAIRES SOCIAUX

La participation détenue par les membres du Conseil de surveillance et du Directoire dans le capital social est présentée dans la section 5.2 du présent document de référence, et les options existantes sur ces actions sont présentées en section 2.2.

Ces informations sont également complétées par le rapport spécial sur les options établi par le Directoire conformément à l'article L.225-184 du Code de Commerce, en *annexes 2 et 3* du présent document de référence.

# Politique d'attribution des options de souscription et d'achat d'actions et autres accords prévoyant une participation au capital

La politique d'Esker est de fidéliser les salariés du groupe en leur attribuant des stocks options, sous condition d'une ancienneté minimum de 6 mois à la date d'attribution. Le nombre de stock-options dépend de la fonction occupée par le salarié au sein du groupe.

Les salariés ont également accès au capital de l'entreprise dans le cadre du Plan d'Epargne Entreprise "Esker" géré par la société. La proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel de la société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article 225-180 du code de commerce, dans le cadre d'une gestion collective (Plan d'Epargne Entreprise, FCPE) s'élève à 0,60 % au 31 décembre 2015.

Un plan d'attribution gratuite d'actions a également été approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 16 juin 2015. L'objet de ce plan est d'octroyer à certains membres du personnel salarié de la Société et à certains Dirigeants de la Société, une participation dans la Société permettant ainsi de renforcer la capacité de la Société ou des Sociétés Liées, à conserver leurs meilleurs collaborateurs.

Enfin, dans le cadre d'opérations particulières, la société a également donné la possibilité aux membres du Conseil de surveillance, membres du Directoire et à certains salariés de prendre part au capital de la société en leur attribuant des bons de souscription d'actions.

L'information détaillée concernant ces opérations est donnée au paragraphe 5.6. du présent document.

#### 5.7.3. ACCORD DE PARTICIPATION, INTÉRESSEMENT

#### Accord d'intéressement

Un accord d'intéressement a été signé en date du 2 juin 2014.

La durée de cet accord est de 3 ans à compter de l'exercice ouvert au 1er janvier 2014. Tous les salariés des établissements français en bénéficient à condition d'avoir au moins trois mois d'ancienneté dans la société au cours de la période de référence. La base de calcul est le résultat annuel consolidé du groupe. Les salariés peuvent percevoir directement leur intéressement ou verser son montant sur différents supports au sein d'un Plan d'Epargne d'Entreprise (PEE). Le tableau suivant, indique les sommes acquises par les salariés français au titre de l'intéressement depuis 2009.

	2015	2014	2013	2012	2011	2009
Intéressement (en milliers d'euros)	1 477	1 042	710	740	682	152
Pourcentage de la masse salariale	15,00%	10,05%	8,85%	10,00%	8,52%	2,56%

#### Accord de participation

Un accord de participation a été signé le 10 mars 1998 avec application à l'exercice clos le 31/12/1997. Cet accord conclu pour une durée d'un an est reconduit tacitement chaque année sauf dénonciation effectuée par l'une ou l'autre des parties contractantes 6 mois au moins avant la date de son échéance normale.

Selon les termes de cet accord, la réserve spéciale de participation est calculée conformément aux dispositions réglementaires en vigueur. Elle est attribuée aux membres du personnel comptant au moins six mois d'ancienneté dans l'entreprise, et répartie entre les salariés bénéficiaires pour moitié de façon égalitaire et pour moitié proportionnellement aux salaires perçus par chacun d'eux au cours de l'exercice de référence.

Aucune somme n'a été versée au titre de la participation entre 1999 et 2015.

## 6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### 6.1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Jean-Michel BERARD - Président du Directoire.

#### Attestation du responsable du document de référence

"J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document. Cette lettre ne contient aucune observation.

Les informations financières historiques présentées dans ce document ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant aux paragraphes 4.2 et 4.4 du présent document. Le rapport sur les comptes consolidés et le rapport sur les comptes annuels ne contiennent aucune observation."

Jean-Michel BERARD Président du Directoire

### 6.2. CONTRÔLEUR LÉGAUX DES COMPTES

#### **Commissaires aux Comptes titulaires**

S.A. Deloitte & Associés - représenté par Nathalie LORENZO CASQUET 81 boulevard Stalingrad 69100 Villeurbanne

- Date de nomination: 19 juin 2000, renouvelé le 28 juin 2006 et le 14 juin 2012
- Expiration du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

S.A Orfis Baker Tilly – représenté par Valérie MALNOY

149 boulevard Stalingrad

69100 Villeurbanne

Date de nomination : 26 juin 2009

• Expiration du mandat: Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

#### **Commissaires aux Comptes suppléants**

SARL B.E.A.S. 7/9 Villa Houssaye 92200 Neuilly sur Seine

Date de nomination: 19 juin 2000, renouvelé le 28 juin 2006 et le 14 juin 2012

• Expiration du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Jean-Louis FLECHE 149 boulevard Stalingrad 69100 Villeurbanne

Date de nomination : 26 juin 2009

• Expiration du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

#### 6.3 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Pendant la durée de validité du présent document, les documents suivants (ou copie de ces documents) peuvent le cas échéant être consultés et sont mis à la disposition de toute personne en faisant la demande au siège social de la société :

- Acte constitutif et statuts de la société,
- Tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluation et déclarations établis par un expert à la demande de la société dont une partie est incluse ou visée dans le document d'enregistrement,
- Les informations financières historiques de la société et des filiales pour chacun des 2 exercices précédant la publication du document de référence.

Le document de référence est également consultable sur les sites Internet suivants :

• site de la société : http://www.esker.fr

• site d'Alternext: http://www.alternext.com

## **ANNEXES**

# ANNEXE 1. CALENDRIER DES PUBLICATIONS ET AUTRES ÉVÈNEMENTS FINANCIERS DU GROUPE ESKER EN 2016

Les prochaines communications seront les suivantes :

### ANNEXE 2. RAPPORT SPÉCIAL DU DIRECTOIRE CONCERNANT LES OPTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L.225-184 du Code de Commerce, nous avons l'honneur de vous rendre compte des opérations réalisées en vertu des dispositions des articles L.225-177 à L.225-186 dudit code relatifs aux options d'achat et de souscription d'actions.

#### **OPTIONS EMISES PAR LA SOCIETE: INFORMATIONS GENERALES**

Options consenties durant l'année en vertu des articles L.225-177 à L.225-186 du code de commerce

Les attributions survenues au cours de l'année 2015 et présentées ci-dessus portent uniquement sur des

Date d'A.G.	Date de mise en œuvre par le Directoire	Échéance	Nb d'options attribuées	Prix d'exercice en €
14/06/2012	01/04/2015	31/03/2025	24 500	19,62
TOTAL			24 500	

#### Options exercées durant l'exercice écoulé

Date d'octroi	Nb d'options d'achat	Nb d'options d souscription	Prix d'émission en €
09/01/2006		23 310	4,96
04/07/2006		41 760	5,58
02/07/2007		5 800	10,12
08/07/2008		4 324	4,07
03/04/2009		14 900	2,74
01/06/2010		2 375	6,37
12/09/2011		9 142	5,44
10/04/2012		1 617	8,26
19/04/2013		1 875	13,04
01/04/2014		872	16,32
TOTAL	0	105 975	

#### Options émises et non encore levées

Date d'octroi	Options d'achat	Options de souscription	Nombre total d'options émises avant le 31/12/2015 et non encore levées	Durée	Prix d'exercice en €
09/01/2006		512	512	10 ans	4,96 €
04/07/2006		22 460	22 460	10 ans	5,58 €
02/01/2007		25 736	25 736	10 ans	7,21 €
02/07/2007		22 966	22 966	10 ans	10,12€
08/07/2008		31 576	31 576	10 ans	4,07 €
03/04/2009		38 682	38 682	10 ans	2,74 €
01/06/2010		30 000	30 000	10 ans	6,37 €
12/09/2011		46 338	46 338	10 ans	5,44 €
10/04/2012		12 909	12 909	10 ans	8,26 €
01/10/2012		48 000	48 000	10 ans	9,44 €
19/04/2013		24 375	24 375	10 ans	13,04 €
01/04/2014		9 816	9 816	10 ans	16,32 €
01/04/2015		24 500	24 500	10 ans	19,62 €
TOTAL	0	337 870	337 870		

#### OPTIONS CONSENTIES AUX MANDATAIRES SOCIAUX DE LA SOCIETE DURANT L'ANNEE

Nous vous indiquons ci-après le nombre, les dates d'échéances et le prix des options de souscription et d'achat d'actions qui, durant l'année, à raison des mandats et fonctions exercées dans la société ont été consenties à chacun de ses mandataires sociaux par la société, les sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-180 du Code de commerce et les sociétés contrôlées au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce.

Options consenties aux mandataires sociaux de la société par la société durant l'année

Aucune option n'a été consentie par la société ESKER.

Options consenties aux mandataires sociaux de la société par l'une quelconque des sociétés liée à la société telles que visées à l'article L.225-180 du Code de commerce durant l'année

Aucune option n'a été consentie par l'une des sociétés liées à la société ESKER.

Options consenties aux mandataires sociaux de la société par les sociétés contrôlées par la société au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce durant l'année

Aucune option n'a été consentie par l'une des sociétés contrôlées par la société ESKER.

#### OPTIONS LEVEES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE

Nous vous indiquons ci-après le nombre, le prix des actions souscrites ou achetées durant l'exercice par les mandataires sociaux de la société en levant une ou plusieurs options détenues dans la société, les sociétés liées au sens de l'article L.225-180 du Code de commerce et les sociétés contrôlées au sens de l'article L.233-16 du code de commerce.

Options consenties par la société et levées durant l'exercice écoulé

Emmanuel Olivier, membre du Directoire a levé 13 580 options de souscription au prix d'exercice moyen de 4,10 € au cours de l'exercice.

Options consenties par une société liée au sens de l'article L.225-180 du Code de commerce et levées durant l'exercice écoulé

Aucune option consentie par une société liée à la société ESKER n'a été levée.

Options consenties par une société contrôlée par la société au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce et levées durant l'exercice écoulé

Aucune option consentie par l'une des sociétés contrôlées par la société Esker n'a été levée.

# OPTIONS CONSENTIES PAR LA SOCIETE ET OPTIONS CONSENTIES PAR LES SOCIETES OU GROUPEMENTS LIES A LA SOCIETE AU SENS DE L'ARTICLE L. 225-180 DU CODE DE COMMERCE A CHACUN DES DIX SALARIES DE LA SOCIETE NON MANDATAIRES SOCIAUX AYANT AINSI REÇU LE PLUS GRAND NOMBRE D'OPTIONS DURANT L'ANNEE

Nous vous rendons compte du nombre, du prix et des dates d'échéances des options de souscription et d'achat d'actions consenties durant l'année, par la société ou par les sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues par l'article L.225-180 du Code de commerce à chacun des dix salariés de la société et des sociétés liées et contrôlées par Esker non mandataires sociaux dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé.

La société émettrice des options est exclusivement la société ESKER.

Nom du salarié	Société ou groupe provenant le salarié	Date d'octroi	Nombre d'options octroyées	Options d'achat (OA) ou de souscription (OS)	Date d'échéance	Prix d'exercice
SMITH Steven	Esker Inc (Usa)	01/04/2015	7 500	OS	31/03/2025	19,62 €
STALOWSKI Cheryl	Esker Inc (Usa)	01/04/2015	1 000	OS	31/03/2025	19,62 €
DONARSKI Annette	Esker Inc (Usa)	01/04/2015	1 000	OS	31/03/2025	19,62 €
REEVE Daniel	Esker Inc (Usa)	01/04/2015	1 000	OS	31/03/2025	19,62 €
HORAIST Geoffroy	Esker S.A.	01/04/2015	1 000	OS	31/03/2025	19,62 €
ANDERSEN Mark	Esker Inc (Usa)	01/04/2015	500	OS	31/03/2025	19,62 €
ANDERSEN Jason	Esker Inc (Usa)	01/04/2015	500	OS	31/03/2025	19,62 €
BELL Mark	Esker Inc (Usa)	01/04/2015	500	OS	31/03/2025	19,62 €
BOULLOT Guillaume	Esker S.A.	01/04/2015	500	OS	31/03/2025	19,62 €
CURRIER Eric	Esker Inc (Usa)	01/04/2015	500	OS	31/03/2025	19,62 €
TOTAL			14 000			

## OPTIONS LEVEES AU COURS DE L'ANNEE PAR CHACUN DES 10 SALARIES DE LA SOCIETE NON MANDATAIRES SOCIAUX DONT LE NOMBRE D'ACTIONS AINSI ACHETEES OU SOUSCRITES EST LE PLUS ELEVE

Nous vous rendons compte du nombre, du prix des actions, qui durant l'année ont été souscrites ou achetées, en levant une ou plusieurs options détenues sur la société ou sur les sociétés ou groupements qui lui sont liées dans les conditions prévues par l'article L.225-180 du code de commerce par chacun des dix salariés de la société et des sociétés liées et contrôlées par Esker non mandataires sociaux dont le nombre d'actions ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé .

Nom du salarié	Société du groupe employant le salarié	Nombre d'options levées	Options de souscription	Options d'achat
BERARD Jean-Jacques	Esker S.A.	45 500	45 500	
ROLLAND-MORITZ Sophie	Esker S.A.	5 500	5 500	
SMITH Steven	Esker Inc (Usa)	5 000	5 000	
BRAGARD Nicolas	Esker S.A.	4 984	4 984	
BUSSY Eric	Esker S.A.	4 500	4 500	
VALENCONY Claire	Esker S.A.	3 000	3 000	
BADIN philippe	Esker S.A.	2 500	2 500	
BEUQUE Frédéric	Esker S.A.	2 000	2 000	
REEVE Daniel	Esker Inc (Usa)	1 311	1 311	
HORAIST Geoffroy	Esker S.A.	1 032	1 032	
TOTAL		75 327	75 327	0

# OPTIONS CONSENTIES PAR LA SOCIETE ET OPTIONS CONSENTIES PAR LES SOCIETES OU GROUPEMENTS LIES A LA SOCIETE AU SENS DE L'ARTICLE L. 225-180 DU CODE DE COMMERCE A L'ENSEMBLE DES SALARIES BENEFICIAIRES

Nous vous rendons compte du nombre, du prix et des dates d'échéances des options de souscription et d'achat d'actions consenties durant l'année, par la société ou par les sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues par l'article L.225-180 du Code de commerce à l'ensemble des salariés bénéficiaires ainsi que le nombre de ceux-ci et la répartition des options consenties entre les catégories de ces bénéficiaires.

La société émettrice des options est exclusivement la société ESKER.

Nombre de salariés	Catégorie de salariés	Société ou groupe provenant le salarié	Date d'octroi	Nombre d'options octroyées	Options d'achat (OA) ou de souscription (OS)	Date d'échéance	Prix d'exercice
9 salariés	Cadre	Esker S.A.	01/04/2015	5 000	OS	31/03/2025	19,62€
22 salariés	Cadre	Esker Inc (Usa)	01/04/2015	19 500	OS	31/03/2025	19,62 €
TOTAL				24 500			

# ANNEXE 3. RAPPORT SPÉCIAL DU DIRECTOIRE CONCERNANT LES ATTRIBUTIONS GRATUITES D'ACTIONS

Chers actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L.225-197-4 du Code de Commerce, nous vous rendons compte dans ce rapport spécial de l'usage fait par le Directoire durant l'année de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 juin 2016 d'attribuer gratuitement des actions de la société en vertu des dispositions des articles L.225-197-1 et suivants dudit Code.

Les différentes informations telles que prévues par la réglementation sont reprises successivement ci-après.

## OPÉRATIONS D'ATTRIBUTION D'ACTIONS RÉALISÉES EN VERTU DES ARTICLES L. 225-197-1 À L. 225-197-3 DU CODE DE COMMERCE

Au terme de la quinzième résolution prise lors de la libération en date du 10 juin 2011, l'Assemblée Générale Extraordinaire, dans le cadre des dispositions des articles L.225-197-1 et suivants du Code de Commerce, a autorisé le Directoire à procéder à une attribution gratuite d'actions de la société, existantes ou à émettre, en une ou plusieurs fois, au bénéfice de tout ou partie des salariés et/ou les mandataires sociaux de la société ou des sociétés visées à l'article L.225-197-2 du Code de Commerce.

Dans le cadre de l'autorisation décrite ci-dessus, le Directoire, à l'unanimité, a décidé lors de la réunion du 19 juin 2015 d'attribuer gratuitement des actions de la société au bénéfice des personnes dont les noms figurent dans le tableau ci-dessous.

Nom du mandataire social et du salarié	Société ou groupe provenant le mandataire social et le salarié	Date d'octroi	Valeur des actions (cours du jour d'attri- bution)	Nombre d'actions attribuées	Période d'acquisition	Période de conservation
BERARD Jean-Michel Président du Directoire	Esker S.A.	19/06/2015	24,70	9 000	2 ans	2 ans
OLIVIER Emmanuel Membre du Directoire	Esker S.A.	19/06/2015	24,70	8 250	2 ans	2 ans
THOMAS Eric	Esker S.A.	19/06/2015	24,70	8 250	2 ans	2 ans
BERARD Jean-Jacques	Esker S.A.	19/06/2015	24,70	6 750	2 ans	2 ans
BUSSY Eric	Esker S.A.	19/06/2015	24,70	3 750	2 ans	2 ans
GRAND-CLEMENT Anne	Esker S.A.	19/06/2015	24,70	2 250	2 ans	2 ans
BRAGARD Nicolas	Esker Inc.	19/06/2015	24,70	1 500	2 ans	2 ans
CHALLANCIN Annick	Esker S.A.	19/06/2015	24,70	1 500	2 ans	2 ans
ROLLAND-MORITZ Sophie	Esker S.A.	19/06/2015	24,70	1 500	2 ans	2 ans
TOTAL				42 750		

Il est précisé que l'attribution des actions à leurs bénéficiaires est définitive au terme de la période d'acquisition de deux ans à compter de la date d'attribution susvisées et la période d'obligation de conservation des actions qui court à compter de l'attribution définitive est également de deux ans.

Toutefois, en cas d'invalidité d'un bénéficiaire d'attribution gratuite d'actions correspondant au classement dans la deuxième ou la troisième des catégories prévues à l'article L.341-4 du Code de la sécurité sociale, le bénéficiaire pourra demander l'attribution définitive d'actions avant le terme de la période d'acquisition. De même, le bénéficiaire pourra céder librement lesdites actions avant le terme de la période de conservation.

# ACTIONS ATTRIBUÉES GRATUITEMENT AUX MANDATAIRES SOCIAUX PAR LA SOCIÉTÉ OU PAR CELLES QUI LUI SONT LIÉES AU SENS DE L'ARTICLE L 225-197-2 DU CODE DE COMMERCE OU PAR LES SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES AU SENS DE L'ARTICLE L.233-16 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous indiquons ci-après le nombre et la valeur des actions qui, durant l'année et à raison des mandats et fonctions exercés dans la société, ont été attribués gratuitement à chacun de ces mandataires par la société et par celles qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L.225-197-2 du Code de commerce ainsi que par les sociétés contrôlées au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce, à raison des mandats et fonctions qu'ils exercent.

Nom du mandataire social	Société ou groupe provenant le mandataire social	Date d'octroi	Valeur des actions (cours du jour d'attribution)	Nombre d'actions attribuées	Période d'acquisition	Période de conservation
BERARD Jean-Michel Président du Directoire	Esker S.A.	19/06/2015	24,70	9 000	2 ans	2 ans
OLIVIER Emmanuel Membre du Directoire	Esker S.A.	19/06/2015	24,70	8 250	2 ans	2 ans
TOTAL				17 250		

# ACTIONS ATTRIBUÉES GRATUITEMENT PAR LA SOCIÉTÉ ET PAR LES SOCIÉTÉS OU GROUPEMENTS QUI LUI SONT LIÉS DANS LES CONDITIONS PRÉVUES À L'ARTICLE L. 225-197-2, À CHACUN DES 10 SALARIÉS DE LA SOCIÉTÉ NON MANDATAIRES SOCIAUX DONT LE NOMBRE D'ACTIONS ATTRIBUÉES GRATUITEMENT EST LE PLUS ÉLEVÉ

Nous vous indiquons ci-après le nombre et la valeur des actions qui, durant l'année, ont été attribuées gratuitement par la société et par les sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L.225-197-2 du Code de commerce, à chacun des dix salariés de la société non mandataires sociaux dont le nombre d'actions attribuées gratuitement est le plus élevé.

Nom du mandataire social ou du salarié	Société ou groupe provenant le mandataire social ou le salarié	Date d'octroi	Valeur des actions (cours du jour d'attribution)	Nombre d'actions attribuées	Période d'acquisition	Période de conservation
LATOUR Kevin	Esker S.A.	12/10/2015	29,90	400	2 ans	2 ans
BADIN Philippe	Esker S.A.	12/10/2015	29,90	200	2 ans	2 ans
BEUQUE Frédéric	Esker S.A.	12/10/2015	29,90	200	2 ans	2 ans
DONCIEUX Christophe	Esker S.A.	12/10/2015	29,90	200	2 ans	2 ans
LICHTENBERGER Stéphane	Esker S.A.	12/10/2015	29,90	200	2 ans	2 ans
PEROTIN Nicolas	Esker S.A.	12/10/2015	29,90	200	2 ans	2 ans
PREVOST Christophe	Esker S.A.	12/10/2015	29,90	200	2 ans	2 ans
VISTE Cédric	Esker S.A.	12/10/2015	29,90	200	2 ans	2 ans
TOTAL				1 800		

### **ANNEXE 4. GLOSSAIRE**

Applications alphanumériques	Application en mode caractères, sans interface graphique, utilisés sur des systèmes informatiques traditionnels.
Courrier à la demande	Courrier initié par la transmission via l'Internet d'un fichier électronique au service Esker on Demand, puis imprimé, mis sous pli, affranchi automatiquement et reçu par son destinataire comme un courrier papier traditionnel (éventuellement recommandé).
Emulation de terminal	Logiciel reproduisant le comportement d'un terminal de type clavier + écran. Un logiciel d'émulation de terminal permet donc d'activer les applications d'un ordinateur à partir d'un autre ordinateur.
Host Access	Catégorie de logiciels permettant à un parc PC de communiquer avec un site central (IBM Mainframe* ou AS/400, serveur Unix*,), de partager des périphériques ou d'accéder aux bases de données associées.
HTML	Format de documents, principalement utilisé par l'Internet.
Intranet	Réseau utilisant les technologies Internet (serveur d'information HTTP, messagerie) à l'intérieur d'une entreprise.
Java	Langage de programmation conçu par SUN destiné à développer des applications fonctionnant sur différentes plates-formes et différents systèmes d'exploitation.
Linux	Système d'exploitation libre de droits et conçu dans les années 80 par un étudiant : Linus Tordwal. Proche du système d'exploitation Unix*, Linux est devenu très populaire en raison de sa gratuité et de sa robustesse.
Logiciel	Ensemble des programmes, procédés et règles nécessaires au traitement de données par un matériel informatique en vue de la satisfaction du besoin d'un utilisateur.
Mainframe	Gros ordinateur (souvent de la marque IBM) disposant de fortes capacités de calcul et de sauvegarde et pouvant servir de nombreux utilisateurs.
Navigateur (ou Browser)	Logiciel qui permet de rechercher, de consulter des informations et d'exécuter des Applets auprès de serveurs Internet.
Original Equipment Manufacturer (OEM)	Fournisseur de produits informatiques contenant des composants en provenance d'autres fournisseurs.
PC-to-Host	Ensemble de technologies permettant de faire dialoguer un PC avec des ordinateurs hôtes.
PDF	Format portable de représentation des documents (Portable Document Format) développé par la société ADOBE.
Progiciel	Contraction des mots produit et logiciel. Un progiciel est un droit d'utilisation d'un logiciel matérialisé le plus souvent par un CD ROM et un manuel utilisateur.
SaaS	Le logiciel en tant que service ou en anglais le Software as a Service (SaaS) est un concept consistant à proposer un abonnement à un logiciel plutôt que l'achat d'une licence.

Serveur de fax	Logiciel ou matériel dont la fonction consiste à recevoir ou acheminer des documents en fac-similés (ou télécopie).				
Station de travail	Ordinateur individuel multitâches. Dans ce document, les PCs sont considérés comme des stations de travail.				
TCP/IP	Protocole de communication entre différentes machines (micro, mini ou PC) quel que soit le type d'environnement logiciel (Dos, Windows, Netware, Unix*). Ce protocole est standard sur l'Internet.				
UNIX	Système d'exploitation conçu dans les années 70 et portable sur de nombreuses plateformes matérielles. Premier système ouvert, il a été adopté par la quasi-totalité des constructeurs informatiques dans le domaine des serveurs départementaux et est devenu une référence.				
VAR (Revendeur à Valeur Ajoutée)	Société d'informatique proposant des solutions par assemblage de composants.				
Verticaliste	Editeur de logiciels destinés à une profession ou une catégorie très spécifique d'utilisateurs (exemple : logiciel pharmaceutique, de gestion d'une étude de notaire)				
Web-to-Host	Ensemble de technologies permettant de faire dialoguer un système Intranet avec des ordinateurs hôtes. Dans ce contexte, le système Intranet est composé d'un serveur HTTP et de postes de travail disposant d'un navigateur Internet.				

## **NOTES**



#### **ESKER FRANCE - SIEGE SOCIAL**

Esker SA 10 rue des Emeraudes 69006 Lyon France

Tel: +33 (0) 4 72 83 46 46 Fax: +33 (0) 4 72 83 46 40

E-mail: info@esker.fr www.esker.fr

#### **ETATS-UNIS**

Esker Inc. 1212 Deming Way Suite 350 Madison, WI 53717

Tel: 800.368.5283 Fax: +1 608.828.6001 E-mail: info@esker.com www.esker.com

#### **ESKER DANS LE MONDE**

Allemagne • www.esker.de

Australie • www.esker.com.au

Espagne • www.esker.es

Italie • www.esker.it

Malaisie • www.esker.com.my

Royaume-Uni • www.esker.co.uk

Singapour • www.esker.com.sg